

2m11.3145.2

v.011
11483562

Université de Montréal

Le culte des reliques sous l'épiscopat
de Monseigneur Ignace Bourget

par

David Lavallée

Département d'histoire

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

Avril, 2003

© David Lavallée, 2003



D
7
U54
2004
V.011

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le culte des reliques sous l'épiscopat de
Monseigneur Ignace Bourget

Présenté par :

David Lavallée

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Christian Dessureault

.....
président-rapporteur

Dominique Deslandes

.....
Directrice de recherche

Olivier Hubert

.....
co-directeur

Jean Roy (UQTR)

.....
membre du jury

Mémoire accepté le : 2 décembre 2003

Sommaire

Dans ce mémoire, nous étudions les conditions de circulation et de vénération des reliques sous l'influence d'Ignace Bourget, évêque de Montréal. Le culte des reliques est une dévotion très importante pour les catholiques pratiquants, qui remonte aux débuts du christianisme. Les restes des premiers martyrs chrétiens étaient honorés par les fidèles qui cherchaient à entrer en contact avec l'au-delà et ainsi à faciliter la communication avec Dieu. Nous allons rapidement présenter l'évolution de cette dévotion à travers les siècles, afin de mieux comprendre les motivations qui habitent Mgr Bourget au moment de la translation d'un important lot de reliques en 1869. Puis nous ferons la description détaillée du cérémonial de l'exposition et de la translation des reliques en vigueur sous l'épiscopat de Bourget afin de découvrir les aspects importants que les célébrants et les fidèles se doivent de respecter lors de la vénération des reliques.

Les historiens du fait religieux présentent, depuis plusieurs années, Mgr Bourget comme étant un des principaux acteurs du bouleversement religieux et social que vit le Québec durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Notre propos consiste donc à mettre en relief une des stratégies employées par Bourget afin de stimuler la foi des fidèles montréalais. En effet, c'est au prix de grands efforts que Mgr Bourget organise la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs durant l'année 1869. Grâce à cette cérémonie religieuse, Bourget parvient à réunir de nombreux fidèles. De plus, Bourget se sert de la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs afin de véhiculer les idéaux cléricaux. Ces idéaux seront grandement véhiculés grâce à l'analogie entre le combat des « soldats de Dieu », que sont saint Zénon et ses compagnons, et les zouaves canadiens-français qui défendent la papauté en Italie durant la même période.

La translation des reliques n'est donc pas seulement un événement où la spiritualité et la foi trônent. La translation des reliques peut être porteuse de plusieurs messages. Nous allons donc tenter d'identifier le programme religieux, social et même politique que l'évêque de Montréal tente de promouvoir grâce à l'organisation de cette

manifestation publique de dévotion religieuse. Comme nous utiliserons principalement des documents émanant des archives religieuses, ce sera surtout le point de vue du clergé montréalais et de Mgr Bourget qui apparaîtra dans cette étude du phénomène du culte des reliques.

Mots clés : Histoire religieuse – Mgr Ignace Bourget – Culte des reliques – Saint-Zénon Montréal – Ultramontanisme – Zouaves pontificaux canadiens-français – XIX^e siècle

Summary

The object of this thesis is to study the circulation and veneration of relics under the episcopalian influence of Ignace Bourget bishop of Montreal. The whorship of religious relics is an important devotion for the catholic faithful that dates back to early Christianity. The remains of the first Christian martyrs were honoured by believers because they wanted to have a direct link to the afterlife and facilitate the communication with God. First, we shall quickly present the evolution of this practice through the centuries which will help us to better understand the motivations of Mgr. Bourget at the time of the translation of an important lot of relics in 1869. Second, we will provide a detailed description of the ceremony which involves the exposure and the translation of the relics under the episcopate of Bishop Bourget. Through this description, we shall discover which aspects are most important for the faithful during the veneration of the relics.

For several years, historians have said that during the second half of the nineteenth century, Mgr Bourget was one of the principal actors of religious and social upheaval in Quebec. Our study will highlight one of the many strategies employed by Bishop Bourget to stimulate the faithful in the city of Montreal. In fact, it is with great effort that he organized the translation of the relics of Saint Zenon and his companion martyrs during the year 1869. The result was that with this religious ceremony Bishop Bourget managed to gather together many faithful. Moreover, he used the translation of the relics to propagate the Catholic Church's clerical ideals. These ideals will be largely conveyed thanks to the analogy between the combat of the "soldiers of God", who are Saint Zenon and its companions, and the zouaves French canadians who defended papacy in Italy during the same period.

The translation of the relics is not only one event where faith and spirituality meet. It can be the bearer of other important information. In fact, thanks to the organization of this public demonstration of devotion, we will identify the religious, social and political program of bishop Bourget. As we will mainly use documents

emanating from religious archives, it will be the clergy of Montreal and Mgr Bourget's point of view which will appear in this study of the phenomenon of the worship of relics.

Key words : Religious history – Mgr. Ignace Bourget – Cult of the relics – Saint Zenon – Montreal – ultramontanism – zouaves French Canadians – XIX^e century

Le culte des reliques sous l'épiscopat de Monseigneur Ignace Bourget

Table des matières

Sommaire.....	iii
Summary.....	v
Table des matières.....	vii
Liste des abréviations.....	x
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
1. Le culte des reliques encore présent aujourd'hui.....	1
2. Problématique de travail.....	3
3. Présentation des sources utilisées et limites de la recherche.....	4
3.1. Le corpus de sources.....	4
3.2. Délimitation du sujet.....	5
3.3. État de la recherche sur le sujet.....	8
3.3.1. L'apport des historiens de l'histoire religieuse au Québec.....	12
I. « Les châsses des martyrs peuvent avoir une grande puissance, comme leurs ossements eux-mêmes ».....	16
1. Le culte des reliques à travers les siècles du christianisme.....	16
1.1 Terminologie.....	17
2. Antiquité et Moyen âge : naissance d'un culte.....	20
2.1 La diffusion des reliques.....	21
2.2. La relique comme objet d'échange.....	23
2.3. Premiers signes d'opposition.....	25
2.4. Les propagateurs du culte.....	27
2.5. Le culte « populaire » des reliques.....	28
3. La crédulité des fidèles médiévaux.....	30
3.1. La diffusion des reliques continue.....	30
3.2. Économie de l'objet.....	32
3.3. Les oppositions.....	34
3.4. Un exemple de défense du culte.....	35
3.5. Culte « populaire ».....	36
4. La mise en place de la réforme tridentine.....	38
4.1. Érasme de Rotterdam.....	38
4.2. Martin Luther et Jean Calvin, les pourfendeurs.....	40
4.3. Mise en place d'une Réforme catholique.....	41
5. Les résultats de la Réforme catholique : tentatives d'épuration.....	43
6. Le XIX ^e siècle et la remise en question plus poussée.....	46

II. Le culte des reliques : cérémonies et pratiques	50
1. Introduction.....	50
2. Le culte des reliques au Québec avant le XIX ^e siècle	51
3. Règles canoniques à respecter dans le cadre de la dévotion aux reliques au XIX ^e siècle à Montréal.....	53
3.1. Qu'est-ce qu'une relique au XIX ^e siècle ?	55
3.2. Marques de vénération dues aux reliques.....	57
3.3. Cérémonial de l'exposition des reliques selon Rouxel	60
3.4. Messes et offices en l'honneur des saintes reliques.....	63
3.4.1. Cérémonies en l'honneur de plusieurs reliques de saints à la fois	63
3.4.2. Cérémonies en l'honneur d'un saint en particulier	65
3.5. Prière faite lors des cérémonies en l'honneur des saintes reliques.....	66
3.5.1. Signification spirituelle de la cérémonie pour les fidèles et le clergé	68
3.5.2. Pratiques en l'honneur des reliques.....	70
III. Monseigneur Bourget : instigateur d'un culte.....	73
1. Le réveil religieux	73
2. Bourget et l'ultramontanisme.....	75
3. L'action apostolique de Mgr Ignace Bourget	78
3.1. Son parcours	78
3.2. La prise en main du diocèse	79
3.3. Ses accomplissements.....	81
4. Spiritualité de Bourget : dévot avant tout	84
5. Les zouaves pontificaux	87
IV. La translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs	92
1. Le projet de Mgr Bourget	92
1.1. Le voyage de 1869.....	92
1.2. L'envoi du précieux « trésor ».....	94
1.3. Saint Zénon n'est pas seul.....	97
1.4. Facteurs économiques.....	99
2. Le contenu de la circulaire et du mandement	101
2.1. Lieu et découverte des reliques	101
2.2. Saint Zénon, martyr, protecteur et enseignant.....	104
3. Les effets désirés d'une telle histoire	105
3.1. Les vertus de saint Zénon appliquées au présent.....	108
3.2. Le culte de saint Zénon : une présence universelle	110
4. Attentes spirituelles et pratiques encouragées par l'arrivée des reliques de saint Zénon à Montréal	112
4.1. Considérations pratiques	112
4.2. Considérations spirituelles et bienfaits des reliques	114

V. Le déroulement de la translation des reliques et ses résultats	117
1. Introduction.....	117
2. La Translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons.....	118
2.1. Présentation du programme.....	118
2.2. Déroulement de la procession et de la cérémonie	123
2.2.1. L'engouement des fidèles et du clergé pour la translation.....	125
2.2.2. La présence anglophone	127
2.3. Prières en l'honneur de saint Zénon et ses compagnons martyrs	129
3. L'action de la relique.....	132
3.1. La guérison : rumeur et réalité.....	132
3.2. La relique comme agent de conversion.....	136
3.3. Rome, Mgr Bourget et les zouaves pontificaux	138
4. La distribution des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs.....	140
Conclusion	143
2. Vers de nouvelles pistes interprétatives.....	147
Bibliographie	149
Annexe 1	160

Liste des abréviations

ACAM Archives de la chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal.

SEM Archives du séminaire de Québec.

DBC Dictionnaire bibliographie du Canada.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice, Dominique Deslandres. C'est cette historienne du fait religieux qui m'a fait découvrir toute la richesse de ce domaine d'étude. En me faisant partager sa curiosité envers l'étude et la compréhension de la dévotion du culte des reliques, j'étais loin de me douter que je me lancerais à la poursuite des restes de saint Zénon durant les trois dernières années.

Je ne peux non plus oublier l'apport et le soutien de mon directeur, Ollivier Hubert. Ollivier s'est fait un honneur de m'aider dans ma découverte de l'histoire religieuse et sociale du XIX^e siècle québécois. Nos discussions au sujet du personnage qu'était Mgr Ignace Bourget m'ont orienté tout au long de mon raisonnement et de mes recherches.

Un grand merci aussi à Mme Monique Montbriand, responsable des Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal qui m'a si souvent accueilli afin de chercher un document ou une lettre de Mgr Bourget que j'avais oublié de me procurer.

Je voudrais aussi remercier mes parents, Michel et Norma, qui m'ont toujours appuyé dans mes choix et mes études et qui ont su stimuler mon appétit pour l'apprentissage dès nos premières joutes de jeux de mémoire.

Finalement, le dernier remerciement et sûrement le plus important revient à celle qui a partagé mes angoisses et mes joies tout au long de la rédaction de ce mémoire. Valérie a toujours su me supporter durant le périlleux voyage que représente la rédaction. Merci d'avoir pris de ton temps pour me lire et me faire part de tes précieux commentaires. ¡Te quiero muchísimo!

Introduction

1. Le culte des reliques encore présent aujourd'hui

Le culte des saints est un élément important de la religion catholique. Chaque jour du calendrier est associé à un saint. Certaines nations possèdent un saint protecteur. À une plus petite échelle, les paroisses possèdent, elles aussi, un saint patron qui a pour tâche de veiller sur les paroissiens. Chacun des autels trônant dans les églises renferme, enchâssée, une relique ayant appartenu à un saint. Ces personnes sanctifiées, qui ont vécu une vie exemplaire consacrée à la prière ou qui ont été martyrisées au nom de leur foi, sont autant de messagers capables de porter leurs requêtes au maître suprême : Dieu. D'après la théologie catholique, les saints sont des aides célestes qui protègent, guérissent, ressuscitent ou tout simplement écoutent le croyant éploré. Ils sont vénérés pour les diverses actions bénéfiques que leur attribuent les fidèles. Ces derniers cherchent donc à multiplier les moyens d'entrer en contact avec ces aides célestes. Un de ces moyens est le culte de ce qui reste des saints après leur mort, c'est-à-dire leurs reliques.

Une remise en cause de la légitimité du culte des reliques a toujours existé au fil des siècles. Toutefois, ce mouvement contestataire est encore plus présent aujourd'hui. La déchristianisation qu'a connue le Québec au cours de la seconde moitié de XX^e siècle, conjuguée à l'influence prépondérante de l'esprit critique et scientifique, a ébranlé la foi d'un grand nombre de pratiquants catholiques envers ces rites. Pour plusieurs d'entre eux, il est devenu tout à fait incongru de croire qu'une personne et encore moins qu'un objet puisse exercer un pouvoir ou une influence sur les gens. Cette remise en question peut paraître paradoxale lorsque nous observons de quelle manière les médias et les fans de vedettes artistiques poussent le culte de la personnalité à son paroxysme.

Ce culte de la personnalité peut ressembler curieusement au culte des reliques de saints. En effet, dans le livre dirigé par Jean-Claude Schmitt, *Les saints et les stars*, nous pouvons lire un article de Marie Christine Pouchelle, « Sentiment religieux et show

business. Claude François objet de dévotion populaire¹ ». Cet article nous révèle les similitudes entre le culte des reliques et le culte des objets ayant appartenu au chanteur français. Pour les fans du chanteur, ces objets ont la même signification qu'une relique de saint et ils les utilisent de la même façon. L'auteur a recueilli des témoignages de gens qui sont allés faire de véritables pèlerinages sur la tombe du chanteur pour aller la toucher et espérer une guérison². L'idole populaire a acquis le statut d'ange pour plusieurs fans. Nous allons découvrir, grâce à ce mémoire, que le culte des reliques auquel de nombreux catholiques accordent encore une grande importance, est très près du culte rendu aujourd'hui aux vedettes et autres idoles contemporaines. C'est le message véhiculé par ces deux cultes qui diffère.

Dans l'Église catholique, le culte des reliques est loin d'avoir disparu. Nous n'avons qu'à penser au tapage médiatique entourant la tournée mondiale des reliques de sainte Thérèse de Lisieux, qui a fait un arrêt dans l'Est du Canada durant les mois d'octobre à décembre 2001³. Les reliques ont été transportées d'un lieu à l'autre afin que les croyants, pas moins de 2 000 000⁴ selon les estimations, puissent se recueillir auprès des précieuses reliques. Cet intérêt de la part d'un grand nombre de catholiques⁵ québécois qui se sont déplacés durant la tournée des reliques de sainte Thérèse en 2001 démontre bien toute la puissance d'un tel culte et son implantation solide dans les mœurs religieuses des catholiques québécois. Même si ce culte ne suscite plus une adhésion aussi massive chez les pratiquants catholiques, certains d'entre eux manifestent toujours le besoin de croire en une puissance céleste protectrice. Le culte des restes de saints

¹ Jean-Claude Schmitt, *Les saints et les stars. Le texte hagiographique dans la culture populaire : études présentées à la Société d'ethnologie française*. Paris, Beauchesne, 1983. pp. 277-299.

² *Ibid.*, p. 284.

³ La Presse canadienne a fait parvenir aux différents journaux du pays un article retraçant le périple des reliques de sainte Thérèse de Lisieux. Durant les trois mois où elles ont été exposées à travers les régions d'Ottawa, du Québec et du Nouveau-Brunswick, les reliques ont été sujettes à pas moins de 62 présences publiques. « Les reliques de sainte Thérèse de Lisieux au Canada » in *La Presse*. Lundi 24 septembre 2001. p. E7

⁴ Nous retrouvons dans un communiqué de presse, envoyé par le CECC (Conférence des Évêques catholiques du Canada qui est basée à Ottawa) et que l'on peut consulter sur le site Internet www.cccb.ca/french/fullnewsf.asp?ID=336, une estimation du nombre de personnes qui auraient visité les reliques durant son périple au Canada. Pas moins de 2 000 000 de dévots ont été se recueillir devant les reliques de Thérèse de Lisieux.

⁵ Selon les estimations du *Nouvelliste*, en date du 21 novembre 2001, plus de 170 000 personnes se sont recueillies auprès des reliques de saint Thérèse.

possède donc une importante fonction spirituelle que nous pouvons observer aussi bien dans le passé que dans le présent.

2. Problématique de travail

Mais une exposition de reliques, telle qu'on l'a faite avec celles de sainte Thérèse, demande de respecter un cérémonial précis. En effet, l'Église catholique est très soucieuse de l'utilisation que les croyants pourraient faire de tels objets de culte s'ils se les appropriaient en dehors des cadres institutionnels.

Les premiers ecclésiastiques qui débarquent en Nouvelle-France sont très préoccupés par le trafic et le transport des précieuses reliques. Ce transfert ne devait pas s'effectuer par l'entremise de mains impies. Or, tout au long des années qui suivirent l'installation des premiers colons jusqu'à la construction du Québec contemporain, des reliques ont circulé du vieux continent jusqu'ici⁶. Quels sont donc les objectifs du clergé dans l'importation de tels objets de culte? Pourquoi le clergé organise-t-il des manifestations publiques pour célébrer le passage de restes humains d'un endroit à un autre?

Durant les années 2000 et 2001, nous avons parcouru divers centres d'archives religieuses afin de découvrir des documents attestant du culte et de l'importation de reliques de saints en Nouvelle-France au XVII^e siècle⁷. Lors de nos recherches aux archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal, nous avons découvert un fonds

⁶ Dominique Deslandres traite bien des transferts de reliques entre l'Europe et la Nouvelle-France dans deux articles : « Des reliques comme vecteur d'acculturation au XVII^e siècle », In *Proceeding, Western society for French History*, 20, (1993). pp. 93-108. et « Signe de Dieu et légitimation de la présence française au Canada : Le trafic de reliques ou la construction d'une histoire » in G. Demerson et B. Dompnier, dir., *Les signes de Dieu aux XVI^e et XVII^e siècles*. Clermont-Ferrand, Asso. Des publications de la faculté de lettres de Clermont-F. 1993. pp. 145-160. Ces transferts sont importants pour la vie religieuse de la colonie et sont même cités par une autre historienne, Brigitte Caulier dans l'ouvrage dirigé par Serge Courville et Robert Garon, *Québec, ville et capitale*. Sainte-Foy, P.U.L., 2001, pp. 100-101, la translation des reliques de saint Flavien et sainte Félicité effectuée par Mgr Laval. Deslandres et Caulier citent toutes deux un témoignage de Marie de l'Incarnation faisant état du faste de cette translation : « Il ne s'étoit point encore veu dans ces contrées une si belle cérémonie ».

⁷ Dans le cadre du projet de recherche dirigé par Dominique Deslandres, intitulé : *Circulation et usage des reliques au Canada. Le « trafic du sacré », 17^e-20^e siècles* et subventionné par le CRSHC.

important qui allait constituer le principal corpus de sources pour la réalisation de ce mémoire de maîtrise. Nous avons pu mettre la main sur un dossier qui contient certains documents relatifs aux étapes de la translation au XIX^e siècle des reliques de saint Zénon et de ses compagnons martyrs. Ce transfert de reliques s'est effectué en grande partie par l'entremise de Monseigneur Ignace Bourget qui avait la réputation d'être un très grand collectionneur de reliques⁸. Son goût pour cette composante du culte religieux suscite plusieurs interrogations qui orienteront l'élaboration du présent mémoire. Par exemple, quelles ont été les conditions de la circulation des reliques de saint Zénon et de ses compagnons au Québec entre 1869 et 1875 ? Quelle part y a prise exactement Mgr Bourget ? Comment s'est effectuée la translation ? Quel sens l'évêque de Montréal entend-il donner à l'événement de la translation ? Et enfin comment le culte de ces reliques a-t-il été organisé durant cette période ?

3. Présentation des sources utilisées et limites de la recherche

3.1. Le corpus de sources

Nous allons tenter de répondre à ces interrogations en utilisant en grande majorité des documents écrits émanant du clergé montréalais durant la décennie 1865-1875. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le point de départ de nos recherches en archives est la découverte d'un fonds touchant la translation des reliques de saint Zénon. Il s'agit de documents rédigés en grande partie par Monseigneur Ignace Bourget lors de son voyage à Rome en 1869-1870. C'est durant ce voyage que Mgr Bourget fait parvenir au diocèse de Montréal un vaste lot de reliques de saint Zénon et de ses compagnons martyrs. Il demande à son secrétaire, Joseph-Octave Paré, d'organiser avec grand faste une cérémonie qui soulignera l'arrivée des reliques. Nous retrouvons, dans ce dossier, quelques lettres de Bourget et divers documents relatifs à l'organisation de cette

⁸ Lors d'une visite de l'abbé Poulin, à Rome en 1877, à l'église où reposent les corps de saint Zénon et ses compagnons, un gardien lui dit: «Il n'y a plus que quelques fragments. Notre Saint-Père le Pape a donné la plus grande partie, qui était considérable, à un évêque du Canada. Cet évêque aimait tant les reliques qu'il aurait pu déposséder nos sanctuaires de leurs trésors, si on l'eût laissé faire». Dans Frédéric Langevin, *Monseigneur Ignace Bourget. 2^e évêque de Montréal. Précis biographique*. Montréal, Imprimerie du messenger, 1931. pp. 165-66.

translation solennelle des reliques. Toutefois, ce dossier déjà riche a dû être complété par d'autres sources.

Nous y avons joint la correspondance de Bourget⁹ et de son secrétaire Paré¹⁰. À ces lettres, nous avons ajouté les écrits officiels concernant la translation et la vénération des reliques de saint Zénon¹¹. Il faut savoir en effet que cet événement a été le sujet d'une lettre circulaire et d'un mandement de la part de Mgr Ignace Bourget. Nous n'avons pas affaire à un événement au rayonnement limité. Ce rayonnement s'observe aussi dans les journaux contemporains à la translation des reliques¹². C'est donc principalement avec ces sources que nous allons aborder notre sujet.

3.2. Délimitation du sujet

Notre travail n'a pas la prétention d'aborder la légitimité du culte des reliques. Nous laissons à d'autres le soin de discourir sur la validité de ce culte. De plus, nous n'entendons pas présenter une analyse du rôle théologique et métaphysique du pouvoir de la relique. Nous croyons plutôt qu'en décrivant les modalités de la translation des reliques de saint Zénon et de ses compagnons, nous mettrons en évidence le rôle des reliques dans la stratégie éducative de Mgr Bourget. Nous tenterons de comprendre quelle place l'évêque accorde au culte des reliques dans une société où le surnaturel est

⁹ Nous retrouvons cette correspondance dans les Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal. De plus, certains passages fort pertinents de sa correspondance nous ont été révélés par le mémoire de Benoit Caron *La spiritualité de Mgr Ignace Bourget de 1850 à 1860*. Montréal, UDM, 1996. 137 pages.

¹⁰ Pour ce qui est de la correspondance de Bourget, nous avons dépouillé tout le fond d'archives concernant son voyage à Rome en 1869-70. Durant ce voyage, le principal correspondant de Bourget et celui qui se chargera de transmettre les volontés de Bourget est son secrétaire Joseph-Octave Paré. De plus, nous avons également dépouillé sa correspondance officielle pour les années 1865-75 afin de découvrir ce que pensait Bourget au sujet de sa dévotion pour le culte des reliques. Malheureusement, cet exercice n'a pas été très fructueux. Nous avons opéré le même procédé en ce qui a trait à la correspondance de Paré.

¹¹ Ces écrits officiels sont principalement l'œuvre de l'évêché. Bourget a contribué à leur rédaction mais il n'est pas le seul. Par exemple, A.F. Truteau a rédigé le plan de la procession des reliques de saint Zénon.

¹² Comme nous pourrions le constater dans le chapitre 5, les journaux abordent la translation des reliques de manière très ponctuelle. Nous avons été à même de le constater car nous avons dépouillé plusieurs titres pour la période 1865-70. Nous avons consulté le *Pays*, le *Canadien*, *L'ordre*, *Le courrier du Canada*, *Nouveau monde*, la *Minerve*, *The Gazette* et *The Evening Star*. Or en dehors des articles concernant la translation même des reliques que l'on peut consulter une semaine avant et après la translation, nous avons identifié seulement deux articles portant sur le culte des reliques en général. Nous pourrions le découvrir dans le chapitre quatre.

encore présent. Le type de sources que nous utilisons balise notre sujet. Dans un premier temps, les sources limitent notre sujet dans le temps et l'espace. En effet, les informations recueillies grâce aux sources bornent l'étude de la translation des reliques au diocèse de Montréal et aux deux ou trois années antérieures et postérieures à la translation des restes de saint Zénon en 1869. Dans un deuxième temps, les sources orientent le traitement de notre sujet car elles proviennent de la main d'un évêque soucieux de l'état moral et religieux de son diocèse. De ce fait, elles ne nous permettent pas d'aborder les représentations que les fidèles montréalais se faisaient du culte et de la cérémonie au XIX^e siècle. Ce genre de sources nous permet seulement de comprendre un peu mieux les stratégies dévotionnelles que poursuivait Mgr Bourget. Pour cela nous diviserons notre recherche en cinq chapitres.

Tout d'abord, afin de bien présenter toutes les nuances dans la perception du culte des reliques par Mgr Bourget, nous allons analyser, dans le premier chapitre, l'évolution de la conception de ce culte, et ce, des origines antiques jusqu'au XIX^e siècle. Pour ce faire, nous aborderons les questions de la diffusion, des oppositions, des appuis envers le culte des reliques selon le point de vue d'auteurs contemporains aux diverses périodes étudiées. Par exemple, nous pouvons aussi bien utiliser les commentaires des Pères de l'Église pour découvrir leurs perceptions face au culte à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen âge, que les écrits de Martin Luther pour découvrir les oppositions au culte au XVI^e siècle. De cette manière nous pourrions être en mesure de mieux saisir les enjeux spirituels mais aussi politiques, sociaux et économiques qui entourent une translation comme celle des reliques de saint Zénon au XIX^e siècle.

Puis, dans le second chapitre, nous nous attacherons à reconstituer l'organisation de la translation de reliques au XIX^e siècle. Dans les ouvrages que nous avons consultés au sujet du culte des reliques, il n'y a aucune étude qui décrit comment s'effectuaient les translations de reliques. Grâce à l'examen de nos archives, nous découvrirons que toutes les cérémonies et les expositions du culte des reliques sont régies par un cérémonial et

des règles précises. Deux documents en particulier nous seront utiles afin de présenter avec le plus d'exactitude possible en quoi consistait ce rite en 1869 au Québec¹³.

Nous découvrirons ainsi les fondements spirituels, organisationnels et liturgiques que, selon Bourget, le clergé doit respecter afin de présenter un culte conforme aux règles canoniques en vigueur au XIX^e siècle. De la sorte, nous saisissons mieux comment Mgr Bourget comprenait le culte des reliques et quel rôle il entendait leur faire jouer dans l'éducation des fidèles et le maintien de la foi. Cette dévotion fait-elle partie d'un ensemble plus vaste de stratégies d'encadrement religieux que l'évêque de Montréal tente d'inculquer non seulement à son clergé mais aussi à ses paroissiens ? C'est ce que nous allons tenter de découvrir dans les trois chapitres suivants.

C'est Mgr Bourget qui est le principal instigateur de l'importation d'un grand nombre des reliques de saint Zénon et de ses compagnons. C'est donc en grande partie son point de vue que nous allons analyser. Pour ce faire, nous allons présenter dans le troisième chapitre un bref aperçu de la situation religieuse qui prévaut à Montréal durant la translation des reliques de saint Zénon. Ceci nous permettra de comprendre pourquoi et comment Mgr Bourget utilise cet événement dans sa stratégie visant à augmenter la ferveur religieuse des fidèles durant ce que certains historiens appellent, la période de « renouveau religieux ». Nous allons mettre en relief l'action apostolique de Mgr Bourget qui s'opère par la promotion de dévotions, telles que le culte des reliques. Nous découvrirons que le choix des reliques de saint Zénon n'est peut-être pas fortuit. Bourget utilise les vertus de courage et de fidélité des « soldats de Dieu », que sont saint Zénon et ses compagnons, pour les associer aux zouaves pontificaux qui vont combattre en Italie durant la même période.

Une fois ces balises contextuelles mises en place nous pourrions traiter plus en détail des événements entourant la translation des reliques de saint Zénon et les insérer dans la stratégie ultramontaine de Bourget. Cette stratégie préconise que le clergé

¹³ ACAM 651.200.2.1-856.1 H. Rouxel *Notes concernant le Culte dû aux saintes reliques*, et ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial de l'exposition et de déposition des Saintes Reliques », 1862 ?

contrôle plusieurs aspects de la vie sociale, politique et éducationnelle. Les deux derniers chapitres abordent cette question. Tout d'abord, nous nous efforcerons de démontrer que Mgr Bourget a un véritable agenda didactique quand il promet la translation des reliques de saint Zénon. Ensuite nous constaterons les effets que vise Bourget quand il procède à la translation des reliques, et ce, grâce à une présentation détaillée du déroulement de la cérémonie qui a effectivement eu lieu. Cette dernière partie devrait nous indiquer de quelle manière la circulation et le culte des reliques de saint Zénon ont servi les aspirations et les objectifs de Bourget.

Ce qui nous préoccupe donc dans ce mémoire, c'est de découvrir les différents rôles que Mgr Bourget fait jouer à la translation des reliques de saint Zénon en 1869 à Montréal. Cet événement bien ponctuel dans l'épiscopat de Bourget pourrait nous renseigner sur la façon dont il s'y prend afin de promouvoir ces idéaux moraux et religieux auprès du clergé et des fidèles. L'étude du culte des reliques, tel que promu par l'évêque, nous renseigne à la fois sur le déroulement même de cette dévotion mais aussi sur l'utilisation que peut éventuellement en faire le clergé. C'est de cette façon que notre travail s'intègre dans un courant historiographique déjà établi, celui des études portant sur les actions apostoliques effectuées durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cet exercice nous permet de lever le voile sur un aspect dévotionnel très peu abordé par les historiens de ce courant. Toutefois, certains auteurs ont contribué à orienter et à alimenter notre recherche. Voici donc une présentation historiographique des principaux auteurs qui ont orienté notre réflexion.

3.3. État de la recherche sur le sujet

L'historiographie concernant le culte des reliques au Québec est très peu volumineuse voire quasi inexistante. Bien que plusieurs rites religieux ont été abondamment traités par les historiens du XIX^e siècle, aucun ouvrage ou article de périodique ne traite du culte des reliques pendant le XIX^e siècle québécois. Il faut peut-être voir dans ce constat le fait que le culte des reliques est un sujet très pointu et spécialisé. Afin de connaître plus en détail les différents aspects de ce culte et comme la

vénération des reliques puise sa source dans les débuts du culte des saints martyrs de l'Antiquité, nous utiliserons les conclusions et les idées de certains historiens spécialisés dans l'étude du culte des saints Ceci nous permettra de cerner les composantes sociologiques et religieuses du culte des saints que nous pouvons associer au culte des reliques.

Par exemple, l'historien de l'Antiquité chrétienne, Peter Brown, a très bien établi la genèse du culte des saints et de leur corps dans son livre : *Le culte des saints*¹⁴. C'est durant les débuts du christianisme que les laïcs et le clergé établissent les bases du culte des reliques. Le culte du corps des saints martyrs, associé au culte antique des héros, préfigure le culte des reliques. L'intérêt pour les croyants envers ce type de rituel crée un mouvement de réflexion chez les Pères et Docteurs de l'Église chrétienne naissante ; ils s'interrogent sur la légitimité d'un tel culte. De telles réflexions sont analysées en particulier dans l'article de Philippe Jounet sur les reliques dans *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*¹⁵. Jounet présente les prises de position des premiers Pères de l'Église, au sujet de la place à accorder au culte des saints et de leurs reliques dans la liturgie. Certains pères s'opposaient à un tel culte des restes humains, d'autres s'en faisaient les ardents promoteurs. L'article nous présente les principaux arguments employés par chacun. Après un aperçu du consensus théologique et dogmatique finalement établi au sein de l'Église catholique naissante, l'article trace les différentes étapes de l'évolution du culte des reliques jusqu'à nos jours ce qui nous permet de mieux comprendre comment est vécu le culte des reliques au XIX^e siècle.

Le phénomène de la croyance envers les saints est complexe. Les saints sont vénérés à l'intérieur du cadre ecclésiastique, mais aussi, de manière non officialisée par l'Église, à l'extérieur de ce cadre. Les laïcs peuvent s'appropriier le culte d'un saint et en faire usage dans le quotidien afin d'obtenir une protection, des avantages et cela sans que le clergé puisse intervenir et se poser comme intermédiaire obligé entre Dieu et les

¹⁴ Peter Robert Lamont Brown, *Le culte des saints*. Paris, Cerf, 1984 et son ouvrage *Le renoncement de la chair*. Paris, Gallimard, 1995 aborde quant à lui le processus du célibat adopté par l'Église et la prépondérance du corps dans le culte des reliques.

fidèles. C'est dans cette optique que le livre de Jean Delumeau, *Rassurer et protéger*¹⁶, s'avère très utile pour comprendre la fonction sociale du culte des saints. Delumeau explique que le croyant fait face à plusieurs peurs inexpliquées durant l'époque moderne et recherche dans les saints des protecteurs. Ce besoin de protection et de réconfort joue beaucoup dans l'adhésion populaire au culte des saints et des reliques.

Dans une autre perspective, l'auteur André Vauchez nous présente dans son livre, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*, un chapitre entier au sujet du langage du corps comme manifestation et effet de la sainteté dans la mentalité commune¹⁷. Ce chapitre nous aidera à comprendre la relation qu'entretiennent les croyants, laïcs et ecclésiastiques, avec le corps des saints et le pouvoir qu'ils attribuent à leurs reliques. Cependant, l'ouvrage le plus utile à notre propos est sans nul doute celui de Patrice Boussel, *Des reliques et de leur bon usage*¹⁸.

Ce livre aborde la naissance du culte jusqu'à sa remise en question et ses critiques au XIX^e siècle. Boussel dresse un panorama complet de la vénération et des usages des principales reliques de la Sainte Famille. De plus, il emploie un regard fort critique quant à certains traits plus ou moins vraisemblables du culte. Son propos nous servira énormément à la rédaction du premier chapitre car il a recensé de nombreux auteurs qui ont exprimé leur opinion au sujet du culte des reliques. Cet exercice, réalisé par Boussel, nous a guidé dans notre recherche de témoignages pertinents de la pratique du culte des reliques. Par conséquent, nous pourrions déterminer avec plus d'exactitude comment est pratiquée la dévotion aux reliques au XIX^e siècle. C'est pourquoi ce livre est très important pour notre travail, car il est le seul ouvrage contemporain que nous avons pu obtenir qui étudie le culte des reliques durant notre période d'études.

¹⁵ Pierre Jounet, «Relique», in *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*. Paris, Latouzey et An., 1947. vol. 12. pp. 854-59.

¹⁶ Jean Delumeau, *Rassurer et protéger le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*. Paris, Fayard, 1989. Il faut surtout étudier le chap. VI : *Culte des saints et sociabilité*. Voir aussi Donald Weinstein et Rudolph M. Bell, *Saints ans Society*. Chicago, The University of Chicago Press, 1982.

¹⁷ André Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*. Rome, École Française de Rome, 1981. pp. 495-518.

¹⁸ Patrice Boussel, *Des reliques et de leur bon usage*. Paris, Balland, 1971. 300 pages.

Nous avons bien recensé de nombreux articles ou ouvrages sur ce sujet, mais la majorité touche la découverte et l'authentification de reliques au Moyen-âge¹⁹. Toutefois, le livre de Patrick Geary, *Le vol des reliques au Moyen-Âge*, aborde l'aspect du culte sous un angle nouveau²⁰. Il montre que les reliques ne sont pas un simple objet de culte, mais bien un moteur d'échange économique. Nous utiliserons cette façon de percevoir la relique tout au long de la rédaction du premier chapitre. De plus, cette nouvelle façon de concevoir le rôle de la translation et les fonctions sociales, économiques et spirituelles des reliques au Moyen-âge inspirera notre analyse de la translation même des reliques de saint Zénon. Nous aurons une meilleure idée de la fonction économique des reliques lorsque viendra le temps d'analyser, dans les chapitres quatre et cinq, les coûts liés à l'acquisition et à la translation des reliques. Les reliques que Bourget fait parvenir dans son diocèse sont peut-être elles aussi bien plus que de simples objets de culte ?

Dans la lignée du courant critique, rapporté par Boussel, au XIX^e siècle envers le culte des reliques, il est important de mentionner deux ouvrages. Tout d'abord, il y a le *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses* par Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy²¹. Ces trois tomes, édités en 1860, jettent un regard critique sur l'authenticité de certaines reliques et les croyances superstitieuses qui y sont rattachées. Nous retrouvons la même ligne de pensée chez Paul Parfait qui, avec *La foire aux reliques*²², recense un très grand nombre de reliques et démontre leur fausseté. Il semble que ces deux auteurs du XIX^e siècle soient plus critiques que leurs prédécesseurs quant à l'authenticité des reliques.

¹⁹ Nous pouvons citer, par exemple, les actes d'un colloque portant sur les reliques réalisé sous la direction de Bozoky, Edina et Anne-Marie Helvetius. *Les reliques : objets, cultes, symboles : actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997*. Turnhout, Brepols, 1999. 336 pages, où sur les dix-huit articles, seulement deux articles ne touchent pas la période médiévale.

²⁰ Patrick J. Geary, *Le vol des reliques au Moyen-Âge*. Paris, Aubier, 1993. 256 pages.

²¹ Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy, *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*. Paris, 1860.

²² Paul Parfait, *La foire aux reliques*. Paris, Dryfous, 18- .

3.3.1. L'apport des historiens de l'histoire religieuse au Québec

Notre étude serait incomplète si nous nous appuyions seulement sur des ouvrages qui ont pour sujet l'histoire du culte des saints et des reliques. C'est en ayant une représentation la plus vaste possible de la situation de l'Église québécoise durant cette période, que nous pourrions intégrer les tenants et les aboutissants du culte des reliques de saint Zénon et ses compagnons dans le paysage religieux du Québec.

Malgré le grand éventail de sujets abordés par les historiens des pratiques de dévotions religieuses, aucun livre ou article ne touche spécifiquement le culte des reliques au Québec. Pour la période antérieure, il existe bien les deux articles de Dominique Deslandres²³, mais cette dernière étudie le culte des reliques parmi les colons et les Amérindiens en Nouvelle-France. Elle s'interroge entre autres sur la fonction extra-religieuse des reliques et elle montre le faste avec lequel se déroule la translation de reliques en Nouvelle-France²⁴. Pour la période postérieure, il y a l'étude menée par Jean Roy sur le pèlerinage de la Tour des Martyrs de Saint-Célestin au début du XIX^e siècle²⁵. Ce pèlerinage créé autour de la dévotion des saintes reliques est une invention des prêtres désirant développer une piété populaire. Dans cette religion iconique, l'une des composantes importantes de la pitié ultramontaine, « le corps, la relique, l'image sont autant de signes dont on cherche la présence tangible »²⁶. Le clergé crée toutefois ce pèlerinage pour la dévotion des saintes reliques alors que certains membres, à l'intérieur même de l'Église, émettent des critiques, non pas contre le culte des reliques, mais contre les reliques douteuses et les superstitions. Cependant, pour le clergé ultramontain, cette valorisation du culte des reliques s'inscrit dans une stratégie plus large visant la promotion de la pitié populaire et la défense de la place de l'Église. L'invention de ce pèlerinage représente en quelque sorte une riposte à la montée du matérialisme dans la société québécoise de l'époque. Ces études nous fournissent certains éléments de

²³ Dominique Deslandres. « Des reliques comme... », *op. cit.*, pp. 93-108 ; « Signe de Dieu ... » *op. cit.*, pp. 145-160.

²⁴ Deslandres, « Signes de Dieu et légitimation... », *op. cit.*, p. 60.

²⁵ Jean Roy. « L'invention du pèlerinage de la Tour des Martyrs de Saint-Célestin (1898-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, no 4 (Printemps 1990), pp. 487-507.

²⁶ Roy, « L'invention du pèlerinage... », *op. cit.*, pp. 487-488

société québécoise de l'époque. Ces études nous fournissent certains éléments de comparaison intéressants. Cependant, afin de posséder une description du comportement religieux du clergé et des fidèles au XIX^e siècle, il nous faudra utiliser des travaux se rapprochant davantage de notre période d'étude.

Tout d'abord, notre travail se situe dans un courant historiographique, né durant les années 1960 et 1970, qui étudie la religion populaire au Québec²⁷. Ce courant a jeté les bases de l'étude du comportement des fidèles et du clergé à l'égard des différentes dévotions au Québec. Par exemple, le livre de Marie-Aimée Cliche²⁸ donne de parfaits exemples «des déviations» que peuvent prendre certains aspects des cultes religieux encadrés par l'Église. Cependant, Cliche étudie les comportements religieux des fidèles en Nouvelle-France, sans aborder en détail la dévotion aux reliques. Par contre, d'autres ouvrages nous seront plus utiles.

Nous entendons utiliser dans ce mémoire une piste interprétative émise par René Hardy dans son dernier livre, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec 1830-1930*. D'après cet historien, les différentes stratégies employées au 19^e et au 20^e siècle par le clergé afin de diriger spirituellement les fidèles créent «réveil religieux»²⁹. Ce réveil religieux est un lent mais continu processus d'acculturation qui conduit à une fidélité dans la pratique religieuse exceptionnelle. Nous allons tenter de découvrir si l'entreprise de Mgr Bourget entre dans le cadre de ce phénomène, observé par Hardy. Toutefois, Hardy amène l'idée d'une forme d'augmentation de la pratique religieuse. Nous ne pourrions pas mesurer un tel impact dans nos recherches car nous

²⁶ Roy, « L'invention du pèlerinage... », *op.cit.*, pp. 487-488

²⁷ Voir la série de colloques sur les religions populaires dans la partie du même nom dans la bibliographie. L'ouvrage le plus significatif et le plus complet dans cette démarche historiographique et méthodologique est, *Religion populaire, religion de Clerc ?*, de B. Lacroix et J. Simard, Québec, éd. I.Q.R.C., 1984.

²⁸ Marie-Andrée Cliche. *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrements ecclésiastiques dans le gouvernement de Québec*. Ste-Foy, P.U.L., 1988.

²⁹ Hardy emploie dans la conclusion de son second chapitre, dans René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec 1830-1930*. Montréal. Boréal. 1999, pp. 67-112, l'expression «réveil religieux». Toutefois, Hardy croit que cette expression ne signifie pas un retournement, un renversement spectaculaire des pratiques religieuses (pp.113-117). C'est plutôt un lent processus. La même observation au niveau de la lenteur du processus de changement peut s'appliquer à une tactique plus spécifique employée par le clergé et étudiée dans R. Hardy, *Les zouaves*, Montréal. Boréal. 1980. L'idée d'impliquer

de saint Zénon et ces compagnons martyrs. D'autres historiens affirment que le renouveau religieux n'est pas un processus mais une rupture, un «réveil». Le livre de Franck Remiggi et Louis Rousseau : *Atlas historique des pratiques religieuses*³⁰, nous renseigne sur les différentes pratiques religieuses dans le Québec du XIX^e siècle. Ce livre contient des relevés quantitatifs des pratiques religieuses ainsi que les différentes manifestations du rôle social et économique de l'Église et du clergé. Encore une fois, les auteurs s'intéressent au contrôle exercé par le clergé et au mouvement de résistance ou d'acceptation de la part des fidèles. Un tel désir de contrôle de la masse a été repéré par Jean Hamelin et Nive Voisine, auteurs d'une grande synthèse sur l'histoire du catholicisme au Québec, et ils ont montré qu'il s'inscrit dans le courant idéologique, politique et religieux de l'ultramontanisme³¹.

Certaines idées véhiculées par les historiens du fait religieux comme Hardy et Rousseau ne font pas consensus, en particulier celle de l'utilisation de l'expression «renouveau religieux» au sujet de laquelle les deux historiens s'opposent.³² Hardy préfère parler d'un processus d'acculturation de la population par les clercs tandis que Rousseau emploie le terme de « conversion collective ». L'historienne Christine Hudon tente, avec son article « le renouveau religieux québécois au XIX^e siècle : Éléments pour une réinterprétation »³³, de démêler le contentieux qui règne entre René Hardy et Louis Rousseau en déplaçant judicieusement le débat. Elle rappelle en effet l'importance de l'apport de la théologie morale d'Alphonse de Liguori qui, promue au XIX^e siècle, prône un adoucissement des pénitences lors de la confession et la communion et qui a pu alimenter une nouvelle ferveur parmi les catholiques québécois.

Hudon fait en particulier observer que le renouveau pastoral est diffusé auprès des fidèles grâce à de nombreuses manifestations religieuses extraordinaires (les missions, les jubilés, les retraites ou les neuvaines, mais aussi par des actions quotidiennes la

³⁰ Louis Rousseau et Frank Remiggi, *Atlas historique des pratiques religieuses : Le sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*. Ottawa, P.U.O., 1998.

³¹ Voir Jean Hamelin et Nive Voisine. *Les ultramontains canadiens-français*. Montréal, Boréal, 1980.

³² Voir à ce sujet, les deux articles de René Hardy et Louis Rousseau dans Michel Lagrée. *Chocs et ruptures en histoire religieuse. Fin XVIII^e et XIX^e siècles*. Rennes, P.U.R., 1998.

participation aux confréries, l'assistance aux sermons et la vie scandée par le calendrier liturgique). L'augmentation de la pratique religieuse n'aurait pas été possible sans une modification du système qui l'encadre. Nous allons tenter de démontrer comment s'intègre la translation des reliques de saint Zénon dans les stratégies employées par Mgr Bourget afin de susciter cette augmentation de la pratique religieuse.

En effet, ce mouvement de «renouveau religieux» est en partie attribuable à l'action incessante de l'évêque de Montréal, Ignace Bourget qui a marqué l'histoire du diocèse de Montréal dans la seconde partie du XIX^e siècle. Les ouvrages au sujet de ce haut personnage du clergé québécois ne sont pas très nombreux. Il y a bien plusieurs auteurs qui ont fait des biographies de cet évêque, mais la plupart ont été rédigées à des fins hagiographiques. L'étude de Léon Pouliot³⁴ semble se démarquer par son souci d'objectivité. Cet auteur a dédié une grande partie de sa vie à la recension et la lecture de la correspondance de Mgr Bourget. Certains articles plus récents³⁵ s'attardent à des aspects spécifiques de la spiritualité et de l'action religieuse de Bourget, tels que ses rapports avec les Jésuites. La documentation la plus adaptée à notre propos se retrouve dans un article du *dictionnaire biographique du Canada* rédigé par Philippe Sylvain³⁶. Cet article dresse un panorama fort détaillé des principales réalisations de Bourget. Ainsi, grâce à ces informations et à notre travail de recherche, nous pourrions mieux comprendre qui est vraiment cet acteur du renouveau religieux et quel rôle il a joué dans la diffusion du culte des reliques, et en particulier celles de saint Zénon, dans le diocèse de Montréal.

³³ Christine Hudon. « Le renouveau religieux québécois au XIX^e siècle : Éléments pour une réinterprétation », in *Sciences religieuses*. Vol. 24, no.4, 1995. pp. 467-489.

³⁴ Léon Pouliot, *Mgr Ignace Bourget et son temps*. Montréal, Beauchemin, 1955. 6 volumes.

³⁵ Voir les articles de Huguette Roy Lapointe, «Nouveaux visages de Mgr Bourget», in *Session d'études*. 51. 1984. pp. 39-52 et Gilles Chaussé. «Les Jésuites et le projet de société de Mgr Bourget» *Sessions d'études*, 53. 1986. pp. 41-50.

³⁶ Philippe Sylvain, « Ignace Bourget », in George Williams Brown, Sylvain Trudel et André Vachon, dir.. *Dictionnaire biographique du Canada vol. 11 de 1881 à 1890*. Sainte-Foy, P.U.L., 1982. pp. 103-115.

I. « Les châsses des martyrs peuvent avoir une grande puissance, comme leurs ossements eux-mêmes¹ »

1. Le culte des reliques à travers les siècles du christianisme

Le culte des reliques dans l'Occident chrétien est une dévotion étroitement reliée à l'évolution de la liturgie religieuse. En effet, la dévotion aux reliques connaît de nombreuses transmutations au fil des siècles. Cette croyance n'a pas été vécue par les fidèles et le clergé de façon monolithique. C'est ce que le chapitre qui suit mettra en évidence. Il permettra ainsi de mieux comprendre les rites qui accompagnent ce culte et qu'ont pratiqués les catholiques du XIX^e siècle au Québec.

Pour ce faire, nous allons tenter de démontrer que la croyance aux pouvoirs miraculeux des reliques n'est pas qu'une conviction de fidèles peu instruits, mais bien une conviction partagée et encouragée par une grande majorité des membres de l'Église. Il est certain toutefois que cette croyance ne fait pas l'unanimité et qu'au cours des siècles, des « abus » et des déviations, par rapport à ce qu'enseigne l'Église à ce sujet, sont observables, mais comme l'histoire religieuse le montre, les différents dogmes et rituels chrétiens ont connu le même genre de critique.

Plusieurs questions se posent alors et guident notre recherche. Par exemple, comment évoluent les perceptions du culte des reliques ? L'implantation du culte dans un lieu donné est-il un facteur de développement économique et politique important pour la société catholique ? Ces questions, que nous ne pourrons élucider que partiellement, nous amèneront à présenter la naissance institutionnelle et populaire du culte afin d'en comprendre les fondements. Ensuite, nous enchaînerons sur certains aspects que revêt le culte des reliques au Moyen âge et qui mettent en exergue les abus engendrés par la popularité du culte parmi les fidèles. Ces déviations par rapport à la norme édictée par l'Église apportèrent leurs lots de critiques qui menèrent aux remises en question du culte aux XV^e et XVI^e siècles. Les protestations provinrent autant des catholiques que des

¹ Propos de saint Jean Chrysostome au sujet des sarcophages des saints Juventin et Maximin et des tombeaux des saints Bernice et Prodoce. Citer par Patrice Boussel, *Des reliques et de leur bon usage*. Paris, Balland, 1971. p. 17.

protestants. Suivant les décrets du Concile de Trente au sujet de la croyance aux saints, le clergé catholique, pour sa part, dut redéfinir le déroulement et le contenu du culte, tout en conservant l'aspect miraculeux si cher aux fidèles. La mise en lumière de l'évolution du culte des reliques en Occident nous amènera finalement à exposer la remise en question plus soutenue du culte des reliques faite au XIX^e siècle en Europe. Cette remise en question n'eut pas le même écho au Québec alors que l'utilisation du culte des reliques par le clergé québécois, et en particulier l'évêque de Montréal Mgr Ignace Bourget, était mise de l'avant. Mgr Bourget se fit l'ardent propagateur du culte dans le diocèse de Montréal et fut l'acteur principal de la translation des reliques de saint Zénon à Montréal. Cet intérêt marqué de Bourget pour le culte des reliques sera approfondi lors des chapitres subséquents. Cependant, avant de considérer plus en détail ce phénomène, notre exercice serait incomplet sans une précision préalable des multiples termes et classifications que nous retrouvons dans l'étude du culte des reliques.

1.1. Terminologie

Afin de bien entamer ce bref historique de l'évolution du culte des reliques, nous devons définir adéquatement la signification et l'origine de l'emploi du vocable « relique ». L'appellation « relique » tire ses racines du latin *reliquae*, qui désigne des restes. Le terme n'est pas spécifique à la religion chrétienne, car nous pouvons retracer l'utilisation du terme « relique » chez les païens de l'Antiquité. Il était employé de façon à désigner les restes, les débris d'une combustion, d'un festin ou d'un corps humain². Les chrétiens ont adopté cette dernière signification pour évoquer les restes des personnes qui ont vécu une vie exemplaire (les saints) ou qui ont été suppliciées à cause de leur foi (les martyrs). Le culte des reliques n'est pas l'apanage de la religion chrétienne. Nous pouvons retrouver dans d'autres religions, telles que le Bouddhisme³ et l'Islam⁴, le même

² *Ibid.*, p. 249.

³ Pour des exemples du culte des reliques chez les musulmans, nous pouvons consulter les articles de Perween Hasan, « The Footprint of the Prophet », in *Muqarnas*. Vol. 10, 1993, pp. 335-343 et Jean-Michel Mouton, « De quelques reliques conservées à Damas au Moyen âge : Stratégie politique et religiosité populaires sous les Bourides », in *Annales islamologiques*. Vol. 27, 1993. pp. 245-254.

⁴ Nous pouvons aussi se référer aux articles de Gregory Schoper, « The Bones of a Buddha and the Business of a Monk » in *Journal of Indian Philosophy*. 27, 1999. pp. 279-324. et Kevin Trainer, « Relics,

type de culte des restes. Toutefois, ce sont les chrétiens qui ont attribué le plus d'importance à ce culte en l'institutionnalisant.

Au cours du XX^e siècle, une classification et une organisation culturelle ont été réalisées afin que le croyant puisse s'y retrouver dans la multitude des reliques qui sont disponibles à sa dévotion. Il existe plusieurs types de reliques. Louis Réau, spécialiste de l'iconographie religieuse, divise les reliques en deux catégories : les reliques réelles et les reliques indirectes. « Les reliques réelles ou primaires, c'est-à-dire les ossements du saint et les reliques indirectes ou secondaires appelées en latin *brandea, pignoria* : les linges mis en contact avec la châsse [...] sont des objets matériels que les fidèles peuvent voir, toucher, mais d'une espèce toute particulière, car elles sont à la fois matière et esprit⁵ ». Cependant, nous pouvons encore préciser cette classification⁶.

Les plus importantes reliques sont celles dites : « insignes ». Elles sont constituées de la totalité ou d'une grande portion des parties nobles du corps, par exemple : le cœur, la tête, ou même le corps entier. Ensuite nous retrouvons les reliques « notables » qui sont, quant à elles, composées d'éléments du corps de moindre signification tels les mains, les pieds et de grands os entiers (fémur, tibia, bras...). Pour finir, nous retrouvons les reliques « exiguës » qui comme leur nom l'indique, se rapportent aux petites parcelles du corps (doigts, cheveux, peau, ossements) ou aux objets qui ont été en contact avec la personne vénérée⁷.

Cette classification est valable pour toutes les reliques découvertes au fil des siècles par l'Église romaine. Toutefois, cette catégorisation, basée sur la dimension et l'aspect physique des reliques, n'est pas la seule qu'utilise le clergé. On peut, par exemple, déterminer la prédominance d'une relique selon l'ampleur de la vénération

Ritual and Representation in Buddhism : Rematerializing the Sri Lanka Theravada Tradition » in *History of Religions*. 38, 1999. pp. 403-407.

⁵ Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien, tome 1*. Paris, P.U.F., 1955. pp. 391-392.

⁶ Pour une définition plus élaborée, nous pouvons consulter : Bousset, *op. cit.*, pp. 249-251.

⁷ Au cours des XIX^e et XX^e siècles, les spécialistes des questions religieuses ont modifié cette classification en tenant compte de certaines considérations critiques.

qu'éprouvent à son égard les croyants⁸. En effet, il y a chez les catholiques, une hiérarchie dans la vénération des restes des saints : la plus petite parcelle de relique du Christ, de Marie ou des instruments de la Passion sera toujours plus précieuse que le corps entier d'un saint quelconque. Les reliques christiques et mariales occupent bien souvent le premier rang de la hiérarchie dévotionnelle. Toutefois, Boussel prétend qu'il arrive que les reliques d'un saint soient plus vénérées que les reliques christiques et mariales⁹. Un pays, une ville peut ainsi avoir une prédilection pour un saint autochtone (par exemple, les habitants de Paris pour sainte Geneviève). Un individu peut aussi avoir, pour toutes sortes de raisons, une préférence marquée pour un saint en particulier (par exemple, pour le saint dont il porte le nom).

Cependant, peu importe la relique que vénèrent les croyants, elle doit être traitée avec respect et précaution¹⁰. C'est pour cela que la plupart des reliques notables et exiguës sont entreposées dans des contenants qui se nomment « reliquaires ». Selon le mode d'utilisation, le reliquaire est un coffret aux dimensions et décorations variées¹¹. Par exemple, lorsque tout le corps d'un saint est entreposé à l'intérieur d'un reliquaire, nous le nommons la châsse¹².

Le reliquaire n'aura pas le même aspect si la relique doit être transportée par un dévot ou si elle doit être exposée à la vue de toute une paroisse dans une église fastueusement ornée. Le dévot conservera habituellement une relique dans un médaillon qu'il pourra porter sur lui, alors que les reliques soumises à l'exposition seront enchâssées dans un reliquaire souvent plus imposant. La forme du reliquaire dépend donc du type de culte qu'aura la relique qui est enchâssée. Une fois la relique déposée à

⁸ Selon les découvertes de Boussel, *op. cit.* pp. 101-136 et 178-189.

⁹ Tout au long de son ouvrage, Boussel démontre que les reliques sont vénérées selon plusieurs critères. Les fidèles peuvent accorder plus d'importance à une relique d'un saint parce que celle-ci aura démontré sa grande efficacité, *ibid.*, pp. 79-80.

¹⁰ Toute cette notion de respect qui entoure la dévotion aux reliques sera abordée en détail dans le second chapitre.

¹¹ M. L. David Daniel, « Reliquaire », in *Catholicisme : Hier, aujourd'hui et demain : encyclopédie dirigée par G. Jacquenet*. Paris, Latouzey et Ané, 1947-, vol. 12. p. 852.

¹² Il existe plusieurs types d'appellations pour les reliquaires : *chef-reliquaire* pour un reliquaire contenant le crâne ou figurant le visage et un buste; *pied-reliquaire* ou *bras-reliquaire*; *reliquaire collectif* contenant diverses reliques aux origines variées; en forme de triptyque ou de fiole. *Ibid.*, p. 852.

l'intérieur du reliquaire, celui-ci devient dépositaire du pouvoir sacré de la relique, il devient un lieu sanctifié¹³. Il doit être traité avec le même respect que la relique.

Tout comme les églises, qui sont la maison de Dieu, les reliquaires, lieux de repos des reliques, sont souvent le prétexte à la réalisation de merveilleuses œuvres d'art, de sculpture ou de joaillerie¹⁴. Étant donné que les reliques sont souvent de petite taille voire même quasi invisibles à l'intérieur de la châsse, l'artiste doit faire ressortir la puissance et la beauté à travers le support physique qu'est le reliquaire. De plus, le reliquaire est porteur de sens car il est aussi « un support iconographique par les images qu'il porte parfois et qui ont trait à la vie du personnage dont il contient les restes, et il est significatif par la forme qu'on lui donne¹⁵ ». Le reliquaire sert à la fois de lieu sanctifié, d'outil pédagogique et de moyen de promotion du culte du saint en question.

Ces informations au sujet de la terminologie entourant le culte des reliques nous permettent maintenant d'aborder avec une meilleure compréhension les différentes étapes de la naissance et de l'évolution du culte des reliques.

2. Antiquité et Moyen âge : naissance d'un culte

Les premiers chrétiens qui ont manifesté publiquement leur foi ont été très tôt persécutés et leur mise à mort a été présentée, par les premiers auteurs chrétiens, comme la preuve irréfutable de leur attachement à la nouvelle religion¹⁶. Ces gens, que la souffrance par le martyre rapproche de Jésus, font l'admiration de leurs coreligionnaires. À l'exemple du Christ, ils sont des êtres qui ont donné leur vie pour leur foi et leur corps doit être préservé. Ce respect des chrétiens pour le corps et le sort qui l'attend dans l'au-

¹³ Nous pourrions observer ce transfert de pouvoir lors du chapitre qui traitera de la translation des reliques de St Zénon. Le contenant qui contient les reliques devient un « lieu sanctifié ».

¹⁴ Réau décrit les principales matières et formes utilisées dans la confection des reliquaires et des châsses. Réau, *op. cit.*, pp. 400-402.

¹⁵ Daniel, *loc. cit.*, p. 852.

¹⁶ Boussel rapporte que Clément d'Alexandrie promeut le sort enviable de la mort des martyrs, « le martyr est le chrétien parfait, l'âme pure par excellence ». *op. cit.*, p. 9.

delà va aussi se refléter dans le culte qu'ils vont rendre aux restes des martyrs et des saints, et ce, dès le II^e siècle¹⁷.

En effet, les chrétiens, qui forment de toutes petites communautés, entourent de vénération les restes de leurs martyrs. Par exemple, le jour de l'anniversaire de leur décès, les fidèles vont prier sur la tombe des martyrs ou à l'endroit où ils ont été torturés. Peu à peu, le culte va converger vers l'appropriation, par les fidèles, des restes ou des objets ayant appartenu aux martyrs. Les fidèles s'attachent à de tels objets car ils représentent la mémoire qu'ils ont des martyrs. D'autre part, les martyrs représentent une grande source d'inspiration pour les fidèles parce que la souffrance qu'ils ont endurée ressemble énormément à celle qu'a vécue le Christ. Les fidèles utilisent alors les restes des martyrs comme des objets de culte qui rappellent à la fois la souffrance des martyrs mais aussi celle du Christ.

2.1. La diffusion des reliques

La diffusion de ces objets de culte connaît une croissance remarquable, grâce à l'adhésion progressive au christianisme de la population de l'Empire romain. Les changements sociaux et politiques observables dans l'Empire au fil des premiers siècles de l'ère chrétienne, tels que la chute de Rome aux mains des Barbares et la scission de l'Empire entre la partie occidentale et orientale, contribuèrent à créer un climat d'instabilité propice à l'adhésion des fidèles au culte des saints et des reliques. Toutefois, la relation qu'ont les tenants de la nouvelle religion avec la mort n'est plus tout à fait celle qui prévalait jusque-là. Par exemple, les pratiquants du culte des héros, culte identifié à tort comme étant à l'origine de celui des saints, ne vivent pas de la même façon la relation avec les morts car, contrairement aux saints et aux martyrs décédés, les héros célestes n'ont pas le même pouvoir d'intercession auprès des puissances célestes¹⁸. L'historien Peter Brown démontre cependant qu'il y a certaines ressemblances entre la relation spéciale vécue par les chrétiens envers le corps des saints montés aux cieux et la

¹⁷ Jounel, « Relique » in *Catholicisme : Hier, aujourd'hui et demain : encyclopédie dirigée par G. Jacquenet*. Paris, Letouzey et Ané., 1947-, vol. 12, p. 853.

¹⁸ Boussel, *op. cit.*, p. 15.

relation que vivent les païens avec leurs Dieux¹⁹. Par exemple, la nature même du rapport des vivants avec la mort est très semblable chez les païens et chez les chrétiens. C'est plutôt l'*objet* de l'imaginaire qui change d'une croyance à l'autre.

Les chrétiens²⁰ ont tout d'abord pris pour *objet* de culte le Christ (avec ses reliques indirectes) puis les martyrs et finalement, les saints qui n'ont pas été martyrisés mais qui ont vécu une vie exemplaire. Ces messagers de l'au-delà, que sont les saints, auraient une présence et une puissance qui ferait d'eux une ressource protectrice non-négligeable. Cette fonction protectrice des saints joue un rôle prépondérant dans les nouvelles relations sociales alors que s'effondre progressivement la sécurité morale et physique assurée par l'Empire romain.

Les croyants ne puisent pas seulement leur réconfort auprès des saints. Les reliques de ceux-ci contribuent aussi à rassurer ceux qui croient en leur pouvoir. La réputation du pouvoir des reliques se répand donc à travers un grand territoire et chacun souhaite avoir accès à cette protection. Selon Brown, le besoin d'accessibilité explique la propagation du culte des reliques et leur transfert pan-européen²¹. « Si les reliques pouvaient voyager, alors la distance entre le croyant et le lieu où l'on pouvait trouver le sacré cessait d'être une distance définie, physique²² ».

En effet, le culte des saints et de leurs restes débute autour de leur tombe ou de leur sanctuaire. Les croyants vont se rassembler près de leurs restes (qui ne se nomment pas encore « reliques ») pour toucher leur tombeau et demander aux martyrs d'opérer des bienfaits, telles que des guérisons. La foi des demandeurs est si grande qu'ils croient que leurs requêtes seront exaucées²³. La marche vers ces tombeaux étant longue, les croyants

¹⁹ Peter Robert Lamont Brown, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*. Paris, Cerf, 1984, pp. 34-35.

²⁰ Brown privilégie une approche qui abandonne un modèle interprétatif des mentalités à deux niveaux où les croyances populaires auraient lutté contre la raison des élites. Il part du postulat que tous les croyants, peu importe leur couche sociale, participent à la fondation du culte des saints. *Ibid.*, p. 35.

²¹ *Ibid.*, pp.115-117.

²² *Ibid.*, p. 116.

²³ Boussel mentionne que les *ex-votos* contenus dans les sanctuaires attestent de ces bienfaits. Les chrétiens ont énormément confiance que ces bienfaits sont l'œuvre des saints et de personne d'autre. Boussel, *op. cit.*, p. 17.

commencèrent à rapporter avec eux des parcelles des restes du mort qu'ils venaient de visiter. S'il n'était pas possible de s'approprier une parcelle de reliques, les fidèles pouvaient tout simplement appliquer des étoffes ou des onguents sur le tombeau afin que ces objets acquièrent le pouvoir tant recherché et ainsi, à leur tour, posséder ce pouvoir²⁴. Ce sentiment de possession entraîne un rapport avec la relique qui va plus loin que le lien spirituel. La relique devient un véritable objet économique.

2.2. La relique comme objet d'échange

C'est parce qu'ils désirent se procurer le pouvoir protecteur des reliques que les fidèles vont leur conférer une importance économique. En effet, les translations solennelles organisées lors de la découverte de reliques (inventées ou non) ou de leur transfert vers les églises, vont engendrer la mise en place d'une véritable économie²⁵. L'arrivée d'une ou de plusieurs reliques dans une communauté peut être en effet synonyme de croissance économique. Les translations permettent de créer de nouveaux centres de dévotion qui seront fréquentés par de nombreux fidèles qui vont nécessairement dépenser leurs argents pour se loger, se nourrir, se vêtir, se divertir... Il faudra développer toute une infrastructure pour les accueillir, plus ils seront nombreux, plus ces structures seront grandes. Les reliques contribuent ainsi à donner à leur nouveau lieu de résidence, une renommée plus grande que le simple statut de lieu de prière.

La relique elle-même devient un objet d'échange possédant une valeur monétaire ou de troc. Le commerce des reliques est né en même temps que le culte lui-même. Des reliques peuvent être achetées au même titre que n'importe quel ornement d'église. Cependant, dès que le christianisme acquiert un statut officiel au IV^e siècle, « le

²⁴ Cette idée de transfert de pouvoir a été repérée par Boussel dans les écrits de Grégoire de Nysse. Ce dernier était fort conscient que l'accessibilité aux corps de saints était très réduite. C'est pourquoi il a émis l'idée de la transmission des pouvoirs du corps des saints aux objets qui entreraient en contact avec le corps. *Ibid.*, p. 17.

²⁵ En Orient les translations se font officiellement dès le IV^e siècle, tandis qu'en Occident, elles débutent aux V^e et VI^e siècles. Michel-Yves Perrin, *Histoire du Christianisme des origines à nos jours. Tome II. Naissance d'une Chrétienté, sous la responsabilité de Charles et Luce Pierri*. Jean-Marie Mayeur dir, Paris, Desclée, 1995. p. 603.

commerce de ces choses saintes devint sacrilège²⁶ ». La vente d'ossements de martyr est défendue, mais les fidèles font la sourde oreille et le commerce perdurera jusqu'à aujourd'hui. Les reliques sont vendues autant à des églises, à des paroisses qu'aux fidèles pour leur dévotion personnelle. La relique est un objet monnayable. Parce qu'elle est un objet précieux pour la personne ou la communauté qui la possède et malgré qu'elle soit empreinte d'une puissance soi-disant miraculeuse.

L'inégalité de la distribution des reliques dans l'ensemble de l'Occident chrétien explique que les reliques deviennent mobiles. Comme le nombre de reliques disponibles à la dévotion est limité, il faut utiliser tous les moyens afin de s'en procurer. Le livre de Bousset comporte de nombreux exemples de saints qui ont été inventés afin de répondre à la demande sans cesse grandissante de reliques²⁷. L'invention des corps de saints peut nous amener à penser que les fidèles semblent plus interpellés par le pouvoir sacré de la relique que par l'authenticité ou l'origine de cette dernière. Il importe peu que les reliques soient découvertes dans une fosse commune où n'importe quels ossements auraient pu se mêler à un supposé corps de saint ou de martyr. Ce qui est essentiel, c'est de croire que l'on possède bel et bien une partie du corps saint ou un objet qui a été en contact avec ce corps saint et qu'il soit doté d'une efficacité sacrale. C'est la foi accordée au pouvoir de la relique par le croyant qui lui donne sa puissance protectrice et miraculeuse.

Toutefois, il faudra attendre au VI^e siècle pour observer une institutionnalisation des échanges et des possessions de reliques de la part de l'Église. C'est durant cette période que s'observe le phénomène du passage des reliques des lieux d'exhumations extra-urbains aux lieux de culte intra-urbains, au même titre que le déplacement des cimetières à l'intérieur des villes. Les reliques ne sont plus limitrophes mais bien intégrées à la société. Une telle prolifération donne lieu à de nombreux abus qui mènent les tenants d'un culte épuré à protester vivement. Toutefois, les oppositions sont déjà perceptibles durant les premiers siècles de l'implantation du culte mais elles n'atteignent

²⁶ Bousset, *op. cit.*, p. 199.

²⁷ On peut citer l'exemple de l'invention par saint Ambroise des saints Gervais et Protais. Bousset, *op. cit.*, p. 25.

pas l'ampleur qu'elles connaîtront au Moyen âge et durant les Réformes catholique et protestante. Voyons maintenant les premières interrogations concernant le culte des reliques.

2.3. Premiers signes d'opposition

Nous pourrions discuter longuement de la pertinence d'une croyance envers des reliques qui n'ont visiblement pas appartenu à une personne ayant vécu une vie de sainteté. L'exercice n'est pas pertinent pour l'objectif que nous voulons atteindre dans ce mémoire qui est de tenter d'étudier la signification que leur prêtait un membre du clergé québécois au XIX^e siècle. De plus, la croyance envers des reliques plus ou moins authentiques peut nous renseigner sur le degré d'implantation du culte. En effet, les inventions de corps de saints répondant à la demande des croyants peut nous amener à penser que le culte et le trafic des reliques étaient implantés solidement dans la chrétienté naissante²⁸. En effet, il importe peu au clergé et aux fidèles la façon dont on se procure le précieux objet. Ce qui importe, c'est que la demande soit comblée et que les nouvelles reliques, inventées ou non, soient réputées efficaces. Toutefois, les instances religieuses comprennent rapidement que, malgré l'implantation du culte des reliques dans la liturgie²⁹ et son statut officiel, plusieurs débordements peuvent avoir lieu.

Ces débordements seront la cause des récriminations de saint Augustin contre les pèlerinages. En effet, bien que ces pèlerinages apportent une vitalité spirituelle et économique aux habitants de ces lieux de prière, ils sont aussi le lieu d'une grande corruption³⁰. De plus, Saint Augustin croit que les débordements qu'engendre le culte des reliques sont causés par le nombre croissant de moines ambulants, propagateurs de fausses reliques qui abusent de la crédulité et des désirs des fidèles³¹. Il craint aussi que les pèlerins et les fidèles en viennent à croire que seuls « les lieux cités dans les deux

²⁸ C'est ce que Brown nous apprend à travers son livre *Le culte des saints...*

²⁹ Les premières traces d'une procession d'une relique de la vraie Croix est attestée à Jérusalem en 380 par la pèlerine Égérie. Jounel, *op. cit.*, p. 857.

³⁰ Bousset, *op. cit.*, p. 22

³¹ *Ibid.*, p. 57.

Testaments³² » soient habités par l'Esprit Saint et soient propices au recueillement. Saint Augustin, de même que saint Jérôme et saint Grégoire de Nysse, s'insurgeront contre les pèlerins qui, par leur comportement, déshonorent la pratique du culte des reliques³³. Ces trois auteurs chrétiens proposent un encadrement plus rigoureux du culte par le clergé, ce qui permettrait d'éradiquer les croyances naïves et irréligieuses.

Cependant, l'encadrement du culte par le clergé n'est pas un gage qu'il n'y aura pas de malversations. L'exemple de la découverte des reliques de saint Étienne au début du V^e siècle le démontre bien. Comme le mentionne Jounel, les croyants se précipitent sur les reliques de saint Étienne nouvellement découvertes³⁴, et ce peu importe qu'il y ait des doutes au sujet de leur authenticité.

Au-delà de l'encadrement ecclésiastique, le culte a eu besoin de balises dogmatiques. Des théologiens ont en effet senti le besoin de débattre de la légitimité du culte. Leurs réflexions ont guidé les croyants des siècles ultérieurs.

Le culte des saints et de leurs restes n'est pas seulement une affaire de foi personnelle, mais bien une manifestation religieuse publique et officielle. Or les Pères de l'Église ne seront pas tous d'accord avec cette manifestation de la foi chrétienne. Certains, comme Vigilantus, vont s'insurger contre la dévotion aux reliques. Pour lui, il était inconcevable que le corps du saint ou qu'un objet lui ayant appartenu, puissent posséder un pouvoir qui pourrait agir en dehors de la sépulture. Vigilantus comparait entre l'adoration des reliques et l'adoration du veau d'or dans l'Ancien Testament.³⁵

Cependant, l'Antiquité n'est pas la période où nous pouvons observer de grandes objections au culte des reliques. Les oppositions envers le culte sont peu nombreuses car

³² *Ibid.*, p. 22.

³³ Jérôme comparait Jérusalem à une seconde Sodome de part l'ampleur qui y avait pris le trafic de reliques et Grégoire de Nysse étaient apeurés par la corruption des fidèles. *Ibid.*, p. 22.

³⁴ Les Églises de Gaule vont être largement bénéficiaires de cet apport soudain des reliques de saint Étienne et cela explique qu'un grand nombre soit sous le patronage de ce saint. Jounel, « Reliques », *loc. cit.*, p. 854.

³⁵ Caroline Walker Bynum, *The resurrection of the body in western christianity, 200-1336*. New York, Columbia University Press, 1995. pp. 91-95.

cette dévotion n'a pas encore acquis toute l'importance qu'on lui connaîtra dans les siècles suivants. À cette époque, il y a plus de témoignages qui sont en faveur de la propagation et de l'adoption de ce nouveau culte que dans les périodes ultérieures.

2.4. Les propagateurs du culte

Dès le IV^e siècle, plusieurs Pères de l'Église voient dans l'hommage que rendent les fidèles aux restes des saints une action qui va plus loin que la simple prière en leur mémoire. Les reliques sont « des morceaux de la vertu du saint³⁶ ». La vertu du saint se trouve à être contenue dans la moindre parcelle de son corps.

Selon saint Grégoire de Nazianze : « les corps des martyrs ont le même pouvoir que leurs saintes âmes, soit qu'on les touche, soit qu'on les vénère³⁷ ». Ainsi, lorsque le fidèle a la chance de toucher le corps du saint ou du martyr, il s'effectue une transmission de pouvoirs entre l'âme de ce dernier et le corps qu'il a quitté. En le touchant, le fidèle peut recevoir ce même pouvoir. Une telle transmission de puissance sacrale dépend autant du pouvoir prêté à la relique que de la foi envers le saint. Comme le mentionne Bousset, cette croyance en une équivalence entre la foi au pouvoir du saint et la foi dans le toucher d'une de ces reliques, si curieuse soit-elle pour les esprits critiques d'aujourd'hui, va devenir la règle et la raison du culte des reliques³⁸.

Les contemporains de Grégoire de Nazianze voient dans le contact avec le corps saint la source même du pouvoir que peut générer la relique. Par le contact, se produit la transmission de pouvoir. C'est pour cela que saint Basile affirme : « celui qui touche les os d'un martyr participe à la sainteté et à la grâce qui y réside (Serm. In Pslam 115.4)³⁹ ». Comme il est très rare d'avoir le privilège de toucher directement le corps et les ossements des saints, la transmission du pouvoir se fait par l'intermédiaire d'un contact

³⁶ Bynum. *Ibid.*, p. 105-107.

³⁷ Citer dans Bousset, *op. cit.*, p. 17.

³⁸ *Ibid.*, p. 17.

³⁹ Citer dans Journel, « Reliques », *loc. cit.*, p. 854.

avec un objet étranger au corps, tels que les sarcophages, les châsses⁴⁰, et plus tard, avec tout objet ayant été en contact avec le saint lors de son vivant ou après sa mort. Au VII^e siècle, le sacramentaire Gélisien affirme, quant à lui, qu'une ou des reliques peuvent être considérées comme le corps du saint dans son intégralité⁴¹. Peu importe que les ossements d'un saint soient dispersés aux quatre coins du continent et réduits à de petites parcelles, ils conserveront toujours la totalité de leur pouvoir initial.

Le culte des reliques n'est donc pas un simple canal par lequel se fait la vénération d'un saint. Les Pères de l'Église croient qu'il y a une véritable transmission de pouvoir qui va de la relique vers le fidèle. Grâce à cette relation privilégiée qui s'établit entre le fidèle et les reliques de saints, la diffusion des reliques connaît un essor sans cesse grandissant. Cependant, ces mêmes fidèles n'accueillent pas le culte selon toutes les règles imposées par le clergé.

2.5. Le culte « populaire » des reliques

Si la diffusion du culte des reliques a connu un tel succès, ce n'est pas seulement grâce à la promotion du clergé. L'engouement des fidèles y est pour beaucoup. La popularité d'une telle dévotion peut s'expliquer par les propriétés miraculeuses et rassurantes prêtées aux reliques. En effet, la relique, pour ceux qui croient en son action bénéfique, a le pouvoir de guérir des malades ou de réaliser presque n'importe quelle demande faite par le croyant. Les reliques répondent aussi bien aux besoins du clergé et qu'à ceux des fidèles. Ces objets étant en nombre limité, les fidèles tout comme les membres du clergé sont souvent poussés à tout faire pour se le procurer. L'Église se doit de réglementer et de contrôler les actions des fidèles, clercs et laïcs, qui sont avides de reliques.

⁴⁰ Pour illustrer notre propos, nous pouvons citer l'exemple des conseils que prodigue saint Chrysostome en ce qui a trait au toucher des sarcophages des saints Juventin. Il affirme: « Embrassez leurs châsses, les châsses des martyrs peuvent avoir une grande puissance, comme leurs ossements eux-mêmes » Citer dans Boussel, *op. cit.* p. 17.

⁴¹ Citer dans Jounel, « Reliques », *loc. cit.*, p. 854.

Devant cette demande toujours croissante, le Pape Grégoire le Grand se voit dans l'obligation d'interdire l'accès à la plus grande source de reliques en Europe, soit les catacombes romaines⁴². En effet, prêts à tout pour posséder des reliques, les fidèles, clercs et laïcs, procèdent à un véritable pillage des cimetières souterrains où sont enterrés les martyrs. Afin d'enrayer cette véritable profanation tout en satisfaisant le désir de possession des fidèles, le Pape Grégoire le Grand va tenter de substituer les reliques des saints par des reliques figuratives, c'est-à-dire des « linges et huiles ayant touché le tombeau du martyr⁴³ ». L'idée de contact physique entre le corps du saint et un objet le représentant est ainsi renforcée. Grégoire le Grand peut donc avoir un contrôle accru sur la circulation des reliques tout en donnant la possibilité au plus grand nombre de fidèles de bénéficier de la vertu du saint.

Cependant, cette mesure n'est pas suffisante pour répondre à la demande sans cesse grandissante de reliques. Patrick J. Geary a remarqué que les fidèles qui ne peuvent se procurer de reliques offertes par les instances religieuses, orientent peu à peu leur dévotion et leur intérêt vers les « bienheureux »⁴⁴, les saints régionaux ou les saints non reconnus officiellement par l'Église car leurs restes sont plus accessibles et échappent au contrôle du clergé romain. Cette conjoncture permet aux fidèles et au clergé local d'être maîtres des reliques et d'en gérer le nombre qui peuvent être soumises à la dévotion. En effet, ces nouvelles reliques viennent combler le vide dû à l'inaccessibilité des tombes des martyrs qui a été décrétée par la papauté. Le meilleur exemple qui illustre ce phénomène est constitué par les patronymes utilisés pour baptiser les villages nouvellement érigés. C'est en effet durant cette période et les premiers siècles de Moyen âge que les nouveaux villages adoptent comme patronyme des noms de saints locaux⁴⁵.

Les fidèles qui croient et qui participent au culte des reliques font partie de toutes les couches de la société. Le culte n'est pas seulement l'affaire des moins instruits. Il s'inscrit dans les pratiques religieuses quotidiennes des chrétiens quelle que soit leur

⁴² Jounel, « Reliques » *loc. cit.*, p. 854. Il ne permet plus l'ouverture des tombeaux.

⁴³ *Ibid.*, p. 854

⁴⁴ Le titre bienheureux s'applique à des individus qui ont été béatifiés par Rome et dont on cite la foi et la vie chrétienne en exemple. La béatification est généralement préliminaire à la canonisation.

⁴⁵ Bousset, *op. cit.*, p. 50.

éducation. Par exemple, Grégoire de Tours, un érudit du VI^e siècle, attribue son sauvetage *in extremis* d'une tempête sur le Rhin à l'action bénéfique des reliques de saint Martin⁴⁶. Bousset rapporte que la croyance aux vertus salvatrices des reliques de saint Martin était aussi fort vive chez les paysans qui vivaient près de la résidence de Grégoire de Tours : ils recouraient à l'huile d'une lampe ayant servi près de son tombeau⁴⁷.

Toutefois, pour les tenants d'un culte encadré par les autorités légitimes, cette façon d'utiliser les reliques n'est pas la plus appropriée. Vénération de reliques inauthentiques, importance exagérée attribuée aux reliques et vol de reliques et de reliquaires : autant d'« abus » dénoncés par les pourfendeurs du culte des reliques qu'ils désirent épurer. En fait, il arrive que les critiques identifient carrément les abus au culte lui-même. C'est pourquoi le terme « abus » revient souvent lorsqu'il est question de décrire la situation du culte des reliques durant le Moyen âge.

3. Le crédulité des fidèles médiévaux

3.1. La diffusion des reliques continue

Le Moyen âge est la période où le culte conquiert l'ensemble de la chrétienté européenne et où l'on peut observer une grande diffusion de reliques. La grande mobilité des reliques est donc une des principales caractéristiques du culte à cette époque. Ces reliques se meuvent principalement de deux façons : par les translations officialisées de type solennel ou par des acquisitions plus ou moins malhonnêtes.

De nombreuses études font état des impacts des translations solennelles au Moyen âge. Par exemple, considérant l'impact des translations sur les populations qui reçoivent les nouvelles reliques, l'historien Pierre-André Sigal a démontré, dans un article sur l'étude des miracles de saint Gibrien à Reims au XII^e siècle, que la translation solennelle de reliques de ce saint a produit « une sorte d'onde de choc [...] au niveau de la rumeur publique, et s'étendant progressivement de plus en plus loin, mais s'affaiblissant avec le

⁴⁶ *Ibid.*, p. 27.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 27.

temps, puisque les miracles sont nettement plus nombreux au début de la période⁴⁸ ». Selon Sigal, il semble que les croyants accordent une plus grande confiance aux pouvoirs des nouvelles reliques et que, peu à peu, ils cessent de croire en l'efficacité des reliques qui sont soumises à leur dévotion depuis un certain temps.

Cette façon de concevoir l'efficacité des reliques peut être un facteur explicatif de la grande mobilité des reliques au Moyen-âge. En effet, les translations solennelles faites à intervalles réguliers peuvent pallier la brièveté de l'effet des reliques. La communauté (autant le clergé que les laïcs) doit se procurer de nouvelles reliques afin de retrouver cette « onde de choc » qui favorise la croyance des fidèles. Les travaux de Sigal nous apprennent donc que pour les croyants, l'efficacité de la relique est primordiale, mais que ce pouvoir dépend directement de la qualité de leur réceptivité.

En effet, la relique possède une force d'action parce que les croyants lui en accordent une. Il est certain que dans certains cas l'authentification par le clergé de la relique est un facteur capital de la promotion du culte. Cependant, si les fidèles cessent de croire aux pouvoirs de la relique, cette dernière ne sera plus d'aucune utilité. C'est pour cette raison que la popularité d'un culte est directement proportionnelle au sentiment de satisfaction qu'obtiennent les croyants quand ils vénèrent une relique, peu importe son origine. Ils accorderont leur foi à une relique qui est efficace⁴⁹.

Cependant, les translations des reliques ne s'expliquent pas seulement par le seul désir qu'ont les fidèles de posséder une relique qui répond à leurs demandes. Comme nous allons le voir tout au long de ce travail, les désirs du clergé peuvent être à l'origine d'une translation. Nous allons pouvoir observer que c'est sous l'impulsion de l'évêque de Montréal qu'aura lieu en 1869 la translation des reliques de saint Zénon.

⁴⁸ Pierre-André Sigal, « Maladie, pèlerinage et guérison au XII^e siècle. Les miracles de saint Gibrien à Reims », *Annales ESC*. Vol. 24, 1969, citer dans Bousset *op. cit.*, p. 47.

⁴⁹ Pour ce qui est de l'efficacité prêtée aux reliques étudiées par Sigal, un recueil de miracles, qu'il a étudié, prétend que les reliques ont opéré 102 miracles, dont 98 étaient des miracles de guérison. *Ibid.*, p. 46.

Au Moyen âge, un des besoins que devait combler le clergé était le sentiment d'insécurité qu'avaient leurs paroissiens. En effet, l'affaiblissement des structures politiques attribuable à la chute progressive de l'Empire carolingien aux IX^e, X^e et XI^e siècles cause ce sentiment d'inquiétude chez les fidèles. Il faut comprendre que la peur est un excellent catalyseur de foi pour les fidèles. Ceux-ci possèdent une conception de l'univers teintée d'animisme, c'est-à-dire que pour eux les objets, les phénomènes de la nature possèdent une âme. Dans cet univers animiste, s'affrontent les forces du bien et du mal⁵⁰. Or, par le culte des reliques, la force bénéfique peut protéger les fidèles contre les menaces physiques et spirituelles.

Le besoin d'être rassuré est si fort qu'il explique le vol des reliques. Certains ecclésiastiques ne voient pas de mal à subtiliser un objet qui ramènerait une certaine sécurité dans la communauté. « Ces pieux larcins ne choquaient que les victimes directes, ils réjouissaient les bénéficiaires, intéressaient toute la population et semblaient souvent approuvés par les divinités⁵¹ », car les miracles persistaient après le vol.

3.2. Économie de l'objet

Patrick J. Geary, dans son livre *Le vol des reliques au Moyen âge*, nous explique en détail tous les aspects que pouvait prendre le vol des reliques dans la société médiévale. L'auteur se base sur des sources appelées *Translationes*⁵². Il montre d'abord que les reliques ne causent pas seulement que des abus. : elles focalisent la dévotion religieuse, donnent le sentiment d'identité à un monastère ou à une église, donnent des moyens de protection physique et spirituelle et finalement apportent une vitalité économique⁵³. C'est dans ce contexte que s'inscrit le vol des reliques qui, si nous comparons avec la période précédente, se trouve quasi institutionnalisé et cautionné par les autorités ecclésiastiques.

⁵⁰ François Lebrun, *Histoire des catholiques en France*, Toulouse, Privat, 1980. p. 48.

⁵¹ *Ibid.*, p. 43.

⁵² Ces sources sont des rapports détaillés des étapes de la translation des reliques d'un endroit à un autre. Elles sont très utiles afin de déterminer la provenance d'une relique dans une communauté et la façon dont celle-ci a été acquise.

⁵³ Geary. *op. cit.*, pp. 41-43.

Les croyants effectuent des pèlerinages⁵⁴ afin de se recueillir auprès des reliques renommées. Les églises et les monastères qui les possèdent peuvent attirer des visiteurs généreux. Ceux-ci contribuent, à l'aide de dons monétaires, à l'entretien et à l'agrandissement de l'église⁵⁵. Les pèlerinages sont donc une grande source de vitalité économique car ils drainent dans la communauté d'énormes capitaux monétaires par les pèlerins qui invariablement devront se nourrir, se loger et faire des aumônes aux pauvres et des dons à l'église qui possède les reliques.

La relique est aussi un véritable produit d'échange. Nous pouvons l'observer lors des croisades en Terre Sainte. Les reliques acquises comme butin de guerre, lors des combats à Constantinople, vont servir aux conquérants pour obtenir des subsides supplémentaires de leurs rois. Ce fut le cas, par exemple de l'empereur latin d'Orient Baudoin 1^{er}, originaire de France. Il vend à Philippe-Auguste, et ce, à haut prix, une relique de la Vraie Croix⁵⁶. La vente de reliques ne cause aucun problème moral ou religieux aux grands qui désirent posséder les reliques au même titre que les plus beaux bijoux. Les reliques sont aussi utilisées comme un outil de chantage. Par exemple, Baudoin II menace de vendre la Couronne d'épines du Christ aux Vénitiens si Louis IX ne s'en porte pas acquéreur à grand prix. La manœuvre de Baudoin II, souverain de Jérusalem, avait pour but de renflouer les coffres de son nouveau royaume⁵⁷. Les reliques possèdent donc une valeur monétaire presque aussi importante que leur valeur spirituelle.

La demande toujours croissante pour ce produit encourage plusieurs personnes aux intentions malhonnêtes à profiter de cette situation pour faire circuler des reliques d'origine incertaine. Les croisades⁵⁸ et les pèlerinages à Rome et en Terre Sainte ne

⁵⁴ L'utilisation du terme pèlerinage ne réfère pas seulement au pèlerinage à Rome ou en Terre Sainte. Le pèlerin peut aussi bien parcourir de petites distances afin de se rendre à un lieu de dévotion moins connu, mais qu'il juge tout aussi efficace. Les lieux de pèlerinages sont donc multiples et la distance parcourue par les fidèles n'a aucune importance.

⁵⁵ Bousset, *op. cit.*, p. 43.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 55.

⁵⁸ *Ibid.*, pp. 49-56.

feront rien pour améliorer la situation car plusieurs « fausses » reliques proviennent de ces deux hauts lieux du christianisme. La naïveté des croisés, des pèlerins et des « consommateurs » de reliques, conjuguée au manque de scrupule de certains distributeurs peuvent être les causes de la circulation de reliques aussi farfelues qu'une dent de lait de Jésus. Mais un fait demeure : le besoin toujours constant des fidèles de s'approprier de nouvelles sources de protection céleste.

3.3. Les oppositions

Cette naïveté entraîne inmanquablement d'autres abus. Le dédoublement des reliques en est un et il alimentera l'argumentation des pourfendeurs du culte des reliques. Ce phénomène de dédoublement s'observe en particulier lors du retour des croisés en Europe. Par exemple, plusieurs reliques rapportées en Occident lors des croisades semblent en fait n'avoir jamais quitter l'Orient⁵⁹. Plusieurs personnes prétendent posséder le corps d'un même saint. Qui dit vrai? Où est le corps authentique? Plusieurs de ces questions demeurent sans réponse et c'est ce qui agace les opposants au culte des reliques. Comment un culte, bâti sur des incertitudes, peut-il avoir un statut officiel et être pratiqué par la presque totalité des chrétiens ?

Une certaine gêne persiste devant l'ampleur de la circulation de reliques plus ou moins authentiques. Ce sentiment est perceptible, et ce, bien avant les réformes protestantes et catholiques. Bousset a retracé des témoignages d'auteurs de la fin du Moyen-âge qui ridiculisent les croyants qui se font bernier par des commerçants de fausses reliques⁶⁰. Ces histoires vont même jusqu'à rire du culte en insistant sur le fait que la relique peut être composée de n'importe quelle matière. Cependant, ces railleries

⁵⁹ Bousset a découvert, grâce à ses recherches, que lors de la reprise de Constantinople en 1261 par les Byzantins, ces derniers affirmaient posséder des reliques qui, selon des écrits européens, auraient dû être emportées par les Occidentaux en Europe. Les Européens et les Byzantins jurent de posséder les reliques authentiques. Les Byzantins affirmaient que les Européens avaient seulement emporté des fac-similés des reliques et que les vraies reliques étaient toujours demeurées en sécurité, loin du pillage. De l'autre côté, les Européens croient qu'il s'agit là d'un mensonge. Alors, les deux camps sont persuadés de posséder les reliques authentiques et ils vénèrent les deux corps de saints, chacun de leur côté. *Ibid.*, p. 55.

⁶⁰ *Le Conte de Boccace et la Farce du pardonneur, du triacleur et de la tavernière* sont de très bons exemples du type de railleries que subissait le culte des reliques à cette époque. Bousset, *op. cit.*, pp. 57-60.

se font dans le respect de la religion, elles ne veulent offenser personne et leurs auteurs s'excusent même après les avoir dites⁶¹. Ce type de contestations est annonciateur des récriminations que fera Érasme contre les excès entourant le culte des reliques.

La difficulté d'identifier avec certitude l'origine et parfois même la nature des reliques peut remettre en cause la pertinence de garder ce culte au sein des dévotions chrétiennes. Ce courant critique existe depuis les tous débuts de la chrétienté avec les plaintes de saint Augustin contre les moines ambulants qui proposent aux fidèles crédules des reliques fausses ou douteuses⁶². Cependant, les intellectuels du Moyen âge vont encore plus loin. Ils vont dénoncer l'ampleur de ce problème qui, selon eux, vient ternir le culte, voire le fait verser ni plus ni moins dans l'idolâtrie⁶³. Cependant, il y a encore un autre problème, car les dénonciateurs des abus réalisent que bien que plusieurs reliques aient une origine douteuse, il semble qu'elles parviennent quand même à réaliser des miracles auprès des fidèles qui leur confient leurs demandes. L'efficacité du pouvoir sacré de la relique semble être indépendante de l'origine de la relique et cela donne des arguments aux défenseurs du culte.

3.4. Un exemple de défense du culte

Carlo Ginzburg démontre bien ce paradoxe avec l'exemple de Bernard d'Angers au XI^e siècle qui visite le sanctuaire de sainte Foy à Conques⁶⁴. La statue de sainte Foy contient un fragment corporel de cette sainte et est le centre d'une grande dévotion parmi les fidèles de cette époque qui font de grandes distances afin d'aller prier aux pieds de celle-ci. Bernard d'Angers, avec son regard d'intellectuel critique, considère la dévotion à cette statue comme une manifestation idolâtre. Ce n'est pour lui qu'un résidu des cultes païens des idoles de Diane et Vénus. Toutefois, devant le nombre de miracles attribués à la relique et sa grande puissance thaumaturgique, Bernard d'Angers se rétractera.

⁶¹ *Ibid.*, p. 62.

⁶² Bousset, *op. cit.*, p. 57.

⁶³ Carlo Ginzburg, « Le mot, l'idée, la chose » in *Annales ESC*. vol.46, no. 6, 1991, p. 1226.

⁶⁴ *Ibid.*, pp. 1227-1228.

Bernard d'Angers sera littéralement ébloui par le pouvoir de la relique. Le changement de sa conception du culte survient à la suite d'une discussion avec un sceptique qui avait osé insulter la sainte et qui s'était repenti suite à une vision de la sainte. Cette vision lui fit comprendre toute l'étendue du pouvoir de la sainte. Ce témoignage amena Bernard d'Angers à conclure « que la statue n'avait rien qui pût nuire à la foi ni faire craindre que l'on retombât dans les erreurs des anciens. Elle avait été érigée pour l'honneur de Dieu et pour garder la mémoire de la sainte⁶⁵ ».

Le point central du culte des reliques n'est pas tant l'origine des restes, que ce qu'ils représentent aux yeux des fidèles et de l'Église. Peu importe l'origine ou l'authenticité de la relique, ce qui importe c'est la représentation que s'en fait le fidèle. Comme nous l'explique Ginzburg le pouvoir réel de la relique réside dans la foi du croyant c'est pourquoi il faut faire abstraction de l'authenticité plus ou moins vérifiée de la relique. Pour Ginzburg, le lien intime qui se crée entre le fidèle et le pouvoir de la relique est donc basé sur la confiance que ce dernier lui profère.

3.5. Culte « populaire »

Le Moyen âge voit la consolidation d'un culte qui reflète les mentalités de l'époque. En effet, les fidèles médiévaux accordent plus d'importance au culte des reliques dans leurs pratiques religieuses que ceux de l'Antiquité. Comme l'écrit Richard W. Southern :

Les reliques étaient le principal moyen par où se procurer le pouvoir surnaturel nécessaire à la conduite de la vie quotidienne. Les personnes ordinaires pouvaient les voir et les manipuler, et pourtant elles n'appartenaient pas à ce monde passager, mais à l'éternité. Au dernier jour, elles seraient réclamées par les saints et deviendraient parties intégrantes du royaume céleste. Parmi tous les objets du monde visible, monde malin et inintelligible, seules les reliques étaient à la fois visibles et pleines d'une intelligence bienfaisante⁶⁶.

Les reliques sont donc considérées comme des objets qui contiennent un pouvoir certain. Toutefois, l'importance du culte des reliques dans la vie « des personnes ordinaires » est très difficile à évaluer de façon concrète et détaillée. En effet, il est ardu

⁶⁵ *Ibid.*, p. 1227.

⁶⁶ Southern cité par Geary, *op. cit.*, pp. 57-58.

d'identifier avec exactitude la représentation qu'avaient les fidèles du pouvoir de la relique puisqu'ils ont laissé peu de traces écrites de leur vision du culte. Toutefois, nous pouvons avoir une certaine idée de la popularité du culte en observant la mobilité des reliques, et surtout le volume de reliques qui circulent. Mais cette façon de raisonner n'est qu'un indicateur partiel de toute l'ampleur qu'a prise le culte des reliques dans la vie des fidèles médiévaux.

Malgré le besoin que semblent avoir développé les fidèles pour les vertus bienfaitrices des reliques, le culte des reliques est encore soumis aux critiques sévères des prédicateurs des XV^e et XVI^e siècles. Ces derniers ne tentent pas tellement de combattre le culte ou de mettre en doute les pouvoirs de la relique. Ils essaient plutôt de retourner à certains critères d'authenticité religieuse sans pour autant recourir à la critique historique, telle que nous la connaissons. Celle-ci apparaîtra plutôt au XIX^e siècle. Cependant, le souci de véracité qu'ont certains critiques tend à orienter le culte des reliques vers une dévotion exempte de superstition et mieux encadrée par le clergé. C'est avec ce souci en tête que l'évêque de Montréal entreprendra la translation solennelle des reliques de saint Zénon en 1869. Il offrira à la dévotion populaire les reliques de saint Zénon, tout en s'assurant que leur dévotion qu'elle respecte des règles liturgiques et spirituelles précises et codifiées. Toutefois, avant d'arriver à un tel niveau de codification et de contrôle, le clergé médiéval et celui des siècles à venir doivent faire face à plusieurs obstacles.

Un de ces obstacles est de taille. La croyance aux pouvoirs magiques des reliques cause des problèmes d'ordre théologique depuis les débuts du culte. Nous constatons que les fidèles se sont appropriés graduellement le culte des reliques au cours du Moyen Âge en les vénérant à l'extérieur des cadres officiels (le recours à des saints locaux, évoqué plus haut en est un bon exemple). Cette situation déplait à plusieurs membres du clergé qui veulent que l'Église reprenne le plein contrôle de cette dévotion. Les critiques seront nombreuses au XVI^e siècle et elles seront débattues lors du Concile de Trente.

4. La mise en place de la réforme tridentine

Afin de mieux cerner les principales remises en question du culte faites à l'intérieur et à l'extérieur du catholicisme, nous allons laisser de côté les séparations thématiques que nous avons employées lors des deux précédentes parties. Cette manière de faire nous permettra de découvrir les principales étapes dans l'élaboration d'une codification plus rigide du culte des reliques qui a lieu durant les XVI^e et XVII^e siècles. Les protestations contre le culte proviennent autant du corps même de l'Église que des protestants. Elles ont toutefois des motifs et des objectifs fort différents.

4.1 Érasme de Rotterdam

Le courant humaniste chrétien jouera un grand rôle dans ce que Boiron nomme la querelle des reliques au XVI^e siècle. Une des figures de proue de ce courant idéologique qui prône un retour à un culte authentique des reliques est Érasme de Rotterdam⁶⁷. Contrairement aux propositions de Martin Luther, qui cherche à abolir le culte des reliques, Érasme, quant à lui, « souhaitait seulement que celui-ci fût ramené à sa juste valeur, qu'il fût proposé comme un moyen d'accéder à une piété véritable et non une fin en soi⁶⁸ ». Érasme est bien conscient des abus qui se sont perpétués au fil des siècles. Cependant, ce réalisme ne l'empêche pas de croire fermement au pouvoir des restes des saints⁶⁹. C'est pour cette raison qu'il s'appliquera à dénoncer haut et fort les abus et superstitions entourant le culte des reliques et des saints. Il aspire à ce qu'une Église catholique réformée de l'intérieur offre aux chrétiens la possibilité de s'adonner à la dévotion d'un culte épuré⁷⁰.

Érasme exprime donc son désir pour une réforme en profondeur de la pratique du culte des reliques. Il considère que ce culte doit être accompagné d'une pratique

⁶⁷ Stéphane Boiron, *La controverse née de la querelle des reliques à l'époque du Concile de Trente (1500-1640)*. Paris, P.U.F., 1989. p. 17.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 18.

⁶⁹ Boiron relate qu'Érasme n'hésite pas à faire appel aux saints pour obtenir une guérison. *Ibid.*, p. 18.

⁷⁰ Érasme consacrera un livre complet sur ce sujet dans son œuvre les *Colloques*. Le pèlerinage est l'occasion pour Érasme de critiquer le culte de la relique du lait de la sainte vierge. Citer dans Boiron p. 19-21 et dans Bousset, *op. cit.*, pp. 63-66.

religieuse qui respecte autant les restes des saints, qui peuvent guérir les maladies, que leurs écrits, qui peuvent guérir l'âme⁷¹. Conscient que la défense du culte des restes peut lui apporter un lot de critiques de la part des opposants au culte, il dévoilera sa position dans un texte empreint de spiritualité et de réalisme :

Qu'on ne se recrie donc point contre moi mal à propos. J'ai souvent protesté que je ne blâme en aucune manière les cérémonies sensibles du Christianisme, ni les dévotions des gens simples, quand elles sont autorisées par l'Église, puisqu'elles servent à marquer et à entretenir la piété. Je dis plus, quoiqu'elles soient nécessaires à ceux qui ne sont encore qu'enfants dans la loi de Jésus-Christ, et qu'elles servent à les élever à l'âge parfait, elles ne doivent pas pour cela être négligées par les parfaits, puisqu'ils doivent cet exemple aux infirmes, et qu'elles sont elles-mêmes une partie de la Religion.

J'approuve donc votre action, si la fin n'en est pas défectueuse, et si vous ne vous bornez pas à ce qui devrait ne vous servir que de degré aux choses qui vous approchent le plus du salut. Mais honorer Jésus-Christ par des choses sensibles sans aller plus loin que ce qui frappe les sens, regarder ces pratiques comme le plus haut point de la religion, s'applaudir de cette disposition, faire un crime à ceux qui en jugent autrement, s'attacher, s'endormir, s'ensevelir dans ces pratiques, et pour le dire en un mot, être détourné de Jésus-Christ par les choses mêmes qui ont été instituées pour nous y conduire, c'est se départir de sa loi Évangélique qui est spirituelle, et retomber dans une espèce de Judaïsme, qui n'est peut-être pas moins funeste, que si, sans donner dans cette sorte de superstition, on étoit capable de vices énormes et scandaleux. Ce dernier mal est plus mortel, je l'avoue, mais l'autre est plus incurable⁷².

Pour Érasme, le culte des reliques constitue une dévotion « sensible » qui doit « marquer » et « entretenir » la piété et non en devenir le centre. C'est un moyen d'entretenir sa foi et non une finalité. Il s'agit d'un instrument de piété complémentaire aux autres dévotions prescrites par l'Église. Mais, Érasme croit aussi qu'il ne faut pas accorder une importance démesurée au culte des reliques qui peut souvent amener des débordements « scandaleux ». Comme nous l'avons vu précédemment, la relique est un produit monnayable et qui peut être achetée par le croyant qui le désire. Elle est toujours sujette aux malversations humaines.

Tout comme Érasme, les grands penseurs catholiques sont bel et bien conscients qu'il existe un problème dans la façon dont est pratiqué le culte des reliques. Toutefois, la charge la plus ardente contre ce culte provient des auteurs protestants. Cette critique se

⁷¹ Boiron cite *Le manuel du soldat chrétien ou les obligations et les devoirs d'un chrétien, et la préparation à la mort*, Paris, 1711 p. 157-158, *op. cit.*, p. 22.

⁷² Ce texte est encore tiré du *Manuel du soldat chrétien...* Citer dans *Ibid.*, p. 22.

trouve englobée dans leur condamnation de la notion de la communion des saints. Pour eux, le culte des reliques n'est qu'une aberration et ils en condamnent la pratique.

4.2. Martin Luther et Jean Calvin, les pourfendeurs

La hargne des critiques protestantes au sujet du culte des reliques sera un des grands facteurs qui pousseront les catholiques à réaliser une véritable reconsidération dogmatique et pratique du culte. Ces critiques décrivent bien souvent les excès et les abus superstitieux qu'engendre le culte des reliques. Martin Luther sera le premier à faire connaître son désaccord total envers l'idée même des indulgences et la façon dont est utilisé le culte des reliques. Luther n'approuve pas la façon dont les autorités politiques et religieuses de Wittenberg se jouent de la foi des fidèles en leurs offrant de se procurer des indulgences, au prix d'un pèlerinage au sanctuaire de reliques de Wittenberg. Mais ce qui déclenche réellement la croisade de Luther contre ces excès, c'est « l'indulgence plénière promulguée le 31 mars 1515 par Léon X en faveur de la reconstruction de Saint-Pierre de Rome⁷³ ». Bien que les instances politiques de Wittenberg n'approuvent pas la vente de cette indulgence plénière sur son territoire, le dominicain Jean Tetzl est envoyé en Saxe pour faire la prédication de l'indulgence⁷⁴. Luther s'insurge contre cette pratique car il juge qu'elle crée des effets néfastes sur la foi des fidèles⁷⁵. Mais ces protestations resteront lettre morte. Devant la condamnation de ses quatre-vingt-quinze propositions⁷⁶, Luther rompt avec l'Église catholique. Dès lors, il se fera le porte-étendard d'un mouvement de contestation des dogmes et dévotions catholiques dont le culte des reliques.

Cependant, l'auteur qui a crié le plus fort son indignation au XVI^e siècle est sans nul doute Jean Calvin. Le fondateur du calvinisme, qui s'implantera en Suisse et en France, critiquera activement l'emploi des reliques fait par les fidèles. Cependant, l'ouvrage qu'il rédige, le *Traité des reliques...*, n'est pas un traité dogmatique sur les

⁷³ Boiron, *Ibid.*, p. 40.

⁷⁴ Boiron décrit plus en détail ces événements qui mèneront à la rédaction des quatre-vingt-douze thèses de Luther. *Ibid.*, pp. 39-41.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 40.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 40.

questions de la non-légitimité du culte. Ce livre est plutôt un recensement des dévotions et des reliques douteuses qui sert à démontrer la puérité de ce culte qu'il relie à de la superstition. Comme Érasme dans l'*Éloge de la folie* par exemple, Calvin s'insurge contre le nombre effarant de reliques fausses, la cupidité qu'entraîne cette dévotion et surtout contre les aspects d'idolâtrie qu'a pris cette dévotion⁷⁷. Contrairement à Érasme, Calvin prône l'abolition de ce culte.

Selon les recherches de Stéphane Boiron, la littérature protestante est aussi porteuse d'une critique acerbe envers le culte des reliques. Les pamphlets et les ouvrages de type « engagé » mettent en relief les aberrations que cause la vente de reliques⁷⁸. Ces écrits sont ironiques et violents. Les critiques des protestants et celles des auteurs catholiques conduiront l'Église à s'interroger. En effet, les fidèles catholiques qui croient au culte souhaitent son maintien. Les autorités ecclésiastiques se doivent de réagir et d'effectuer une réforme et une réorganisation du culte des reliques et par le fait même, de plusieurs autres aspects de la religion catholique qui ont été attaqués par les critiques des schismatiques protestants.

4.3. Mise en place de la Réforme catholique

Devant le désir des penseurs catholiques de voir réformer le culte des reliques, il fallait que les hauts dirigeants de l'Église catholique définissent concrètement la teneur de cette dévotion. Le « Décret sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les saintes images⁷⁹ » comporte une partie dogmatique et une autre disciplinaire qui veulent mettre fin aux abus et répondre aux attaques des protestants. La partie dogmatique reprend les principales accusations portées contre le culte des reliques par les

⁷⁷ Jean Calvin, *Traité des reliques : advertisement très utile du grand profit qui reviendroit à la chrestineté s'il se faisoit inventoire de tous les corps saintz et reliques qui sont tant en Italie qu'en France, Allemagne, Hespaigne, et autres royaumes et pays. Introduction et notes par Albert Autin*. Paris, Bossard, 1921. pp. 86-94.

⁷⁸ Boiron cite l'exemple le plus probant qu'est l'ouvrage d'Antoine Marcourt, *Le livre des Marchans, fort utile a toutes gens : pour cognoistre de quelles marchandises on se doit d'estre trompé*, 1548.

⁷⁹ « Décret sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints, et sur les saintes images » in Karl Joseph Von Hefele. *Histoire des Conciles d'après les documents originaux traduit en français avec des notes critiques et bibliographiques par H. Leclerq Tome X première partie A. Michel Les décrets du concile de Trente*. Paris, Éd. Letouzey et Ané, 1938. pp. 592- 600.

protestants pour ainsi mettre en relief la légitimité que les catholiques accordent à cette dévotion⁸⁰. L'Église catholique prend une position solennelle tandis que les conciliaires tracent les lignes d'un contrôle accru du culte des reliques tout en réaffirmant sa légitimité : Seuls les saints dignement reconnus par l'Église sont désignés comme des bienfaiteurs de Dieu⁸¹. De plus, le Concile affirme que les saints possèdent le pouvoir de réaliser les demandes des fidèles et d'intercéder auprès du Christ, qui lui intercède à son tour auprès de Dieu⁸². Les saints sont donc des messagers, des intermédiaires. Leur pouvoir réside dans l'action de Dieu. Le culte des saints et de leurs restes ne pourrait avoir lieu sans la présence divine.

Le décret touchant le culte des reliques permet au clergé d'exercer un meilleur contrôle social sur la population en orientant les dévotions vers des saints qui vont servir à l'édification de l'Église, tout en s'assurant qu'il n'y ait plus de débordements comme par le passé. Toutefois, un grand défi attend l'Église catholique : s'assurer que les décrets réformateurs soient diffusés et appliqués à travers la catholicité.

Nous avons vu que le décret émis par le Concile de Trente touchait principalement les questions d'ordre disciplinaire et dogmatique. Cependant, plusieurs questions demeurent en suspens. Saint Charles Borromée est celui qui veillera à ce que les nouvelles dispositions connaissent une diffusion pan-européenne. Le travail commence par l'organisation de conciles provinciaux qui poseront les balises de la diffusion des décrets du concile de Trente. Saint Charles Borromée préside cinq conciles provinciaux (de 1596 à 1582) qui donnent lieu à l'élaboration détaillée des pratiques à respecter lors de la dévotion aux reliques. C'est cependant lors du quatrième Concile de Milan, en 1576, que sera définie la façon de reconnaître les reliques, les lieux et les façons de les conserver, les dispositions relatives à leur exposition et la cérémonie de la translation⁸³.

⁸⁰ Par exemple, le décret insiste sur la notion de vénération des reliques et non sur celle d'en faire une adoration, comme le décrivent les protestants.

⁸¹ Nous retrouvons ces considérations dans la partie disciplinaire. *Ibid.*, p. 600.

⁸² *Ibid.*, p. 597.

⁸³ Boiron, *op. cit.*, pp. 68-69.

Les dispositions prises lors de ces Conciles présidés par saint Charles Borromée vont connaître une diffusion lente dans l'Europe catholique⁸⁴. Le clergé approuve le nouveau cérémonial de l'exposition et de l'adoration des reliques et la plus grande rigueur dont il doit faire preuve dans le processus d'authentification des reliques⁸⁵. Mais il reste à effectuer un grand travail d'épuration du culte. Certains membres du clergé vont s'attaquer à cette tâche.

5. Les résultats de la Réforme catholique : tentatives d'épuration

Dans l'œuvre « d'épuration » du culte des reliques, il ne faut pas négliger le travail des Jésuites qui combattent les protestants, principaux adversaires du culte, en leur reprochant leurs propos hérétiques. Comme l'explique Stéphane Boiron, pour y parvenir, le jésuite Bellarmin⁸⁶ « examine les différents dogmes condamnés par les Protestants. À propos de chaque problème controversé, après avoir exposé la bibliographie et l'état de la question, il retrace l'histoire des hérésies qui influencèrent les théories protestantes et, après avoir produit *in extenso* les arguments soutenus dans chaque camp, il réfute ceux des protestants⁸⁷ ». Toutefois, c'est l'énorme travail d'épuration hagiographique entrepris par des moines érudits, que nous connaissons plus tard sous le vocable de Bollandistes⁸⁸, qui fait en sorte de dépoussiérer le culte des saints et de leurs reliques. Le travail minutieux de philologie de ces moines consiste à rédiger une version plus critique de la vie de saints. Il est certain que les critères critiques du XVI^e siècle sont bien différents de ceux d'aujourd'hui, mais leur entreprise démontre bien à quel point le souci d'authenticité et surtout de crédibilité du culte est l'objectif premier du clergé. Toute

⁸⁴ Boiron cite l'exemple de la France où la grande majorité des dispositions prises lors du Concile de Trente vont tarder à s'affirmer dans la France gallicane, jalouse de son autonomie face à l'Église romaine. *Ibid.*, p. 70-78.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 78.

⁸⁶ Le plus célèbre est sans doute Robert Bellarmin qui fut un controversiste de l'Église catholique qui déploya le plus d'effort à combattre les propos diffamatoires tenus par les Protestants. *Ibid.*, pp. 83-85.

⁸⁷ Pontien Polman, *L'élément historique dans la controverse religieuse du XVII^e siècle*. Gremloux, 1932. pp. 512-515 in Boiron, *Ibid.*, p. 83.

⁸⁸ L'appellation Bollandiste tire son origine du Jésuite belge Jean Bolland qui, après le père Rosweyde, fut chargé de la publication des *acta sanctorum*, ouvrage phare dans l'œuvre d'« épuration » de l'hagiographie. Pour obtenir de plus amples informations au sujet de la constitution du groupe d'hagiographes critiques et leur influence dans l'historiographie, voir Paul Peeter, *L'œuvre des Bollandistes*. Bruxelles, Palais de l'Académie, 1961. 208 pages.

cette démarche est en lien direct avec le courant idéologique promulgué par le Concile de Trente qui vise à encadrer le fidèle dans ses croyances et les rituels.

Le contrôle accru de la part de l'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles ne diminue pas la ferveur religieuse des fidèles pour les reliques. Toutefois, l'Église se retrouve dans une position inconfortable parce qu'elle n'empêche pas les fidèles de croire aux pouvoirs thaumaturges des reliques. Le clergé doit en même temps promouvoir un culte encadré et épuré de toutes superstitions tout en permettant et encourageant la croyance aux pouvoirs miraculeux de la relique. Cette décision peut paraître paradoxale quand nous savons à quel point le clergé combat toutes formes de déviances populaires durant cette époque⁸⁹. Mais la croyance aux pouvoirs miraculeux de la relique n'est pas considérée comme une déviance lorsqu'elle est justement encadrée par les lumières du clergé.

La naïveté caractéristique des fidèles médiévaux fait place au scepticisme de certains membres de l'élite catholique qui deviennent graduellement plus suspicieux au sujet de l'origine des reliques et qui, pour écarter tout élément superstitieux, exige que l'authentification officielle se fasse de plus en plus systématiquement⁹⁰. Durant cette période d'authentification, les châsses et les reliquaires sont ouverts et un grand tri s'opère parmi les reliques dites vraies ou fausses. Cependant, cette manière de procéder n'empêche pas l'authentification de reliques à l'origine plus ou moins douteuse. En effet, le certificat d'authenticité accordé par l'Église, appelé « authentique », n'est pas une confirmation indubitable que la relique provient du saint. C'est plutôt un document officiel qui atteste que les instances religieuses qui procèdent à l'authentification sont persuadées qu'il s'agit d'une sainte relique. Aucune enquête n'est faite à savoir si le saint a bel et bien existé ou si la relique en question provient bien du saint. Il faut donc faire une différenciation bien nette entre l'authentification et la certification scientifique de l'origine réelle de la relique. L'authentique n'est en fait qu'une confirmation l'Église

⁸⁹ Lebrun, *op. cit.* pp. 129-130.

⁹⁰ Au cours de nos recherches en archives, nous avons pu remarquer que le XVIII^e siècle produira un nombre effarant d'authentiques de reliques (document officiel émanant surtout de Rome et qui atteste de l'authenticité de la relique. C'est en quelque sorte un certificat d'authentification), et ce, même si nous avons à faire à des reliques antérieures à cette époque. Dans son souci de rendre le culte le plus authentique possible, les autorités religieuses se mettent à effectuer un énorme tri de reliques et chaque relique qui est exposée à la dévotion doit posséder un tel authentique afin de prouver son origine indubitable.

atteste que la relique peut être soumise à la dévotion. Ainsi, nous ne sommes jamais certains de l'origine de plusieurs reliques qui ont reçu une authentification⁹¹.

Malgré ces préoccupations, la popularité du culte aux XVII^e et XVIII^e siècles ne connaît pas de recul. Au contraire, l'univers catholique est envahi par un nombre toujours grandissant de reliques. Deux facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Tout d'abord, la redécouverte des catacombes romaines explique que de plus en plus de reliques antiques circulent parmi les croyants⁹². Un grand nombre de reliques de martyrs seront extraites des catacombes durant cette époque⁹³. Même si ces nouvelles reliques proviennent de Rome, le problème de leur authenticité et de leur identification de la relique n'est toujours pas résolu. En effet, comme ces reliques sont parfois vieilles de plus de mille ans, il est difficile d'affirmer que tels ossements ont réellement appartenu à un saint en particulier. Il faut se fier aux inscriptions murales que l'on retrouve près des tombeaux ou sur le tombeau lui-même⁹⁴. C'est ce que fera Mgr Ignace Bourget lors de la découverte des reliques de saint Zénon à la crypte de la basilique de Saint-Paul-des-Trois-Fontaines en 1869. Il se fiera aux inscriptions qu'il identifiera auprès du lot de reliques pour les associer à saint Zénon et à ces compagnons martyrs.

Le second facteur est la prévoyance des croyants. Cette attitude est très répandue tant chez les clercs que chez les laïcs. Il se manifeste par le souci des gens qui côtoient une personne susceptible de devenir sainte. Ces gens accumulent les vêtements, le sang, les résidus corporels (cheveux, barbes, peaux) du futur saint pour ainsi amasser une réserve, parfois innombrable, d'objets qui deviendront plus tard des objets de culte⁹⁵. Grâce à cette prévoyance, chaque nouveau saint canonisé durant l'époque moderne et contemporaine procure aux fidèles un nombre beaucoup plus élevé de reliques que le

⁹¹ Bousset rapporte le cas de la découverte des restes de sainte Philomène qui furent identifiés et authentifiés au début du XIX^e siècle. Des archéologues et des historiens ont par la suite démontré que cette dévotion fut inventée de toute pièce. Bousset, *op. cit.*, p. 92.

⁹² Bousset *op. cit.*, p. 78.

⁹³ C'est à partir de 1578 que les catacombes ont été redécouvertes par les chercheurs de reliques après une longue interdiction de visite qui remontait du temps du pape Grégoire IX (1227-1241). *Ibid.*, p. 78

⁹⁴ En 1668, la Congrégation des rites appose le décret que si un tombeau est orné de la palme et la fiole, son occupant est considéré comme un saint. *Ibid.*, p. 79.

⁹⁵ Bousset, *op. cit.*, p. 81.

faisaient les autres saints par le passé. Malgré toutes ces dispositions pour rendre le culte exempt de toute ambiguïté concernant l'authenticité des nouvelles reliques, les protestations persistent.

6. Le XIX^e siècle et la remise en question plus poussée

Le récent souci d'authenticité de la part des promoteurs du culte des reliques ne fait pas taire les nombreuses critiques. La critique historique et la rigueur scientifique à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle font en sorte que plusieurs philosophes tel que Voltaire⁹⁶, préconisent une attitude de grande réserve envers le culte. Comme dans les périodes antérieures, ces critiques insistent sur le nombre élevé de reliques fausses⁹⁷. Dans la même veine, les hagiographes et les auteurs comme Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy et Paul Parfait démontrent au XIX^e siècle tous les aspects de « superstition », de fausseté et de charlatanisme que peut revêtir le culte. Ils essaient de séparer le bon grain de l'ivraie en étalant au grand jour le culte de reliques douteuses. Comme le dira J.-A.-S. Collin de Plancy, leur but n'est pas d'attaquer la religion, mais d'éclairer les esprits à la lueur des lumières que la raison peut apporter⁹⁸. Pour lui, il est tout à fait louable d'accorder de l'importance aux reliques des saints, de la même façon que les Anglais ou les Français accordent une valeur aux objets ayant appartenu aux grands de ce monde comme Shakespeare ou Voltaire. Cependant, il est tout à fait ridicule de croire que ces objets vont procurer à son détenteur un quelconque savoir-faire littéraire, de même qu'il est aussi ridicule de croire que les reliques procurent un pouvoir céleste⁹⁹.

Ces prises de position vont mettre en doute le pouvoir sacré de la relique. Elles vont aussi insister sur la notion de profit¹⁰⁰ que peut revêtir le culte. Si la relique est

⁹⁶ Bousset affirme que Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, présente une attitude réservée et historique face au culte des reliques. *Ibid.*, p. 83.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 83.

⁹⁸ Jacques-Albin-Simon Collin de Plancy, *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*. Paris, 1860. p. LVI-LVIII.

⁹⁹ *Ibid.*, p. LVI-LVIII.

¹⁰⁰ Un pamphlet anglophone rédigé en 1892 circulait à Montréal et insistait justement sur la notion de vente frauduleuse de relique aux origines douteuses. B. M.. *The Holy Roman Curiosity Shop : a Lecture on Relics*. Montréal, N. Murray, 1892, 16 pages.

véritablement un outil de piété, disent les détracteurs, elle ne devrait pas faire l'objet de vente ou de tractations économiques¹⁰¹. Devant les nouvelles découvertes scientifiques et une déchristianisation sans cesse grandissante des institutions et de la société, un auteur du XIX^e siècle opposé au culte affirmera même que le rôle social des reliques est terminé en 1800¹⁰². Pour lui, le recours aux reliques est devenu obsolète.

Cependant, nous ne croyons pas qu'il faille conclure à un désintéressement complet de la part du clergé et des fidèles pour les reliques au XIX^e siècle. L'esprit critique ambiant fait en sorte que les commentateurs abordent le culte de façon plus scientifique tout en respectant l'aspect liturgique du culte. Nous pouvons citer l'exemple de l'abbé Battifol qui tente de démontrer dans son article, « La science des reliques et l'archéologie biblique », que les reliques ne sont pas seulement des objets de culte, mais des objets d'étude à part entière¹⁰³. Il est certain que cet auteur croit profondément à l'action bénéfique que la relique peut procurer à celui qui y croit. C'est pour cette raison qu'il entreprend une classification des reliques divisée en quatre catégories afin de faire taire les détracteurs du culte. Selon lui, la relique peut être réelle, c'est-à-dire que l'on peut sans aucun doute l'associer à un saint bien précis. La relique peut être aussi représentative. Elle s'apparente alors au type de reliques figuratives distribuées par le Pape Grégoire le Grand. Ensuite viennent les reliques qui sont inexactement nommées et, pour finir, les reliques fausses. Selon Battifol, ce classement permet de situer exactement la nature de la relique que l'on voudrait identifier et classer. Cependant, il affirme lui-même que comme son travail ne pourra mettre fin à la controverse au sujet de l'authenticité des reliques,¹⁰⁴ il a effectué plutôt un travail méthodologique.

Cet historique de l'évolution du culte des reliques nous aura permis de découvrir que les détracteurs ne sont pas apparus avec le courant de critique historique du XIX^e siècle. Les pourfendeurs ainsi que les promoteurs du culte sont présents depuis que la dévotion aux reliques fait partie du christianisme. De tout temps, le culte a été critiqué.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² L. Lefevre in Bousset *op. cit.*, p. 90. Lefevre explique son affirmation en disant que la relique : « n'est plus cependant, comme au moyen âge, la préoccupation de tous ». p. 91.

¹⁰³ Pierre Battifol, « La science des reliques et l'archéologie biblique », *Revue biblique*, I (1892), p. 157.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 198.

C'est dans le but de faire taire ces critiques l'Église a cru bon de doter le culte d'un cérémonial bien précis qui règle l'exposition et l'adoration des restes de saints.

De plus, la relique est plus qu'un support de dévotion. Au fil des siècles, le culte des reliques s'est développé afin de véhiculer plusieurs messages. La relique peut servir autant les aspirations du clergé que celles des fidèles. Chacun utilise les divers pouvoirs de la relique de la façon qui lui sera le plus profitable. Par exemple, les fidèles peuvent utiliser la relique pour obtenir des saints, protection et guérison. La relique peut aussi devenir un objet économique avec une valeur fort élevée. Le clergé peut quant à lui se servir de la relique comme d'un support éducatif qui lui permet de promouvoir plusieurs messages. Le clergé peut aussi bien utiliser les reliques pour promouvoir des valeurs morales que pour opérer un certain contrôle sur les dévots. Le culte des reliques est donc une dévotion qui peut facilement servir les stratégies de conversion et de stimulation de la foi. C'est justement sous cette optique que Mgr Bourget va tenter d'utiliser la translation des reliques de saint Zénon. Il se servira du potentiel éducatif et de conversion des reliques afin de réaliser ces objectifs de stimulation de la foi des fidèles du diocèse montréalais. L'emploi des reliques pour réaliser son projet sera d'autant plus facilité par le fait que la critique plus poussée envers le culte est beaucoup moins forte au Québec qu'en Europe. Au moment de la translation des reliques en 1869, le climat social québécois, nettement influencé par les thèses ultramontaines, favorise grandement ce genre d'échange entre Rome et Montréal. Nous aurons le loisir d'approfondir cette dynamique dans les chapitres subséquents.

L'étude que nous entendons réaliser à travers ce mémoire tentera donc démontrer que le culte des reliques ne disparaît pas chez les fidèles et le clergé montréalais au XIX^e siècle comme semblent l'annoncer certains détracteurs. Au contraire, nous allons mettre en lumière la vivacité de ce culte chez l'évêque de Montréal, qui a tenté d'implanter cette dévotion chez le plus grand nombre possible de fidèles de son diocèse et même de la province. Les manifestations entourant la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs, effectuée en 1869, reflètent ce que nous venons de démontrer tout au long de ce chapitre. Les reliques de saint Zénon seront utilisées par Bourget afin de

véhiculer des messages et des valeurs aux fidèles qui eux, devront se soumettre à un cérémonial bien précis afin de prier et de vénérer les reliques. C'est pour cette raison que ce travail s'attardera sur les actions du promoteur de ce culte.

II. Le culte des reliques : cérémonies et pratiques

1. Introduction

Avant d'exposer les étapes et les conséquences de la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs réalisée par Mgr Ignace Bourget, il est essentiel de saisir les nombreuses composantes de la ritualisation des reliques chez les fidèles, mais surtout chez le clergé montréalais au milieu du XIX^e siècle au Québec. Cet aspect de la liturgie catholique semble bien implanté dans les mœurs religieuses des Québécois de cette époque et il possède une codification précise qui s'inscrit dans le mouvement de réforme des pratiques religieuses mis en branle depuis la Réforme tridentine. Toutefois, comme nous allons le découvrir lors de ce chapitre, Mgr Ignace Bourget a senti le besoin d'effectuer un « ménage » dans cette codification déjà existante afin que le culte soit célébré de la même façon à travers son diocèse. Et plus encore, pour Bourget, le culte des reliques, ainsi uniformisé, est un outil didactique et ce, autant auprès du clergé que des fidèles. Les rites entourant la vénération des reliques sont nombreux et ils ont dû être décrits en détail afin que le clergé puisse s'assurer que les fidèles les assimilent de la bonne façon.

Toutefois, il ne faut pas percevoir le rite comme exclusif au domaine religieux. Comme le rapporte Claude Rivière, que l'on adopte la définition de Marcel Mauss qui considère le rite comme un acte traditionnel efficace qui renvoie à des choses sacrées, celle de John Beattie, qui conçoit le rite quant à lui, comme un acte symbolique, ou bien l'opinion de Meyer Fortes qui croit que l'occulte est l'objectif principal des rites, chaque chercheur peut employer une définition du terme rite qui s'applique le mieux au genre de recherche qu'il effectue¹. Rivière emploie, quant à lui, une définition qui pourrait s'appliquer au type d'étude que nous réalisons :

les rites sont toujours à considérer comme l'ensemble des conduites individuelles ou collectives, relativement codifiées, ayant un support corporel (verbal, gestuel, postural), à des caractères plus ou moins répétitif, à forte charge symbolique pour leurs acteurs et habituellement pour leur témoins, fondées sur une adhésion mentale [...]².

¹ Claude Rivière, *Les rites profanes*, P.U.F., Paris, 1995. p. 10.

² *Ibid.*, p. 11.

Rivière mentionne que le rite touche la codification des paroles, des gestes et de la posture. Comme nous allons le décrire plus en détail dans ce chapitre, les deux documents³ que nous avons découverts dans les archives de la Chancellerie de l'archevêché de Montréal et qui représentent la codification du culte des reliques à Montréal, décrivent les paroles, les gestes, l'habit et les déplacements à réaliser lors d'une cérémonie-type d'une translation de reliques et de leur célébration. Ces règles permettent de guider les fidèles et le clergé dans la compréhension et la représentation qu'ils se font de la cérémonie. De plus, l'union de ces deux textes nous permet de présenter un modèle d'une cérémonie dédiée au culte des reliques, telle qu'elle a pu être vécue en 1869 au moment de la translation et de l'exposition des reliques de saint Zénon.

Plusieurs questions guideront notre recherche. Quel type de cérémonial du culte des reliques est-il en vigueur à Montréal au moment de la translation des restes de saint Zénon ? L'Église montréalaise promeut-elle avec rigueur le culte de reliques ? Quelle sensibilité, quels préceptes entend-elle promouvoir ? Toutefois n'oublions pas que le culte des reliques était présent dans le paysage religieux bien avant le XIX^e siècle. Les reliques auraient été présentes dès les tout premiers temps de la colonisation française en Nouvelle-France. C'est pour cette raison que nous allons présenter brièvement certaines caractéristiques du culte des reliques en Nouvelle-France.

2. Le culte des reliques au Québec avant le XIX^e siècle

L'historienne des mentalités religieuses, Dominique Deslandres⁴, a observé, que depuis l'arrivée des premiers missionnaires en Nouvelle-France, un nombre considérable de reliques ont été importées. Un véritable trafic s'est alors instauré entre l'ancien et le

³ Nous aurons recours à deux documents provenant des Archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, qui seront représenté sous le vocable ACAM. ACAM 651.200.2.1-856.1 H. Rouxel *Notes concernant le Culte dû aux saintes reliques*. Et ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial de l'exposition et de déposition des Saintes Reliques » 1862 ?.

⁴ Voir les deux articles : Dominique, Deslandres. «Des reliques comme vecteur d'acculturation au XVII^e siècle», In *Proceeding, Western society for French History*. 20, (1993). pp. 93-108. et « Signe de Dieu et légitimation de la présence française au Canada : Le trafic de reliques ou la construction d'une histoire » in G. Demerson et B. Dompnier, dir., *Les signes de Dieu aux XVI^e et XVII^e siècles*. Clermont-Ferrand, Asso. Des publications de la faculté de lettres de Clermont-F. 1993. pp. 145-160.

nouveau monde qui avait plusieurs fonctions. Outre la fonction de protection, les reliques rassuraient, guérissaient, convertissaient les autochtones et assuraient même la liaison entre tous les catholiques de la colonie et le reste du monde. Deslandres a aussi observé que les reliques avaient la vertu de légitimation de la présence française dans ces nouvelles contrées. « Ce mouvement d'import-export de reliques fut directement lié à la construction d'une histoire⁵ ».

Toutefois, l'importation de reliques n'est pas suffisante. C'est pour cela que très tôt, dans l'histoire de la Nouvelle-France, nous observons la création de reliques indigènes⁶. Le terme indigène se rapporte aux saints qui ont vécu ou qui sont nés en Nouvelle-France. Le culte des restes de ces personnes qui ont été martyrisées (les saints martyrs canadiens) ou qui ont vécu en odeur de sainteté (Marie de l'Incarnation ou même Kateri Tekakwitha) participe à la constitution de l'identité coloniale française. La dévotion envers ces reliques, et finalement leur exportation⁷, est le signe probant de l'intégration de la sacralité et du pouvoir des reliques vénérées en Nouvelle-France au monde des reliques européennes. Tout au long de notre analyse des effets et des objectifs de la translation des reliques de saint Zénon que tente d'obtenir Mgr Bourget, nous allons utiliser ces notions des diverses fonctions que pouvait revêtir le culte des reliques en Nouvelle-France. Nous allons cependant insister sur la fonction didactique de la relique. Ces fonctions ne sont pas exclusives à la période coloniale française. En effet, le commerce des reliques et les fonctions qu'il remplit, perdureront sous la domination britannique.

En effet, lors de recherches effectuées dans les archives de plusieurs dépôts religieux au Québec afin de répertorier des authentiques de reliques datant des XVII^e-XX^e siècles⁸, nous avons pu découvrir que les reliques circulent énormément entre l'Europe et le Québec. Si nous prenons seulement l'exemple du fonds d'archives du séminaire de Québec, nous avons pu répertorier pas moins de 583 authentiques de

⁵ Deslandres, « Des reliques comme... » *loc. cit.*, p. 93.

⁶ *Ibid.*, pp. 99-102.

⁷ Deslandres, « Signe de Dieu... » *loc. cit.*, pp. 144-160.

reliques provenant de Rome. Par exemple, ces authentiques peuvent aussi bien servir à identifier une relique seule qu'un grand reliquaire pouvant contenir des dizaines de reliques appartenant à des saints différents⁹. Toutefois, la grande circulation de ces authentiques ne nous permettent pas d'affirmer avec certitude que la circulation et la popularité des reliques chez les fidèles sont liées. En effet, nous ne pouvons retracer avec précision le parcours de ces reliques. Ont-elles été soumises à la dévotion des croyants ou ont-elles seulement été entreposées dans un quelconque caveau, oubliées par ces derniers ? Bien que l'on sache comment les missionnaires ont utilisé les reliques, les documents conservés par les communautés religieuses ne nous renseignent guère sur la façon dont celles-ci distribuaient et utilisaient leurs reliques.

C'est pour cette raison que la translation des reliques de saint Zénon en 1869 est un événement révélateur. C'est la seule translation publique pour laquelle nous avons pu colliger autant de documents. Ces découvertes nous permettront d'en apprendre beaucoup sur les buts et les objectifs que cherchait à atteindre le metteur en scène de cette translation : soit Mgr Ignace Bourget. Mais avant d'analyser en détail cette translation, nous allons décrire plus en détail le cérémonial et les règles que Mgr Bourget a voulu promouvoir avec le culte des reliques. La présentation de ces règles nous permettra de se représenter la façon dont le clergé montréalais a organisé les cérémonies entourant la translation des reliques de saint Zénon.

3. Règles canoniques à respecter dans le cadre de la dévotion aux reliques au XIX^e siècle à Montréal

Lors de nos recherches dans les archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal (ACAM), nous n'avons pas découvert de livre ou de manuel liturgique portant exclusivement sur les règles à suivre en ce qui a trait le culte et l'exposition des reliques.

⁸ Dans le cadre du petit projet de recherche C.R.S.H. dirigé par D. Deslandres et intitulé *Circulation et usage des reliques au Canada. Le « trafic du sacré », 17^e-20^e siècles*. 2000-2001.

⁹ Fonds Sem. 170 à 176, Archives du Séminaire de Québec.

Toutefois, à l'intérieur du *Cérémonial des Évêques*¹⁰ rédigé par Bourget et, employé par le clergé montréalais après 1856, se trouve une brève description des recommandations à respecter lors de l'exposition des reliques et de la mise en scène du rituel¹¹. Cependant, au chapitre des reliques, ce *Cérémonial* n'est pas aussi détaillé que ne le sont les deux autres documents que nous avons découverts. Le plus important d'entre eux est un petit recueil de notes rédigé à la main vers 1856 par le sulpicien Hyacinthe Rouxel¹². Ce recueil est divisé en dix articles qui résume toutes les règles canoniques auxquelles doivent se soumettre les célébrants et les croyants dans un tel cas¹³. Hyacinthe Rouxel est un Sulpicien, né en 1830 et décédé en 1899. Il arrive à Montréal en 1855. Il possède une connaissance très étendue de la théologie morale et du droit canonique, ce qui lui donne, selon le fascicule *Sulpitiana*, une certaine autorité auprès des évêques québécois¹⁴. Mais nous ne pouvons affirmer dans quelle mesure ses notes ont été lues et suivies par Bourget lors de la translation et la vénération des reliques de saint Zénon¹⁵. En tous les cas ni Bourget, ni son secrétaire J.-O. Paré n'y font directement référence lors de la translation des reliques de saint Zénon.

Comme Rouxel l'affirme lui-même au début de ses notes, les articles canoniques auxquels il fait référence sont tous tirés des décrets concernant les reliques, émis par Rome de 1593 à 1854¹⁶. Même si ce recueil de notes ne connut pas une énorme diffusion durant cette période, nous pouvons penser que les décrets officiels de Rome au sujet de la

¹⁰ Voir *Cérémonial des Évêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la sainte Église Romaine avec le texte latin, par un Évêque suffragant de la province de Québec, au Canada, anciennement appelé Nouvelle-France*. Paris, J. Lecoffre et Cie, 1956. pp. 184-186.

¹¹ Ce *cérémonial*, est un véritable manuel de mise en scène du rituel. À ce sujet voir : Hubert. *op. cit.*, p. 306.

¹² La date de 1856 est identifiée sur la page couverture du document manuscrit et est aussi répertoriée dans les documents de L'ACAM sous cette date de production. Nous ne savons cependant pas si ce texte a été publié ou recopié, ni la date de ces possibles opérations.

¹³ ACAM 651.200.2.1-856.1 H. Rouxel, *Notes concernant le Culte dû aux saintes reliques*. 1856.

¹⁴ Tous ces renseignements, nous les retrouvons dans une courte biographie contenue dans : Henri Joseph Gauthier, *Sulpitiana*. Montréal, Imprimerie Modèle, 1926. p. 257.

¹⁵ Malheureusement nous n'avons pu découvrir dans quel but il a effectué ce répertoire. Était-il professeur au séminaire ? Les clercs se servaient-t-il de ces notes pour en apprendre plus sur le sujet ? Ou était-il un proche de Bourget qui aurait lui-même commandé ce recueil ? Nous ne sommes pas en mesure d'en découvrir plus sur les motivations de Rouxel.

¹⁶ Pas moins de 56 décrets ont été utilisés par l'auteur afin de colliger toutes les règles concernant le culte des reliques. Ces décrets sont cités selon la numérotation de la collection de Gardellini, publié à Rome en quatre volumes en 1856.

dévotion aux reliques colligés dans ce recueil ont été pratiqués et enseignés par le clergé montréalais. En effet, durant la deuxième moitié du XIX^e siècle la liturgie montréalaise s'inspire énormément de la liturgie romaine¹⁷. Nous considérons donc ce recueil de notes comme étant un bon indicateur des règles que désire promouvoir Mgr Bourget. C'est pourquoi nous allons analyser en détail ce document afin d'avoir une représentation de la façon dont a pu être célébré le culte des reliques au XIX^e sous l'épiscopat de Mgr Bourget.

3.1. Qu'est-ce qu'une relique au XIX^e siècle ?

Le travail qu'a effectué Rouxel est colossal, car l'auteur a colligé les décrets romains contenant des prescriptions s'appliquant au culte porté aux reliques. Il commence sa tâche en affirmant qu'il entend parler des reliques au sens strictement liturgique :

nous parlons ici des reliques que dans le sens Liturgique; notre définition doit donc exclure 1^o les objets qui ont appartenu aux personnes mortes en odeur de sainteté, mais qui ne sont pas au moins béatifiées; 2^o ceux qui ont un rapport trop éloigné avec les Mystères de N.S. ou de ses Saints. —Pourrait-on considérer comme Reliques dans le sens strict, parex : une feuille d'olivier du jardin de getsémani; une fleur cueillie sur la montagne de la Salette; un objet qui a touché le S. Sépulcre ?—Il semble que non; quoique dans un sens impropre et vulgaire ces objets soient désignés sous le nom de Relique, et que, de fait, ils méritent une vénération spéciale == Mais il faut avouer que les limites sont difficiles à tracer¹⁸.

Cet extrait démontre à quel point l'auteur désire utiliser une terminologie la plus précise possible. Dans le cas des définitions de ce qu'est ou non une relique liturgique faite par Rouxel, ce dernier est conscient que « les limites sont difficiles à tracer ». C'est pour cette raison qu'il s'efforce de préciser chaque terme afin qu'il n'y ait pas d'équivoque et que le culte des reliques soit respecté par ceux qui liront ces notes.

¹⁷ Le livre de Hubert démontre bien que l'Église québécoise laisse de côté le rituel de Saint-Vallier avec l'adoption du rituel romain en 1851. *op. cit.*, Chap. 5, pp. 115-153.

¹⁸ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant le culte de... », *op. cit.*, p. 1.

Nous retrouvons le même souci d'exactitude dans la distinction que fait Rouxel des différents types de reliques dans la première partie de son exposé. Selon lui, se distinguent trois types de reliques¹⁹ :

Ratione dignitatis. Ce sont les reliques de la passion de Jésus et celles des saints.

Ratione quantitatis. C'est une relique de moindre importance comme les reliques insignes, notables et particules (le terme « particule » est la même chose que le terme « exigüe » que nous avons employé lors du premier chapitre). Ces reliques concernent les parties significatives du corps comme la tête, les bras.

Ratione authenticitatis. Certaines reliques sont *authentiques de droit*, parce qu'elles sont reconnues comme telles par l'évêque; les autres sont *authentiques de fait* car leur authenticité est indubitable, quoique non reconnue officiellement; d'autres sont *apocryphes* car elles sont douteuses ou certainement fausses donc ni reconnues, ni approuvées par l'évêque.

Cette dernière catégorie est très révélatrice du contrôle qu'exerce l'évêque dans l'authentification des reliques. Selon Rouxel et les décrets du Concile de Trente, « les reliques doivent être reconnues et approuvées par l'Évêque ». Toutefois il est possible qu'une relique qui n'ait pas été reconnue par l'évêque puisse être vénérée. Une telle relique est qualifiée de « relique authentique de fait » mais pas « de droit ». L'authenticité d'une relique n'entraîne donc pas automatiquement la reconnaissance de l'évêque. Les reliques qui sont soumises à la dévotion au XIX^e siècle passent donc à travers un processus complexe d'authentification. En ce sens, l'épuration du culte promulguée lors du Concile de Trente a été largement respectée. Il faut toutefois s'assurer que les fidèles ou le clergé ne vénère pas de reliques dites « apocryphes »²⁰, même si cela est fait de façon involontaire. Pour cela, l'Église doit être très vigilante.

¹⁹ *Ibid.*, p. 1.

²⁰ En effet, la possibilité qu'au XIX^e siècle les fidèles et certains membres du clergé puissent vénérer des reliques qui ont été créées ou inventées, et ce, même si la ferveur populaire leur accordent un pouvoir certain, choque les défenseurs d'un culte qu'ils voudraient inattaquable. Des religieux tel que l'abbé Lecanu émettent cette opinion en 1854 : « S'il ne nous appartient pas de censurer ce que l'Église tolère, nous pouvons le dire du moins : nous serions heureux, dans l'humilité de nos désirs, de voir retrancher tout ce qui n'est pas amplement justifiés. Si l'Église perdait en cette circonstance plusieurs reliques véritablement saintes, elle deviendrait invulnérable de ce côté, et il nous semble qu'il y aurait profit. » in Patrice Boussel. *Des reliques et de leur bon usage*. Paris, Balland, 1971. p. 275.

3.2. Marques de vénération dues aux reliques

D'après le texte de Rouxel et les décrets romains, les reliques doivent être honorées, selon « un culte bien inférieur à celui qu'on doit au Saint Sacrement, mais supérieur à celui qu'on doit aux images et aux statues²¹ ». Le rang liturgique qu'occupe le culte des reliques chez les catholiques est donc clairement défini. De plus, toutes les reliques ne reçoivent pas les mêmes honneurs. Les reliques de la passion de Jésus sont considérées comme étant celles à qui le fidèle doit rendre le plus grand hommage, ensuite viennent les reliques des saints²². Malgré cette hiérarchisation dans le culte des reliques, Rouxel énumère les marques de vénération à leur donner, peu importe leur importance ou leur rang. Il dénombre pas moins de dix règles à respecter lors de la vénération des reliques. Ces dix règles sont le sujet central de son recueil de notes et elles se lisent comme suit :

1. les conserver avec respect;
2. les exposer publiquement;
3. les porter en procession;
4. les saluer avec vénération;
5. les encenser;
6. les baiser respectueusement;
7. bénir les fidèles avec les reliquaires qui les contiennent
8. les placer sur l'autel pendant les messes chantées;
9. les mettre dans ou sous l'autel;
10. célébrer la messe et l'office en leur honneur.²³

Comme nous pouvons le constater, chacun de ces articles insiste, d'une façon ou d'une autre, sur la notion de respect qu'il faut adopter en présence des reliques. Les reliques doivent être bénies puis contenues dans des châsses, des reliquaires ou des

²¹ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.* p. 2.

²² *Ibid.*, p. 2.

médailles²⁴. Si ces conditions sont respectées, la relique peut être conservée autant par un particulier que par une église ou un monastère. Cependant, elle doit être conservée dans un lieu sûr où toute profanation sera impossible. Par la même occasion, Rouxel mentionne que c'est « une superstition sacrilège de plonger les saintes reliques dans l'eau pour obtenir la pluie, de les jeter dans le feu pour éteindre un incendie, etc.²⁵ ». Le respect ne concerne pas seulement la conservation mais aussi la manière dont la relique est utilisée.

Ainsi, la principale manière de présenter ses respects aux reliques, c'est de les exposer publiquement. Cette cérémonie est régie par une ritualisation très stricte et très précise. En exposant les différentes règles qui composent le rituel canonique de l'exposition des reliques, nous serons plus en mesure de comprendre comment a pu se dérouler l'exposition publique des reliques de saint Zénon lors de leur arrivée à Montréal en 1869. En effet, la première partie de l'article II du recueil de Rouxel, consacrée à cet effet, détermine quelles reliques peuvent être exposées.

Nous constatons qu'il est capital que la relique d'un saint ou d'un bienheureux exposée soit *authentique de droit*, c'est-à-dire qu'elle ait été reconnue par l'évêque. Même si l'authenticité de la relique *authentique de fait* est indubitable, celle-ci ne peut pas être exposée²⁶. Cependant, le recueil de Rouxel mentionne qu'il est possible de célébrer un office en l'honneur de reliques d'un bienheureux. Pour ce faire, cet office doit se dérouler seulement à l'endroit où il est concédé²⁷, c'est-à-dire l'endroit où le clergé local a obtenu le droit de lui rendre hommage²⁸. Les reliques doivent être

²³ *Ibid.*, p. 2.

²⁴ Il est mentionné dans l'article I que l'objet contenant la relique doit être aussi riche que possible. Les fidèles et les célébrants doivent tout faire pour que resplendisse la puissance de la relique.

²⁵ *Ibid.*, p. 2. Rouxel affirme par contre qu'il est en aucun temps contre-indiqué d'intégrer les reliques dans un remède pour faciliter la guérison d'un malade.

²⁶ Nous avons dit plus haut qu'elle n'est pas reconnue officiellement par l'évêque mais peut être vénéré privément.

²⁷ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.*, p. 3.

²⁸ Cette restriction peut nous indiquer que l'Église préfère que le culte d'un bienheureux soit pratiqué dans une région bien précise. Pour des dévotions universelles, l'Église croit qu'il faut rendre hommage à des saints. Dans le cas de saint Zénon nous verrons dans le chapitre 4 que les reliques de saint Zénon sont vénérées à travers le monde.

exposées pendant les jours déterminés par l'ordinaire²⁹ ou selon le jour où le clergé d'une église fait la « solennité des reliques »³⁰.

Il y a cependant une restriction durant la quinzaine de la Passion afin de ne pas confondre le culte du maître et celui de ses serviteurs³¹. Toutefois, le reste du temps la primauté des reliques de la passion sur les reliques des saints³² n'empêche pas d'exposer ces deux types de reliques simultanément durant la même cérémonie. L'exposition des reliques, peu importe leur importance, requiert le respect de certaines règles. Par exemple, lors de l'exposition solennelle de reliques, au moins deux luminaires³³ doivent être allumés. Si les deux types de reliques sont exposés en même temps, les lumières devant les reliques de la passion doivent être plus magnifiques que celles placées devant les reliques de saints³⁴. Il y a aussi une distinction au sujet de l'emplacement. Le saint sacrement ne peut être exposé sur le même autel que les deux types de reliques³⁵. Il occupe le haut de la hiérarchie dévotionnelle car il représente le Christ même.

Outre l'exposition solennelle des reliques, il est possible d'orner l'autel avec des reliques de saints durant les grandes messes, les messes des morts, les messes chantées en présence du saint sacrement et les dimanches fériés de l'avent et du carême³⁶. Il est même obligatoire de mettre des reliques dans les pierres d'autel selon les règles de la consécration des églises et des autels³⁷. Peu importe que l'exposition des reliques soit

²⁹ Selon le livre de Paul Christophe, *Vocabulaire historique de culture chrétienne*. Paris, Desclée, 1991 p. 213, l'ordinaire est « le supérieur ecclésiastique dont la juridiction est attachée directement à la fonction qu'il occupe, par opposition à celui dont le pouvoir n'est que délégué ». Dans le cas qui nous intéresse, nous ne savons pas qui occupait ce poste dans le diocèse de Montréal.

³⁰ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.*, p. 3. Rouxel utilise cette expression pour définir la cérémonie de la célébration des reliques contenues dans l'autel ou exposée ailleurs dans l'église.

³¹ *Ibid.*, p. 3.

³² L'exemple de gradation de la salutation envers les reliques est bien révélateur de la primauté des reliques de la passion sur les reliques des saints. Celles de la passion nécessitent une génuflexion alors que celles des saints ne requièrent qu'une inclination de la tête. Toutes ces marques de respect doivent être suivies par tous, autant le fidèle que le célébrant. *Ibid.*, p. 8.

³³ *Ibid.*, p. 4. L'expression luminaire est tirée des notes de Rouxel. Les textes latins font référence au terme *lumina* qui est général. Il n'est donc pas précisé s'il s'agit de lampes ou de cierges. Mais Rouxel croit que l'emploi de lampes est préférable car dans la ritualisation latine, lorsque l'on veut faire référence à des cierges, on utilise le terme *cerci*.

³⁴ *Ibid.*, p. 4.

³⁵ *Ibid.*, p. 4.

³⁶ *Ibid.*, p. 11.

³⁷ *Ibid.*, p. 12.

solennelle ou simplement réalisée lors de grandes messes, les restes saints doivent être respectés et manipulés avec soin.

Le recueil de notes de Rouxel n'est pas seulement une source révélatrice pour définir ce qu'est une relique au XIX^e siècle et les marques de vénération que l'on se doit de leur accorder. C'est aussi un guide complet du cérémonial à respecter lors de l'exposition des reliques et des messes et des offices à conduire en honneur des restes de saints. Aucun historien du fait religieux québécois n'a jamais décrit ces rituels. C'est pourquoi nous allons commencer par présenter en détail certaines étapes de l'exposition des reliques car elles nous permettront de comprendre et de se représenter comment la dévotion aux reliques de saint Zénon a pu se dérouler³⁸.

3.3. Cérémonial de l'exposition des reliques selon Rouxel

Lorsqu'il a réalisé ce recueil de notes, le Père Rouxel dit avoir rassemblé les informations nécessaires afin que les célébrants puissent honorer convenablement les reliques. Rouxel énonce les précautions à respecter par le célébrant :

1. Il paraît convenable que dans les expositions générales, 1. Les Reliquaires soient transportés à travers l'Église par des clercs en surplis, 2. Que chaque Reliquaire soit voilé pendant le transport, et jusqu'au moment où commencera l'exposition solennelle. S'il s'agit d'une seule relique, elle pourrait être transportée de la même manière, ou mieux encore par un Prêtre en surplis et en étole (rouge ou blanche selon que la relique demande l'une ou l'autre couleur) et accompagné de deux porte flambeau.
2. On pourrait suivre le même ordre pour l'Enlèvement des SS. Reliques à la fin de l'Exposition.
3. Il paraîtrait que l'Exposition des SS. Reliques commencerait par l'encensement, et finit par un autre encensement et la Bénédiction.
4. On pourrait chanter au commencement et à la fin de l'exposition un hymne convenable ou du moins une ou deux strophes. [...]

³⁸ Dans le chapitre traitant précisément des reliques de saint Zénon, nous allons découvrir qu'aucune source ne relate le contenu détaillé de la cérémonie qui a eu lieu lors de l'exposition ou de la messe à l'honneur de saint Zénon en octobre 1869. Nous retrouvons une description de la procession qui a eu lieu dans les rues de Montréal, mais celle-ci demeure sommaire. En supposant que le clergé montréalais ait suivi le rituel canonique tel que décrit par le cérémonial de Rouxel, ces prescriptions, contenues dans les notes de Rouxel, peuvent nous donner une bonne idée du déroulement des cérémonies entourant l'exposition des reliques de saint Zénon en 1869.

5. Il est d'une haute convenance que les SS Reliques ne restent point seules pendant leur exposition, et que toujours il y ait quelques personnes en prières. Si l'exposition doit se prolonger plusieurs jours, on devra voiler les SS Reliques pendant la nuit; autrement il faudrait leur rendre pendant la nuit les mêmes honneurs que pendant le jour.³⁹

Ces explications démontrent bien à quel point le culte des reliques est un rituel sérieux. Le cérémonial décrit par Rouxel est précis et détaillé. Ce qu'il y a de révélateur dans ce texte, c'est toute l'attention accordée au recouvrement des reliques par un voile. En effet, il semble qu'une relique qui n'est pas recouverte du voile nécessite une dévotion constante car les célébrants ne peuvent la laisser à découvert sans que personne ne soit recueilli face à elle⁴⁰. Le pouvoir sacré de la relique semble être à son apogée lorsque celle-ci est offerte à la vue et à la prière des fidèles. Ceux-ci devront obligatoirement prier les reliques dévoilées et seulement en présence du personnel ecclésiastique. La dévotion n'est pas possible sans l'encadrement du clergé.

Le rôle du voile dans la dévotion aux reliques vient renforcer l'effet scénique de l'exposition. Celle-ci est chargée de sens, elle constitue le véhicule de la spiritualité que le clergé veut transmettre à l'ensemble des croyants. Il s'agit alors de maintenir une certaine unité de la pratique religieuse.

Le recueil de notes de Rouxel présente une mise en scène stricte et précise afin que le clergé soit en mesure d'encadrer les fidèles dans leurs rapports qu'ils peuvent entretenir avec la relique. La relique doit être plus accessible pour les fidèles et une façon de la rapprocher de ces derniers est de la lui faire toucher. Le recueil de notes dictera la marche à suivre à propos de cet aspect tout aussi capital que l'exposition des reliques.

Le fidèle est interpellé afin qu'il se sente parfaitement intégré à la cérémonie⁴¹. Le rituel canonique prévoit cette intégration du fidèle en permettant un contact physique

³⁹ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁰ « Si l'exposition doit se prolonger plusieurs jours, on devra voiler les SS Reliques pendant la nuit; autrement il faudrait leur rendre pendant la nuit les mêmes honneurs que pendant le jour » *Ibid.*, p. 5.

⁴¹ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.*, p. 10. Il est clairement souligné à grand trait que la bénédiction des fidèles par les reliques est obligatoire. « on le doit à la fin de l'Exposition ou de l'Exposition solennelle des reliques de la sainte Croix »

avec la relique. Les fidèles peuvent baiser le reliquaire à l'occasion des expositions publiques⁴². Ce geste, hautement surveillé, est la relation la plus étroite que peut vivre le fidèle avec une relique exposée publiquement⁴³. Après avoir lui-même baisé le reliquaire, le célébrant invite les « fidèles qui se présentent dans le même ordre que pour la Sainte communion; mais il n'est pas dispensé de faire la gémuflexion au S. Sacrement, [...]. Il peut être accompagné de deux porte-torches, et d'un cérémoniaire qui essuie de temps à autre la vitre du reliquaire avec un manuterge⁴⁴ ». Cet événement demeure un moment de prédilection pour le dévot qui accorde une importance à cette dévotion, car il ne peut être plus près ni plus en communion avec la relique. Ce rapprochement entre le fidèle et la relique doit cependant se faire en présence d'ecclésiastiques. Le clergé encadre ainsi chaque étape de la dévotion publique⁴⁵.

Cependant, les recommandations du recueil de notes ne touchent pas seulement les expositions publiques et solennelles mais aussi l'organisation des messes pour honorer les reliques de saints. Rouxel fournit ainsi aux célébrants les outils nécessaires afin qu'ils puissent organiser des messes qui suivraient les règles émises par Rome à ce sujet⁴⁶. C'est ce que nous allons présenter afin de bien rendre compte du déroulement des messes en l'honneur des reliques de saint Zénon⁴⁷.

⁴² *Ibid.*, pp. 9-10.

⁴³ Il est certain que le fidèle est en contact intime avec les reliques contenues dans les médaillons. La dévotion aux reliques contenues dans des médaillons n'a cependant pas le même statut.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 10. Il est aussi intéressant de remarquer que la dévotion aux reliques comme le rite de la communion participe à la légitimation du pouvoir. En effet, il est très clairement indiqué que la procession doit respecter le même ordre que pour la communion. Ainsi la hiérarchisation sociale de la société y est donc représentée.

⁴⁵ Il y a une distinction entre le culte des reliques que pratique le fidèle et le culte qu'explique et dirige le clergé. Il se peut que le fidèle puisse se détourner de l'enseignement lorsqu'il entreprend d'honorer les reliques de façon personnelle. Nous ne pouvons malheureusement détailler cette partie du culte, car nous ne possédons pas de documents attestant de la dévotion personnelle dont pourrait se nourrir le laïc. Même si cette situation est une crainte du clergé, il participe à la dévotion populaire des fidèles en les incitant à prier les reliques de façon personnelle.

⁴⁶ Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de vérifier jusqu'à quel point ces règles ont été respectées par le clergé montréalais lors de l'organisation de leur cérémonie.

⁴⁷ D'après les informations recueillies dans cet article, il nous est permis d'affirmer avec plus de certitude que ces règles ont bel et bien été appliquées dans le diocèse de Montréal. En effet, l'auteur cite à plusieurs reprises que les règles à respecter pour les *Indults*, privilège accordé par une autorité ecclésiastique, concernent seulement dans le diocèse de Montréal. Ainsi, il semble bien que tous les articles de ce recueil de notes aient été consultés par les membres du clergé montréalais, ou du moins, ont été connus de part leur caractère officiel. Il ne faut pas oublier que ces règles sont tirées de rituel romain, référence suprême en matière du rituel.

3.4. Messes et offices en l'honneur des saintes reliques

L'article du recueil de Rouxel concernant les messes et les offices à réaliser par le clergé est divisé en deux paragraphes distincts. Le premier s'applique aux messes et offices célébrés lorsqu'on honore plusieurs reliques de saints, tandis que le second paragraphe concerne les reliques d'un saint particulier. Il semble y avoir une procédure différente pour les deux cas. Abordons tout d'abord le cas des cérémonies lorsqu'on honore plusieurs reliques.

3.4.1. Cérémonies en l'honneur de plusieurs reliques de saints à la fois

La première partie de l'article traite du lieu et du jour où il faut célébrer la messe. La messe ne peut se dérouler dans n'importe quelle église ou chapelle qui possède des reliques. Il faut obtenir un *Indult*⁴⁸ du saint siège « qui tantôt accorde l'office et la messe ; tantôt la messe seulement⁴⁹ ». Cet *Indult* est valable seulement pour le diocèse de Montréal et précise le rang que la messe et l'office occupent dans la hiérarchie des cérémonies qui se déroulent dans le diocèse. L'*Indult* est aussi porteur d'une bonne nouvelle pour les fidèles qui participeront à la messe :

Une Indulgence plénière est accordée par le même Indult, à tous les fidèles qui confessés et communiés, visiteront l'Église où se fait l'exposition des SS Reliques, et y prieront quelque temps selon les intentions du Souverain Pontife et notamment pour la Propagande de la foi. (Cet *Indult* ne concerne que le diocèse de Montréal.)⁵⁰.

La dévotion envers les reliques est donc un moyen efficace d'obtenir des indulgences. Toutefois, si le croyant s'adonne au culte dans le simple espoir d'obtenir des indulgences⁵¹, il devra tout de même effectuer certaines prières et assister à des

⁴⁸ Un *Indult* est « un privilège en dérogation au droit commun ». Christophe, *op. cit.*, p. 160.

⁴⁹ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.*, p. 13.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 13.

⁵¹ Comme le relatent Louis Rousseau et Frank Remiggi dans *Atlas Historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*. Ottawa, P.U.O., 1998. p. 174, l'utilisation des indulgences afin de récompenser les fidèles qui font leurs dévotions et qui sont membres d'associations volontaires paroissiales sont monnaie courante dans la seconde moitié du XIX^e siècle québécois. En effet, l'emploi systématique

offices. Même si le but premier du fidèle qui participe à la dévotion est d'obtenir des indulgences, il risque de retenir une partie de l'enseignement que désire promouvoir l'instigateur du culte.

Les célébrants doivent aussi respecter la hiérarchie des fêtes religieuses. Il est impossible de tenir une célébration durant des grandes fêtes telles que les octaves de Pâques et de la Pentecôte ou le mercredi des Cendres par exemple⁵². Cependant, il n'y a pas de date fixe pour la célébration de l'office en l'honneur des reliques. L'évêque de Montréal laisse la liberté à chaque église et chapelle de choisir le jour le plus convenable pour la tenue de cet office⁵³. La seule restriction concerne le respect de la hiérarchie rituelle. Une fois que le célébrant s'est assuré de respecter la hiérarchie des fêtes religieuses, il peut célébrer la messe. Mais comment se déroule-t-elle ? Le Père Rouxel a consacré la deuxième partie de son premier paragraphe à la façon précise⁵⁴ dont doit être célébrée cette fête. Rouxel emploie le terme « fête » pour désigner la messe et l'office en l'honneur des reliques. Pour lui, cette cérémonie revêt un véritable caractère festif où la foi est célébrée. Ce caractère festif du rite sert, en outre, à interpeller le fidèle et à susciter son intérêt afin de participer pleinement à la cérémonie.

L'auteur décrit comment il faut célébrer la messe en l'honneur des reliques. Cette fête doit être accompagnée de l'exposition des saintes reliques et doit être obligatoirement chantée⁵⁵. Les chants et la composition de la messe se trouvent dans le missel romain. Les différentes parties de la messe, telles que l'office privé, les messes

de l'indulgence est une valeur « qui s'ajoute aux actes religieux et qui leur donne une efficacité beaucoup plus grande dans la quête personnelle de salut. », p. 174. Il est donc tout à fait légitime de se demander si les fidèles ne participaient pas aux dévotions seulement dans l'espoir d'accumuler des indulgences ?

⁵² Ces interdictions sont motivées par la hiérarchie entre les divers offices. Nous avons brièvement expliqué en note infra no 50 que la messe en l'honneur des reliques occupe un rang bien particulier. Ces trois exemples sont donc considérés comme étant plus haut dans la hiérarchie des cérémonies. C'est pour cette raison que la célébration de la messe en l'honneur des reliques ne peut avoir lieu durant une cérémonie au rang supérieur. Ce serait manquer de respect pour les cérémonies aux rangs plus élevés. La liste complète des exceptions et des empêchements est longuement exposée dans le recueil de notes de Rouxel. Voir ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.*, pp. 13-14.

⁵³ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁴ Cette partie aborde les rites qu'il faudra tenir lors de la messe. L'aspect spirituel sera abordé ultérieurement avec un document émanant de la chancellerie que nous analyserons en détail.

⁵⁵ ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... », *op. cit.*, p. 14.

basses et les vêpres chantées, doivent être conformes à l'*ordo*⁵⁶. Ainsi, la cérémonie doit suivre des règles précises⁵⁷. Par contre, la cérémonie peut être adaptée. Pour ce faire, le célébrant peut effectuer une cérémonie qui revêt une « solennité extérieure analogue à celle de la Messe⁵⁸ », tout en s'assurant de ne rien changer aux rites prescrits⁵⁹. Il y a donc une certaine flexibilité dans l'organisation de la messe, mais pas dans son contenu. La volonté d'uniformité est visible. Peu importe où le fidèle se trouve dans le diocèse, il pourra toujours assister à un office conforme aux règles et semblable à ce qu'il a déjà vécu.

3.4.2. Cérémonies en l'honneur d'un saint en particulier

Cette cérémonie s'applique donc aux fêtes qui honorent plusieurs reliques à la fois. Mais qu'en est-il des messes et offices en l'honneur d'une relique d'un saint en particulier ? Ce type de cérémonie diffère de la cérémonie étudiée précédemment. Elle a pour sujet principal la prière à une ou plusieurs reliques appartenant à un seul saint. Cette relique doit cependant respecter les conditions suivantes :

1. La relique doit être insigne et bien conservée
2. Elle doit appartenir à un saint dont le nom est inscrit au martyrologe
3. L'Évêque doit en avoir reconnu l'identité avec une pleine certitude⁶⁰

Si la relique répond à tous ces critères, il est possible pour le célébrant de dire une messe ou un office en son honneur. La célébration doit avoir lieu le jour de la fête du saint tel que spécifié dans le calendrier universel des saints⁶¹. Si le saint de la relique n'est pas inscrit au calendrier, la fête doit se tenir le jour même où son nom est inscrit au

⁵⁶ L'*ordo* est « un texte ou un livret donnant au célébrant les indications pratiques qui lui servent de guide pour accomplir les différentes fonctions liturgiques ». in Christophe, *op. cit.*, p. 213.

⁵⁷ Nous pouvons citer l'exemple de la Préface qui doit suivre les Règles des messes votives ou des chants Gloria et du Credo qui se doivent d'être conforme à ce qui est contenu dans le missel. *Ibid.*, p. 14.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁹ On ne peut « rien changer à la couleur, ni au rite, ni aux commémoraisons des vêpres chantées ». *Ibid.*, p. 14.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 15. Il est possible de déroger à ces trois critères en obtenant la permission spéciale du Saint Siège.

⁶¹ Le calendrier universel des saints est celui où l'on retrouve les fêtes de l'ensemble des saints et des bienheureux de la chrétienté. Nous pouvons en avoir un exemple dans le livre *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes*. Par les R.R. P.P. bénédictins de Paris. Paris, Éd. Letouzey 1952 13 volumes. Il diffère des calendriers des diocèses qui eux choisissent d'honorer une ou deux personnes en particulier pour un jour donné.

martyrologe⁶². Une fois la date de la fête fixée, le célébrant procède à la cérémonie selon le rituel que l'on retrouve dans le bréviaire en vigueur dans le diocèse et il peut ensuite réciter la messe pour les fidèles.

Afin de célébrer la messe, l'officiant se réfère au missel et au bréviaire de manière à connaître exactement quelles prières il devra réciter. Ces deux types d'ouvrages liturgiques contiennent les prières et les lectures qui servent à l'élaboration des messes dans les paroisses montréalaises et partout dans le monde catholique. Ils renferment toutes les informations nécessaires pour la rédaction de tous les types de messes et d'offices.

Le but de notre travail n'étant pas l'analyse du matériel liturgique des célébrants du XIX^e siècle, nous ne ferons pas une analyse complète du rituel liturgique contenu dans ces deux types d'ouvrages. Nous allons plutôt mettre en relief une prière précise qui fut utilisée lors de la translation des reliques de saint Zénon et dont nous avons trouvé le texte original dans les archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal.

3.5. Prière faite lors des cérémonies en l'honneur des saintes reliques

Le document que nous allons présenter se nomme « Cérémonial de l'exposition et déposition des Saintes Reliques »⁶³. Ce document est très révélateur de la sensibilité religieuse que l'on peut observer lors de la prière organisée par le clergé pendant l'exposition de reliques. De plus, nous pouvons affirmer avec une certaine confiance que le « Cérémonial... » fut utilisé lors de la translation et l'exposition des reliques de saint Zénon. En effet, la neuvaine rédigée en 1869 à l'occasion de la cérémonie de la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons contient une copie du

⁶² Rouxel énumère alors la procédure complexe qui permet de déterminer quelle est la primauté d'une fête de saint sur les autres fêtes religieuses *Ibid.*, p. 15.

⁶³ Ce texte ne contient aucune note quant à l'auteur et à son origine. Il est seulement fait mention que ce texte, où l'on retrouve les prières récitées durant la cérémonie, résume toutes les autres. Il est identifié sous l'appellation ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial de l'exposition et de déposition des Saintes Reliques » 1862 ?. Afin de présenter une copie la plus lisible possible, nous présenterons en annexe A, p. 160, le « Cérémonial... » tel que nous le retrouvons dans la Neuvaine en l'honneur de saint Zénon.

« Cérémonial... »⁶⁴. Comme nous l'avons mentionné en début de chapitre, ce texte complète donc parfaitement le recueil que nous venons d'étudier. Mais tâchons tout d'abord de présenter les différentes parties de cette cérémonie.

Le « Cérémonial... » employé dans le diocèse de Montréal précise l'organisation du déroulement des prières. Le premier article décrit l'ordre d'entrée des célébrants qui prennent part à ces actes de foi. Ainsi, le « Cérémonial... » recommande, comme le dicte aussi le recueil de notes de Rouxel, de faire la procession avec « une croix en tête de file, suivi du thuriféraire, qui porte l'encensoir et la navette. Le célébrant doit être revêtu de la chasse et couvert de la barrette⁶⁵ ».

Une fois ces préparatifs accomplis, le célébrant invite les fidèles présents à réciter une prière avec lui, appelée dans le vocabulaire religieux un *oremus*, avant de pénétrer dans la chapelle des reliques. Cette prière représente un des nombreux moments où les participants à la cérémonie sont appelés à se recueillir. Dès que l'*oremus* est terminé, le célébrant et les fidèles entrent dans la chapelle, selon un rang précis. « Il [le célébrant] se couvre ensuite et entre dans le sanctuaire des Saints avec le clergé et les fidèles ; et tous s'étant placés selon leurs rangs⁶⁶ ». Chaque clerc et chaque fidèle occupent un rang qui correspond à son importance qui est déterminée par les organisateurs de la procession.⁶⁷ Toutefois, le texte ne mentionne pas selon quel critère le rang a été établi. Est-ce par importance sociale ? politique ? religieuse ? Nous ne pouvons pas le dire. Par la suite, les fidèles et le célébrant entonnent en chœur quatre antiennes en l'honneur des reliques, suivi d'un psaume⁶⁸. Après cette prière vient le moment d'amorcer la procession des

⁶⁴ *Neuvaine de st. Zénon et de ses compagnons martyrs [microforme] : cérémonial de l'exposition des saintes reliques*. Montréal : J.B. Rolland, 1869.

⁶⁵ Dans le cas de l'Évêque officiant comme célébrant, il se doit de porter la mitre et la crosse. *Ibid.*, p. 1. Cette recommandation est la même que dans ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... » *op. cit.*, p. 5, « [...] avoir la tête couverte, comme la Rubrique du missel le prescrit ».

⁶⁶ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁷ Nous pourrions observer plus en détails ce phénomène dans le chapitre 5 qui traitent du déroulement de la translation des reliques de saint Zénon.

⁶⁸ Nous analyserons le contenu spirituel des chants après la description de la cérémonie.

reliques. Celle-ci doit se réaliser simultanément à l'encensement⁶⁹ et dans un ordre défini :

- « 1. Deux acolytes portant leurs flambeaux allumés ;
2. Le porte croix ;
3. Les clercs, deux à deux ;
4. Les portes-torches suivis du thuriféraire, qui encense les Saintes Reliques ;
5. Les personnes qui portent les Reliques, deux à deux,
6. Le célébrant avec ses ministres ;
7. Ceux et celles qui sont confiés aux soins de la communauté et autres personnes laïques⁷⁰ »

Au même moment que l'encensement, les fidèles chantent les *Litanies des Saints*, en tout ou en partie⁷¹.

Une fois les fidèles arrivés au lieu de l'exposition des reliques, ces derniers chantent de nouveau des antiennes. Pendant ce temps, les clercs exposent les reliques sur l'autel et le célébrant encense les reliques pour ensuite entonner un troisième *oremus*. Le célébrant a alors deux options qui s'offrent à lui. Il peut déposer immédiatement les saintes reliques dans l'autel ou bien, s'il a assez de temps, il peut refaire les mêmes prières afin d'honorer de nouveau les reliques durant leur déposition. Il peut aussi laisser les reliques sur l'autel afin de procéder à une exposition de quelques jours qui profitera au plus grand nombre de fidèles possible⁷².

3.5.1. Signification spirituelle de la cérémonie pour les fidèles et le clergé

Pendant l'exposition, il est recommandé de répéter les prières réalisées lors de la cérémonie et d'effectuer des lectures portant sur la « dévotion aux saints, à leurs images ou à leurs reliques⁷³ ». La réalisation de ces prières et de ces lectures a pour but, toujours selon le « Cérémonial... », de « faire triompher la Religion divine, qui seule a pu conduire au ciel tant de millions de Bienheureux qui règnent dans la gloire et qui nous

⁶⁹ Selon ACAM 651.200.2.1-856.1 « Notes concernant... » *op. cit.*, pp. 8-9 (dans l'article article V), l'encensement des reliques doit être effectué lors de l'exposition solennelle et il doit respecter une certaine hiérarchie. Par exemple, les reliques de la passion reçoivent 3 coups d'encensoir et celles de saintes reliques 2 coups.

⁷⁰ ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial... » *op. cit.*, p. 4.

⁷¹ *Ibid.*, p. 4.

⁷² *Ibid.*, p. 7.

⁷³ *Ibid.*, p. 7.

invitent à les suivre dans ce délicieux séjour⁷⁴ ». Cette phrase présente le but visé par la promotion de ce culte par le clergé. En effet, le culte des saints et de leurs reliques sert d'outil de promotion de la religion catholique.

De plus, cette phrase nous apprend que seuls ceux qui adhèrent à cette religion obtiendront le salut éternel. Pour parvenir à cette rédemption, le fidèle doit imiter les modèles de vie de saints que l'Église choisit et impose. L'Église oriente et encadre le culte des reliques de façon à ce que seuls les idéaux moraux qu'il veut promouvoir soient mis de l'avant. Le fidèle qui adhère au culte des reliques accepte de suivre ces modèles de vie et de s'en inspirer dans ses actions quotidiennes. Ces modèles véhiculés par le culte des reliques sont de véritables outils d'éducation⁷⁵ car ils ravivent la mémoire que les fidèles ont du saint dont ils vénèrent les restes. La prière aux reliques convertit et prépare l'âme du fidèle à « être conduit au ciel ». Mais en échange du respect de ces modèles de vie, le fidèle s'attend à être protégé et rassuré⁷⁶ par le pouvoir sacré de la relique.

Cette vocation de protection et de sécurisation de la relique est acceptée et même promue par l'Église. Comme nous pouvons l'observer dans la première page du « Cérémonial... », il est très clair que les célébrants et les fidèles sont sous la protection des saints : « La Sainte Vierge Marie, et tous les Saints intercèdent pour nous auprès du Seigneur, afin que nous méritions d'être secourus et sauvés par celui qui vit et règne dans tous les siècles des siècles⁷⁷ ». La protection n'est toutefois pas la seule demande des fidèles. Ils ont aussi recours à la dévotion aux reliques pour demander leur purification.

Dans le premier *oremus*, nous observons le rôle purificateur que joue la prière dans le culte des reliques. En effet, la prière est une demande de purification afin que les

⁷⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁵ Au même titre que les livres rituels, étudiés par Ollivier Hubert peuvent être considérés comme des outils pédagogiques dans le programme d'éducation religieuse de l'Église. Hubert, *op. cit.*, p. 178.

⁷⁶ L'historien Jean Delumeau dans son livre *Rassurer et protéger*. Fayard, Paris, 1989. pp. 242-260 aborde le phénomène de la recherche de protection par les fidèles dans l'invocation des saints.

⁷⁷ Cette formulation est employée dans l'introduction du document afin de présenter à quoi sert une telle prière. ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial... » *op. cit.*,

fidèles puissent « entrer avec des cœurs purs dans le Saint des Saints⁷⁸ ». Pour y parvenir, les fidèles demandent aux saints de se « rendre aux lieux qui [leur] sont préparés⁷⁹ », c'est-à-dire le lieu où se trouvent leurs restes qui sont honorés. La « visite » des saints permettra aux fidèles de suivre l'exemple donné par les saints.

Nous pouvons lire dans le dernier *oremus* que Dieu est présent avec le saint dans la relique.

O Dieu, qui vous faites, pour la gloire de votre Majesté, une demeure formée de tous les Saints qui cohabitent avec vous, donnez à cet édifice qui vous est consacré, des accroissements célestes, et faites que nous soyons toujours secourus par les mérites de ceux dont les reliques reposent ici, et que nous embrassons avec amour⁸⁰.

La relique n'est pas un simple bout d'os ou de peau, c'est le réceptacle de la présence conjointe du saint et de Dieu. Comme cette relation est fort complexe à saisir pour le fidèle, il est tout à fait normal, voire même indispensable, pour le clergé que le culte soit régi par une ritualisation complète et précise qui oriente la représentation de la présence de Dieu dans cette dévotion. Cette ritualisation indique au fidèle comment il doit percevoir la présence de Dieu dans la relique. C'est pourquoi le « Cérémonial... » précise les pratiques de dévotions adéquates à accomplir en l'honneur de ces reliques.

3.5.2. Pratiques en l'honneur des reliques

L'exposition des reliques peut se faire durant plusieurs jours et le cérémonial dicte la façon de procéder dans un tel cas. Il est recommandé d'étendre la vénération publique aux reliques durant au moins huit jours pour « se pénétrer vivement de la présence des âmes saintes qui ont habité ces corps et fait usage des objets sacrés que l'on a sous les yeux⁸¹. » L'approfondissement de la vénération se fera à l'aide de la lecture de livres qui ont trait aux reliques exposées dans le lieu de culte. Si aucun livre n'est disponible à ce sujet, le « Cérémonial... » prescrit certains ouvrages qu'il serait bon de consulter. Une

⁷⁸ ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial... ». *op. cit.*, Dans le premier *oremus*.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 2 antienne 2.

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 6-7.

⁸¹ *Ibid.*, p. 8.

liste est établie suivant les huit jours d'oraison⁸². Par exemple, le fidèle peut être appelé à lire les prodiges opérés au tombeau de la sainte vierge ou, encore plus précisément, un document traitant des malades guéris par les chaînes de saint Pierre, par les mouchoirs de saint Paul ou par les reliques de saint Jacques⁸³. Durant ces jours de prières, le « Cérémonial... » conseille de méditer sur la puissance de Dieu afin de stimuler l'amour et la dévotion qui permettent d'acquérir les vertus des saints. Les reliques dans lesquelles les fidèles voient cohabiter la divinité et ses saints sont des modèles qui permettent de rechercher la sainteté⁸⁴.

Il est à noter que ces pratiques religieuses concernent largement les saints qui sont reconnus depuis fort longtemps⁸⁵. L'admiration pour ces saints peut être interprétée comme un retour vers des valeurs anciennes. En effet, le « Cérémonial... » mentionne ce désir d'imitation de la pureté de foi des premiers chrétiens : « Faire toutes ses actions et exercices de piété avec la même pureté d'intention, le même soin et la même ferveur qu'eux [les saints]. Oh ! Comme ils faisaient bien toutes choses !⁸⁶ »

La présentation de documents concernant l'organisation du rituel du culte des reliques, nous a permis de découvrir certains objectifs que cherchera à atteindre Mgr Ignace Bourget avec la promotion de ce culte. Par exemple, il voudra uniformiser le culte avec des règles précises et strictes à respecter. La ritualisation codifiée permet de véhiculer et d'enseigner les idéaux religieux et moraux aux fidèles et au clergé qui pratiquent et promeuvent la dévotion aux reliques. Pour cela, Bourget fera de nombreuses références au passé afin de stimuler l'imaginaire des fidèles. Cet emploi du passé est considéré par l'historien Ollivier Hubert comme un trait caractéristique de la

⁸² Cette pratique est différente de la neuvaine. Voir le document en annexe A p. 165, « pratiques à l'honneur des Saintes Reliques ».

⁸³ *Ibid.*, p. 9. Il est nécessaire que les fidèles puissent se conforter devant le succès des réalisations miraculeuses des saints. Rien de mieux qu'un récit détaillé des miracles pour susciter l'intérêt. Cette méthode n'a rien de particulier et est observée par Delumeau, *Rassurer...* *op. cit.* pp. 199-210. Il traite en profondeur des dossiers de miracles rapportés par les religieux grâce aux témoignages ou aux *ex-votos*. Il cite, par exemple, les travaux de J. de Viguierie sur les sanctuaires à miracles dans la France du XVII^e siècle qui foisonnent de descriptions miraculeuses dues à l'intercession des saints.

⁸⁴ ACAM 651.200.862-2, « Cérémonial... » *op. cit.*, p. 10.

⁸⁵ Les apôtres sont au centre des prières récitées dans le « Cérémonial... » de même que les membres de la sainte famille (saint Joseph, saint Jean Baptiste) et de l'Ancien Testament (Élie). *Ibid.*, p. 11.

pensée dominante dans l'idéologie religieuse québécoise de la deuxième moitié du XIX^e siècle⁸⁷.

Mgr Bourget sera le chef de file de la promotion du courant de l'ultramontanisme ,et de l'implantation et la popularisation du culte des reliques à Montréal. Ce religieux est en grande partie responsable de l'utilisation active de la dévotion aux reliques comme outil d'éducation, de conversion, mais surtout de promotion des valeurs religieuses qui lui étaient si chères. Le chapitre qui suit tentera de nous présenter ses motivations.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 11.

⁸⁷ Ollivier Hubert dans son livre *Sur la terre comme au ciel*, émet l'idée que « le futur, sur le plan moral et religieux, doit être bâti sur le passé », *op. cit.*, p. 212. L'idée qui soutient que ce qui provient du passé est meilleur est observée à plusieurs endroits dans le discours de Bourget. Le mythe d'un l'âge d'or où tout était parfait fait référence autant aux temps des premiers colons français en Nouvelle-France qu'aux temps apostoliques. Bourget dit : « C'est le même esprit qui gouverne maintenant l'Église qu'aux temps apostoliques » cité par Hubert p. 214. C'est pour cette raison que nous avons mis en relief les références aux apôtres dans le « Cérémonial... ». Les apôtres représentent cet idéal de perfection que les fidèles doivent chercher à atteindre.

III. Monseigneur Bourget : instigateur d'un culte

Le XIX^e siècle québécois est une période particulièrement intéressante pour les historiens de la religion et de l'Église, et de nombreuses études ont été consacrées aux différents aspects de la question : dévotions particulières ou collectives, organisation paroissiale de la société québécoise, analyse des impacts de la religion sur la manière de vivre de la population de cette période, etc. Comme nous l'avons mentionné lors de l'introduction, aucune étude n'a cependant été réalisée au sujet de la dévotion aux reliques pour le XIX^e siècle québécois. Notre propos est de mettre en relief cette dévotion en nous concentrant sur la manière dont l'évêque de Montréal en a fait la promotion, et cela plus particulièrement dans la région de Montréal durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Nous ne pourrions pas présenter en détail la manière dont les fidèles ont « reçu » le culte car nos sources sont muettes à ce sujet.

1. Le réveil religieux

Le choix de limiter notre étude à la description du culte des reliques à travers des écrits ecclésiastiques n'est pas une limitation absolue. Cela va nous permettre d'envisager un aspect de la culture cléricale du temps. Ceci est d'autant plus pertinent que les idées véhiculées par l'épiscopat auront de grands échos dans toute la société catholique canadienne-française de cette époque. Comme le mentionnent plusieurs historiens, la société canadienne-française de la deuxième moitié du XIX^e siècle est profondément influencée par l'idéologie catholique omniprésente et, en particulier, par le mouvement ultramontain véhiculé principalement par Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal de 1836 à 1840, partisan de cette doctrine et par Mgr Ignace Bourget. Selon Nive Voisine et Philippe Sylvain¹, qui eux-mêmes se réfèrent au livre de Gilles Chaussé, *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*², Lartigue a affirmé l'autonomie de l'Église vis-à-vis de l'autorité civile et a assuré le leadership social de l'Église après les Rébellions manquées de 1837-1838. Ses actions et ses idées furent largement influencées

¹ Nive Voisine et Philippe Sylvain, *Histoire du Catholicisme. Tome 2, Réveil et consolidation (1840-1898)*. Montréal, Boréal, 1991. p. 13.

² Gilles Chaussé, *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*. Montréal, Fides, 1980. pp.41-50.

par la pensée ultramontaine de Félicité Robert de Lamennais et témoignent de l'adhésion d'une partie du clergé montréalais aux idées anti-libérales de la papauté. Nive Voisine et Philippe Sylvain s'accordent aussi pour dire que cette idéologie triomphe grâce à trois facteurs : l'influence profonde exercée dans le milieu bas-canadien de la prédication de Mgr Charles de Forbin-Janson, prélat français; l'arrivée en terre canadienne de membres de congrégations religieuses françaises qui fortifient et promeuvent le discours de ce prédicateur ; et finalement, l'action incessante du successeur de Lartigue, Mgr Ignace Bourget³.

Tout au long de son épiscopat, Mgr Bourget a travaillé ardemment pour diffuser les idées ultramontaines auprès du clergé et des fidèles canadiens-français. Comme il est le responsable et le principal producteur des écrits réalisés lors de la translation des reliques de saint Zénon à Montréal en 1869, nous avons cru bon de nous attarder sur ce personnage. Le but de ce chapitre est donc de présenter l'apport de Mgr Bourget au développement et surtout à la diffusion du culte des reliques de saint Zénon. Cependant, il serait impossible de mettre en contexte la translation des reliques sans étudier l'action de l'évêque qui influença l'histoire religieuse montréalaise, ainsi que celle de la province entière. De nombreux historiens ont présenté de façon détaillée la vie de l'archevêque de Montréal⁴, mais sans jamais évoquer sa dévotion aux reliques et le rôle important qu'elle a joué dans sa stratégie de renforcement de la foi des fidèles. Ces travaux nous seront utiles pour cerner les motivations et les réalisations de Bourget. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à l'étude que nous allons réaliser car aucun ne traite en détail de l'influence des dévotions religieuses sur les actions de Bourget.

³ Voisine et Sylvain, *op. cit.*, p. 14.

⁴ Philippe Sylvain, « Ignace Bourget », in George Williams Brown, Sylvain Trudel et André Vachon, dir., *Dictionnaire biographique du Canada vol. 11 de 1881 à 1890*. Sainte-Foy, P.U.L., 1982. pp. 103-115, Laurent-Olivier David, *Mgr Ignace Bourget et Mgr Alexandre Taché*. Montréal, Beauchemin, 1924. 122 pages, Frédéric Langevin, *Monseigneur Ignace Bourget, 2^e évêque de Montréal, précis biographique*. Montréal, Imprimerie du messager, 1931, Roberto Perin, *Bourget and the dream of a free Church in Quebec*. Ottawa, Université d'Ottawa, thèse de Ph.D, 1975, Léon Pouliot, *Mgr Ignace Bourget et son temps*. Montréal, Beauchemin, 1955. 5 volumes, Léon Pouliot, *Les dernières années (1876-1885) et la survie de Mgr Bourget*. Montréal, Beauchemin, 1960. 63 pages.

Nous allons donc présenter rapidement les divers combats et réalisations que Mgr Bourget a menés durant son épiscopat, ce qui illustrera l'influence des thèses ultramontaines sur l'ensemble de sa conduite. Ensuite, nous allons aborder les principales composantes de la spiritualité de Mgr Bourget afin de tenter d'expliquer son intérêt pour le culte des reliques. Pour y parvenir, nous analyserons la place des dévotions dans la vie de Bourget. De cette manière, nous serons en mesure de tracer un lien entre son attachement à la liturgie romaine et son désir de renforcer le lien entre le clergé européen, en particulier français et romain⁵, et celui du Canada. C'est dans cet esprit que Bourget participe activement à la constitution de contingents de zouaves pontificaux canadiens-français qui seront envoyés dans la péninsule italienne à la fin des années 1860 afin de protéger les états pontificaux. Il désire montrer à la papauté son soutien et sa volonté de créer un lien durable entre Rome et le diocèse de Montréal. Cette volonté s'observe aussi dans le faste qui entourera la translation des reliques romaines de saint Zénon et de ses compagnons martyrs en 1869 vers le diocèse de Montréal.

2. Bourget et l'ultramontanisme

L'idéologie ultramontaine véhiculée par le clergé canadien-français s'inspire de la pensée ultramontaine française qui s'est développée au début du XIX^e siècle. Cette idéologie fut en grande partie élaborée par des laïcs, ardents défenseurs de l'équilibre social et politique qui régnait durant l'Ancien régime. Joseph de Maistre et Louis de Bonald⁶ sont considérés comme les initiateurs des thèses ultramontaines, qui peuvent se résumer ainsi : « le fonctionnement normal et la survie même de la société dépendent à la fois de la suprématie du pouvoir religieux sur le pouvoir civil et de la pérennité du système monarchique — deux conditions qui, dans l'esprit des deux auteurs, demeuraient

⁵ Bourget est largement influencé par les thèses ultramontaines françaises qui prônent une sujétion à la papauté. Bourget croit qu'en faisant venir des membres de communautés religieuses françaises, cela va permettre de renforcer les liens entre les deux pays.

⁶ Nadia Fahmy Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*. Montréal, Hurtubise, 1978. p. 22. Ces deux auteurs ont chacun rédigé une oeuvre importante. Maistre a écrit *Du Pape* en 1819 tandis que Bonald a écrit *Théorie du pouvoir politique et religieux* en 1796.

d'ailleurs interdépendantes⁷ ». L'ordre social doit être régi par les deux institutions qui ont été révélées aux hommes par Dieu, soit l'Église et la monarchie.

Toutefois, ces deux auteurs ne sont pas les plus lus chez les intellectuels et le clergé canadien-français. La diffusion des thèses ultramontaines au Québec se fait majoritairement par l'entremise des écrits de l'abbé Félicité Robert de Lamennais⁸, avec son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817-1826), qui l'a rendu célèbre en France et *La religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (1825-1826). Ses deux écrits prônent la subordination du pouvoir temporel et politique au pouvoir spirituel de l'Église. De plus, les articles du très zélé Louis Veuillot⁹, parus dans la revue française l'*Univers* et retranscrits dans les journaux canadiens-français tels que *Les mélanges religieux* et le *Nouveau Monde*¹⁰ contribueront également à la diffusion de l'ultramontanisme au Québec.

Avec plus ou moins de nuances, ces auteurs s'opposeront aux divers mouvements libéraux qui naissent durant le XIX^e siècle. Ils promeuvent une idéologie qui vise à « restaurer l'autorité pontificale dans son intégrité et instaurer la suprématie de la société religieuse sur la société civile par le biais d'une soumission totale de l'État à l'Église¹¹ ». Cet ambitieux projet va motiver l'action politique de plusieurs laïcs et clercs durant le siècle au Québec et plus particulièrement, il va orienter fortement la pensée de Mgr Bourget¹².

⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁸ Lamennais a connu un parcours fort animé. Tout au long, de sa vie, il émit des positions très tranchées au sujet de la place de la religion dans la société, ce qui lui attira même l'hostilité des gallicans français. Il sera le fondateur, avec Henri Lacordaire et Charles Forbes Montalembert, du journal *L'Avenir* qui promeut l'idée d'un libéralisme catholique. Il fut en 1832 condamné par Rome pour les idées véhiculées dans ce journal. Cette condamnation entraîne une rupture avec l'Église et oriente sa pensée vers un humanisme démocratique. Avec ce changement idéologique, il se fera élire à l'Assemblée constituante en 1848.

⁹ Veuillot (1813-1883) est un journaliste français qui est collaborateur puis rédacteur en chef de *L'Univers* dans lequel il exprime ses idées ultramontaines. Il sera un ardent défenseur de la thèse de l'infaillibilité pontificale après sa promulgation en 1870. Bourget le rencontre même lors de son voyage en Europe en 1841. Eid, *op. cit.*, p. 25.

¹⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹¹ *Ibid.*, p. 6.

¹² Nadia Fahmy Eid a dressé une liste exhaustive des principaux idéologues laïcs (17) et de ceux issus des rangs du clergé (14). Ces personnes vont propager les idées ultramontaines durant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elles se serviront principalement des journaux pour dénoncer les idées qui vont à l'encontre de leur projet d'une société régie par les idées ultramontaines. *Ibid.*, pp.48-51.

L'idéologie ultramontaine offre un véritable programme où l'Église prend en main des secteurs importants du développement de la société. Selon les tenants d'une telle idéologie, la politique, l'éducation, l'idée de nation et, bien sûr, la religion doivent être la chasse gardée de la seule institution apte à diriger ces aspects de la vie, soit l'Église catholique. Cette pensée est d'inspiration théocratique¹³.

Au sommet de cet axe de pouvoir trône le souverain pontife. C'est au pape que tous les catholiques de la terre doivent prêter allégeance. Mgr Bourget est un ardent défenseur de ce lien entre l'Église de Montréal et celle de Rome. La figure du Pape Pie IX est largement utilisée pour promouvoir la supériorité des pouvoirs et des droits du clergé¹⁴. Les tenants de l'idéologie ultramontaine croient que le pouvoir pontifical, qui tire sa légitimité de Dieu, est au-dessus du pouvoir civil. Mgr Bourget voue un véritable culte à cette figure de l'autorité catholique. Il tentera même de mobiliser les catholiques montréalais au sujet de l'idée de la suprématie de l'Église sur le pouvoir civil. Pour ce faire, il évoquera les manifestations anti-cléricales entourant l'unification de l'Italie (1859 à 1879) et le démembrement des États pontificaux afin de sensibiliser les paroissiens à la menace qui pèse sur les prérogatives du pouvoir pontifical.

L'idée d'une suprématie de l'Église sur le pouvoir civil se retrouve plusieurs fois en filigranes dans les actions de Mgr Bourget. Il croit que le resserrement des liens entre Rome et le diocèse de Montréal est une stratégie importante dans la diffusion de l'idéologie ultramontaine. Comme nous allons pouvoir le constater dans les deux

¹³ Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p. 110.

¹⁴ Plusieurs prières sont récitées en l'honneur de Pie IX. Par exemple, l'année du Triduum de 1868 « les curés demandent aux paroissiens de réciter quotidiennement un Pater et un Ave pour le saint Père » in René Hardy dans, *Les Zouaves. Une stratégie du clergé québécois au XIXe siècle*. Montréal, Boréal Express, 1980. p. 41. Le clergé montréalais émet aussi des circulaires et des lettres pastorales au sujet de l'inviolabilité des états pontificaux. Nous pouvons penser entre autres choses aux mandements qui attestent de l'indépendance des états pontificaux en 1860. Ces mandements ont pour effet de sensibiliser les paroissiens et le clergé montréalais aux événements entourant les guerres italiennes et ainsi favoriser la sympathie envers la papauté. Nous pouvons citer par exemple la *Lettre pastorale Mgr l'Évêque de Montréal, publiant une lettre encyclique de N.S. Père le Pape Pie IX, sur l'inviolabilité du pouvoir temporel du Pape*, publiée le 17 février 1860, pp. 24-29 ou à l'*Instruction Pastorale de Mgr l'Évêque de Montréal sur l'indépendance et l'inviolabilité des États pontificaux* publié la même année, pp. 42-95. Les deux documents sont publiés dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*. Montréal, Arbour et Dupont, 1887-, vol. 4.

chapitres qui suivent, Bourget a été énormément motivé par son attachement à l'Église de Rome dans la réalisation à grands frais de la translation des reliques de saint Zénon. Les reliques font partie d'une stratégie de Bourget qui cherche à imposer au diocèse de Montréal une liturgie inspirée de l'idéal romain.

3. L'action apostolique de Mgr Ignace Bourget

3.1. Son parcours

Ignace Bourget est né en 1799 à Lauzon d'une famille de treize enfants. Il est inscrit au petit séminaire de Québec en classe préparatoire en 1811. D'esprit religieux, il entre dans la Congrégation de la Sainte-Vierge en 1812 et est tonsuré en 1818. Il se dirige par la suite vers le Séminaire de Nicolet où il étudie la théologie et enseigne la grammaire latine. Il reçoit le diaconat en 1821 et est ordonné prêtre en 1822. Il est à noter que dès le mois de mai 1821, il devient le secrétaire de l'Évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Lartigue.

C'est sous l'influence de Lartigue que Bourget se familiarise avec les thèses ultramontaines et qu'il développe une expertise dans l'administration de l'archevêché de Montréal. En effet, Mgr Lartigue lui confie de nombreuses tâches administratives telles que l'édification de la maison épiscopale et celle de l'église Saint-Jacques (1823)¹⁵. Lorsqu'il est nommé chapelain de Saint-Jacques, il a la charge d'organiser le déroulement du culte en plus de diriger le grand séminaire Saint-Jacques. Ces deux postes révèlent chez lui un goût marqué pour les questions éducatives et culturelles.

Bourget est choisi comme coadjuteur du diocèse de Montréal en 1837 et il prend officiellement la tête du diocèse en 1840, après la mort de Lartigue. Comme son prédécesseur, Bourget est un partisan de la supériorité sociale de l'Église et c'est en ce sens qu'il veut diriger le diocèse. Ce sera d'autant plus facile que Bourget était de tous les dossiers lors des dernières années de l'épiscopat de Lartigue. Bourget avait même remplacé Lartigue lors des visites épiscopales du diocèse en 1838 et en 1839 afin de se

¹⁵ Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p. 103.

rendre compte des besoins de ses futurs diocésains. Il s'aperçut rapidement que les paroisses faisaient face à plusieurs manques. Lors de son arrivée à la tête du diocèse en 1840, Bourget décrit ainsi les problèmes auxquels les paroisses font face : « Nous ne pouvons nous dissimuler qu'il y a des plaies profondes à guérir, des abus invétérés à corriger, des scandales déplorables à réprimer. Nous ne pouvons nous cacher que l'indifférence et l'irrégion ont fait parmi vous d'étranges ravages¹⁶ ». La situation est urgente et Bourget désire remédier à ces problèmes.

3.2. La prise en main du diocèse

Mgr Bourget entreprend divers projets afin de favoriser la montée de la ferveur religieuse. Au lendemain des troubles sociaux suscités par les Rébellions de 1837-1838 et de l'acte d'Union de 1840, les fidèles font face à un certain vide social car l'élite libérale francophone a été mise de côté durant ces années. Mgr Bourget désire que ce vide soit rempli par des préoccupations religieuses¹⁷. Pour réaliser son entreprise, Bourget munit le diocèse de Montréal d'un organe de presse fort qui est sous le contrôle ecclésiastique et indépendant du pouvoir politique¹⁸. De cette façon, il pourra diffuser ses conceptions de ce que doivent être les idéaux ultramontains qu'il entend promouvoir. C'est donc en 1840 que naissent les *Mélanges religieux*, sous la direction de l'abbé Jean-Charles Prince¹⁹. Cette initiative est le premier pas. Suivent ensuite de nombreuses mesures qui contribueront à créer ce que certains historiens, comme Nive Voisine et Philippe Sylvain, qualifient de « réveil religieux » des catholiques canadiens-français.

Afin de « réveiller » le sentiment religieux des fidèles, Mgr Bourget fait appel à un prédicateur français du nom de Mgr de Forbin-Janson. Cet ancien évêque de Nancy et

¹⁶ Cité dans Voisine et Sylvain, *op. cit.*, p. 16, Mgr Bourget, « Mandement d'entrée de Monseigneur Ignace Bourget évêque de Montréal », 3 mai 1840, MEM, 1, p. 75.

¹⁷ Cette thèse a été émise par les historiens Voisine et Sylvain dans *Ibid.*, pp. 9-10. L'interprétation des causes du réveil religieux a été poussée encore plus loin par Louis Rousseau et Frank Remiggi, notamment dans *Atlas Historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIXe siècle*. Ottawa, P.U.O., 1998, pp. 2-7.

¹⁸ Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p. 104.

¹⁹ *Ibid.*, p. 104. Cet organe de diffusion est un instrument d'éducation pour le peuple qui se « propose d'inculquer dans les esprits les bons principes et les saines doctrines ». p. 106. Cet un exemple patent du désir clérical de contrôle de la société.

de Toul, fervent partisan de la monarchie française, s'est spécialisé au fil des années, dans l'élaboration de missions à grand déploiement ayant pour thème la tempérance et les pratiques de dévotion²⁰. Lors des retraites qu'il dirige de 1840 à 1842 dans le diocèse Montréal, Mgr de Forbin-Janson menace les intempérants des foudres de l'enfer. Ses talents de prédicateurs lui font connaître un succès populaire qui atteint son apogée avec l'érection d'une croix de tempérance sur le sommet du mont Beloeil en 1841. Il organisera, avec l'aide du clergé local, de nombreuses retraites afin que les fidèles retrouvent le désir du respect des règles de vie religieuse.

Même si la pratique religieuse populaire est attisée par de telles manifestations à grand déploiement, Mgr Bourget fait face à un problème de taille : le manque criant d'effectif. Depuis la fin du XVIII^e siècle, les institutions religieuses qui forment des prêtres ne suffisent pas à la demande car le nombre de paroisses augmente. Toutes les paroisses du diocèse de Montréal ne possèdent donc pas de célébrant qui réside à temps plein dans la paroisse. C'est avec l'objectif de recruter de nouveaux prêtres résidants que Mgr Bourget s'embarque pour l'Europe en 1841 pour un voyage qui dure près de 5 mois²¹. Bourget espère que la « renaissance religieuse²² » que vit la France fera en sorte que les communautés religieuses lui permettent de recruter des réguliers et des séculiers. Durant ce voyage, Mgr Bourget tisse des liens avec diverses communautés religieuses françaises. En leur présentant la vitalité religieuse que vit aussi le diocèse de Montréal grâce aux retraites de Mgr de Forbin-Janson, Bourget espère que les communautés enverront des membres au Canada pour pallier leur manque d'effectifs. La récolte sera moins fructueuse que l'évêque ne l'aurait souhaité car seulement une vingtaine de religieux et religieuses traverseront l'Atlantique²³. Même si Bourget ne recrute pas

²⁰ Il fut en quelque sorte contraint de mener ses missions à l'extérieur de la France. À la chute de Charles X, son clergé et ses paroissiens le chassèrent. Cet emportement était dû à son tempérament fort exigeant et sa propension à vouloir tout diriger. Il parcourt alors la France durant la décennie de 1830, afin de diriger des retraites et de « réveiller » la foi des fidèles. Il entreprend son œuvre missionnaire en Amérique du Nord en débarquant à New York en 1839. Son succès fut tel que Mgr Bourget l'invita à participer à son œuvre de reconquête religieuse. Voisine et Sylvain, *op. cit.*, pp. 18-26.

²¹ Du 3 mai au 23 septembre 1841 Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p. 104.

²² Sylvain emploie ce terme. *Ibid.*, p. 105.

²³ Au cours de l'année 1842, nous dénombrons quatre pères et deux frères oblats de Marie Immaculée, six pères et trois frères coadjuteurs Jésuites avec le P. Chazelle à leur tête. À la fin de l'année 1842, des religieuses de la Société du Sacré-Cœur de Jésus prennent en charge une école à Saint-Jacques-de-

autant d'effectifs qu'il avait escompté, l'entreprise s'avère un succès. En plus de cristalliser les efforts de propagation de la ferveur religieuse²⁴, l'arrivée de religieux et religieuses français affermit le lien entre les communautés européennes et l'Église de Montréal.

L'envoi de religieux en provenance d'Europe influence aussi la pensée de Bourget. En effet, nous remarquons que les actions apostoliques et surtout la spiritualité de Mgr Bourget tire sa source du modèle européen et en particulier des Églises romaine et française. C'est lors de ces nombreux voyages dans la capitale de la catholicité²⁵ que Bourget trouve son inspiration pour les projets qu'il entend réaliser dans son diocèse. Sa vision globale est celle d'une réorganisation profonde des institutions sociales par une centralisation au profit de l'Église catholique et de l'évêché montréalais.

3.3. Ses accomplissements

Bourget n'est pas seulement un idéologue, c'est aussi un homme d'action. Ses nombreuses réalisations tentent de renforcer l'autorité épiscopale sur la société du diocèse de Montréal et d'asseoir le contrôle de l'Église dans plusieurs domaines. Nous énumérerons les principales réalisations de Bourget durant son épiscopat, qui se termine en 1872, pour ensuite s'attarder sur celles qui nous permettront d'éclairer plus directement sa dévotion pour les reliques. La liste de ces actions démontre que Bourget avait entrepris de renverser l'irrégion qui, croyait-il, régnait avant son arrivée, et qu'il désirait imposer ses idéaux.

l'Achigan et quatre religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers viennent s'ajouter à ce nombre. *Ibid.*, p. 105.

²⁴ Cette arrivée d'effectifs européens entraînera un véritable boom dans la création d'ordres religieux propres au Canada et dans l'augmentation du nombre de personnes qui choisissent la carrière cléricale. Dans Rousseau et Remiggi *op. cit.*, le chapitre XVI, *Le recrutement de l'élite*, dresse un tableau complet de du nombre de personnes qui consacrent leur vie à la religion, et ce, autant chez les hommes que les femmes.

²⁵ Premier voyage du 31 mai au 23 septembre 1841, le second de 1846 à 1847, le troisième du 25 octobre 1854 au 29 juillet 1856, le quatrième de 1869 à 1870 et le dernier du 12 août au 30 octobre 1881.

Toutefois, devant l'étendue des réalisations de Bourget durant son épiscopat, il nous a fallu faire des choix²⁸. Nous avons donc sélectionné huit actions ou réactions : la réforme de l'enseignement, la fondation de l'Université Laval et la dispute pour une succursale montréalaise de cette université, l'introduction de la liturgie romaine, la condamnation de l'Institut canadien, l'affaire Guibord, l'apostat de Chiniquy, la construction de la cathédrale de Montréal et le démembrement de la Paroisse de Notre-Dame sur l'île de Montréal.

Nous pouvons tout d'abord observer que l'essentiel des réalisations qu'entreprend Mgr Bourget obéissent à une logique de pouvoir. En effet, que ce soit lors de condamnations d'idéologies ou lors de batailles de préséance, Bourget veut s'assurer que son autorité sera au-dessus de tout. L'idéal ultramontain de la prédominance du clergé sur la société et la politique semble être fortement au centre des décisions que prend Bourget. Nous n'avons qu'à penser au refus de Bourget de permettre l'enterrement du membre de l'Institut canadien Joseph Guibord dans le cimetière²⁹ ou de l'apostat du zélé prédicateur de la tempérance, l'abbé Charles-Paschal-Télesphore Chiniquy.

Durant son épiscopat, l'implication sociale de Bourget s'observe plus particulièrement dans sa réforme de l'éducation et la fondation d'organismes de bienfaisance. Cette stratégie vise à positionner l'Église catholique dans tous les domaines où il est possible d'influencer le comportement des laïcs. Il est ainsi possible de leur inculquer les idéaux ultramontains. Ces idéaux seront promus par l'adoption de la liturgie romaine au sein de l'Église montréalaise. L'adoption de la liturgie romaine,

²⁸ Ce choix s'inspire en grande partie de la synthèse qu'a réalisé Léopold Beaudoin, *Bio-bibliographie de Mgr Ignace Bourget*. Montréal, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'information, 1950. 170 pages.

²⁹ Cet événement démontre toute l'ampleur qu'avait pris le combat de Mgr Bourget contre l'Institut canadien et les idées libérales qu'il véhiculait. Bourget avait fait publier des mandements qui condamnaient l'Institut. Joseph Guibord, un des membres de l'Institut, meurt en 1869, mais sans avoir reconnu son erreur. Bourget ne permettra pas qu'on enterre son corps en terre consacrée. Cependant, il offre de l'enterrer au même endroit qu'on enterre les corps des enfants morts sans baptême. La femme de Guibord protestera contre ce traitement et portera l'affaire devant les tribunaux. Après de longues luttes, elle obtiendra du Conseil privé que le corps de son mari soit inhumé dans le cimetière de Montréal. Bourget se voyait débouté, mais il trouvera un moyen de contourner ce problème en sécularisant le terrain où fut enterré le corps de Guibord. Beaudoin, *op. cit.*, pp. 45-46.

structurera l'implantation de nouvelles dévotions, mouvement dans lequel s'insère la translation des reliques de saint Zénon.

Comme le mentionne Philippe Sylvain : « La liturgie romaine que Bourget introduit dans son diocèse correspondait à son culte de la papauté, à son sens exigeant de l'ordre, à une piété expansive qui trouvait une atmosphère propice dans les manifestations de la dévotion ultramontaine³⁰ ». Dorénavant, l'accent liturgique est mis sur les manifestations extérieures de la foi. Les confréries de dévotion, les processions, la pratique des quarante heures³¹, l'admission simplifiée aux sacrements sont mises en pratique de façon systématique³². Philippe Sylvain affirme que l'augmentation de la vénération des reliques importées de Rome est un élément très représentatif des « manifestations spectaculaires » qu'inspire l'influence de la liturgie romaine³³. Les fidèles sont appelés à manifester le plus souvent possible leur attachement à la foi catholique par des pratiques collectives de piété. La religion catholique se veut un élément rassembleur de la société et le culte des reliques va être, entre autre, utilisé à cette fin.

Mgr Bourget profite de son troisième voyage à Rome en 1854 pour effectuer des études théologiques. Il rédige le cérémonial que nous avons déjà évoqué précédemment et qui sera publié en 1856 qui s'intitule : *Cérémonial des Évêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la sainte Église Romaine avec le texte latin, par un Évêque suffragant de la province de Québec, au Canada, anciennement appelé Nouvelle-France*³⁴. Ce cérémonial institutionnalise l'utilisation de la liturgie romaine dans la province entière. Toutefois, l'ouvrage ne fut guère lu par les prêtres et clercs déjà en

³⁰ Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p. 106.

³¹ Cette pratique est inaugurée dans le diocèse par Bourget en 1857. *Ibid.*, p. 107.

³² Pour une description détaillée de ce changement dans les pratiques religieuses, nous pouvons consulter le chapitre XIII *L'univers des dévotions* in Rousseau et Remiggi, *op. cit.*, pp. 167-174.

³³ Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p.107.

³⁴ *Cérémonial des Évêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la sainte Église Romaine avec le texte latin, par un Évêque suffragant de la province de Québec, au Canada, anciennement appelé Nouvelle-France*. Paris, J. Lecoffre et Cie, 1956. Voir pour notre propos, la partie qui se rapporte au culte des reliques.

fonction dans la province. Par contre, il sera utilisé comme principal manuel liturgique par les futurs prêtres, étudiant au séminaire de Montréal³⁵.

Cependant, il ne faut pas omettre de mentionner que les idées ultramontaines ne sont pas acceptées et véhiculées par la totalité du clergé. Des institutions comme le séminaire de Québec et le séminaire de Saint-Sulpice à Montréal y sont quelque peu réfractaires. En effet, l'action liturgique, politique, idéologique et sociale de Bourget vient carrément miner l'autorité de ces deux institutions en essayant de s'approprier une part de leur sphère d'influence. Ainsi, Bourget n'a pas que des appuis dans la réalisation de ses réformes, plusieurs s'y opposent, et ce, autant dans la sphère religieuse que laïque.

Nous venons d'aborder les convictions ultramontaines de Bourget qui l'ont motivé dans le projet d'établir une domination cléricale de la société. Toutefois, limiter les motivations de l'évêque à cette idéologie ultramontaine nous semblerait quelque peu réducteur. En effet, la pensée de Mgr Bourget est aussi animée par une spiritualité très riche. Pour cette raison, nous allons en présenter quelques traits.

4. Spiritualité de Bourget : dévot avant tout

Benoît Caron, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, étudie la spiritualité de Bourget³⁶. Comme cet auteur le démontre, l'orientation spirituelle de Mgr Bourget ne se limite pas à une seule dévotion. Au contraire, il se fait l'apôtre d'une impressionnante diversité dévotionnelle³⁷. Bien qu'il ait une attirance personnelle pour la dévotion mariale, il en affectionne plusieurs autres. Les dévotions au Saint Sacrement, à la Passion, à saint Joseph ainsi qu'aux saints martyrs et à leurs reliques sont aussi la source d'une grande passion de la part de Bourget. L'intérêt pour ce genre de dévotions peut paraître commun pour un ecclésiastique mais ce qu'il y a de particulier chez Bourget

³⁵ Sylvain, « Mgr Bourget » in *DBC. op. cit.*, p. 108.

³⁶ Benoît Caron, *La spiritualité de Mgr Ignace Bourget de 1850 à 1860*. Montréal, UDM, 1996. 137 pages.

³⁷ *Ibid.*, p. 79.

c'est qu'il s'applique à ce que la dévotion sorte du domaine privé pour se manifester dans la sphère publique³⁸. La manifestation de piété doit se vivre collectivement.

Comme le mentionne Benoît Caron, il ne faut pas considérer Bourget comme l'inventeur ou le créateur de la pratique de la dévotion publique, mais plutôt comme le maître d'œuvre du véritable réseau³⁹ de dévotion qui se développera dans le diocèse durant son épiscopat. En effet, le phénomène de la dévotion publique existe ailleurs qu'à Montréal, et il existait avant l'épiscopat de Bourget. Mais il est celui qui met en place un véritable système de dévotion public dans le diocèse de Montréal. Encore une fois, Bourget tire son inspiration des projets européens⁴⁰. L'influence du catholicisme réactionnaire européen sur la pensée de Bourget déborde donc largement des cadres idéologiques et politiques. Elle se retrouve aussi au niveau de la spiritualité. Le réseau de dévotions publiques encouragées par Bourget dénote le souci de rendre « la présence vivante du Christ au milieu de son peuple⁴¹ ». Les différentes manifestations de dévotions mises en place par Bourget sont des moyens d'orienter la foi des fidèles autour de dévotions communes et uniformes.

Bourget semble avoir développé une véritable passion pour tout ce qui entoure le culte des saints. « Le culte des saints », écrit Benoît Caron, « est véritablement le climat sous lequel évolue Mgr Bourget. Il est partout présent, non pas comme la chose essentielle, mais plutôt comme une présence enveloppante, une saveur puissante qui transforme les événements et les décisions en des actions célestes dont l'évêque est le témoin plus que l'agent⁴² ».

³⁸ *Ibid.*, p. 79.

³⁹ Caron emploie ce terme parce qu'il est tout indiqué pour décrire la situation de l'étendue des pratiques de dévotion chez Bourget. « Le mot réseau évoque l'idée d'une organisation qui se répartit en différents points bien reliés entre eux. Or, Mgr Bourget voit les dévotions comme des réalités devant se répartir dans le diocèse, et rayonner, chacune ayant son ou ses points d'attache privilégiés ». *Ibid.*, p. 79.

⁴⁰ Caron a relevé que l'Archiconfrérie de Montréal s'inspire du modèle parisien à Notre-Dame-des-Victoires. C'est surtout l'influence romaine qui est observable. La pratique des quarante heures provient directement de ce qui se faisait à Rome durant cette époque. *Ibid.*, p. 80.

⁴¹ *Ibid.*, p. 82. Caron a observé que les considérations spirituelles de Bourget sont largement influencées par les répercussions qu'elles auront sur les fidèles. C'est pour cette raison qu'il désire que le plus grand nombre de fidèles possibles puissent avoir accès à l'élévation spirituelle. Cette explication s'observera aussi dans l'implantation du culte de saint Zénon et son rôle dans la conversion des protestants.

⁴² *Ibid.*, p. 96.

Caron observe que Bourget semble particulièrement apprécier de faire, dans ses écrits, des allusions aux saints patrons⁴³. Bourget possède une grande culture littéraire relative aux vies de saints. Cet intérêt peut expliquer les efforts qu'il met à la rédaction de la vie de saint Zénon dans le mandement touchant sa future translation à Montréal en 1869. Selon l'évêque de Montréal, les fidèles peuvent retirer des enseignements de la vie de saint Zénon. Bourget espère donc que la promotion de l'exemplarité de la vie des saints contribue à une acceptation des épreuves et des obstacles quotidiens⁴⁴. Les saints sont ceux qui veillent sur le fidèle et qui le protègent. Mais cette protection a cours seulement si les saints sont vénérés, priés. C'est l'intérêt marqué pour le culte des saints qui va conduire Bourget à la pratique de la dévotion aux reliques.

Ainsi, la dévotion aux saints chez Bourget fait partie d'un schéma dévotionnel complexe et intégré. Comme le fait remarquer Benoît Caron, tout, dans la dévotion de Bourget, est lié. « La dévotion aux souffrances de Jésus-Christ conduit à celle des Apôtres, et les reliques conduisent aux événements vénérés⁴⁵ ». Les reliques sont, pour Bourget, le moyen parfait de « matérialiser » la dévotion aux saints. De plus, elles sont dépositaires de la vertu du saint. Cela en fait donc un objet hautement significatif qui peut aider à promouvoir la représentation que le clergé veut donner du saint.

Le culte des reliques est bien plus qu'une dévotion qui serait personnelle à Bourget, il répond au besoin qu'a l'évêque de Montréal d'offrir aux fidèles des moyens de manifester leur foi. Pour ce faire, Bourget s'assure qu'un grand nombre de reliques soit disponible pour satisfaire la dévotion des fidèles. L'Évêque de Montréal se fait donc toujours un devoir de ramener des reliques lors de ses voyages en Europe et principalement à Rome. Des biographes, comme Philippe Sylvain, mentionnent que Mgr Bourget et l'ensemble du clergé montréalais de l'époque ont importé beaucoup de reliques dont nous ne retrouvons aucune trace dans des documents écrits.

⁴³ *Ibid.*, p. 96.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 83.

Toutefois, dans les archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, nous retrouvons, consignée par voie de lettres, la mention de trois translations officielles faites par Bourget⁴⁶. Mais en aucun cas, nous ne pouvons observer une translation de reliques qui produit autant de documents officiels que celle de saint Zénon et de ses compagnons martyrs. Pourquoi la translation des reliques de saint Zénon suscite-t-elle un engouement si particulier ? Une des explications peut se situer dans ce que nous pourrions qualifier d'apothéose de l'action apostolique et spirituelle de Mgr Bourget. Cet apogée de l'action de Bourget s'observe dans son implication pour la formation d'un corps armé de laïcs, les zouaves⁴⁷, qui défendront les États pontificaux dans la péninsule italienne.

5. Les zouaves pontificaux

La constitution d'un corps armé de Canadiens français par le clergé et les laïcs fut longtemps perçue comme un mouvement spontané de ferveur religieuse et d'attachement profond pour le maintien de la domination temporelle de l'Église en Italie. Cependant, des historiens comme René Hardy, nous apprennent que ce mouvement fut plutôt le fruit d'un long effort de propagande et de mobilisation⁴⁸. L'expédition militaire dure du 11 mars 1868 au 20 septembre 1870 et emploie sept détachements. Cette participation active de la société canadienne-française entre dans la dynamique de la lutte du clergé contre les idéaux libéraux qui portent le soulèvement en Italie.

Plusieurs membres du clergé montréalais, avec Bourget à sa tête, se passionne pour la question romaine. Nous avons pu observer antérieurement que Bourget voue une admiration sans limite à la papauté qui se trouve menacée par la révolution italienne (1848-1870). La menace de la disparition des États pontificaux, symbole de la puissance et de l'ordre social imposé par l'Église, est préoccupante pour Bourget et de nombreux membres de son clergé. Pour Bourget, la participation des diocésains à l'envoi de troupes

⁴⁶ Les translations des reliques de st Placide en 1847, de st Abondius en 1861 et du corps de st Clément, également en 1869 sont effectuées de Rome vers Montréal. Il y a aussi des translations de reliques (deux) qui se font à l'intérieur du diocèse.

⁴⁷ Pour des renseignements plus approfondis sur la question, le livre de René Hardy, *Les Zouaves. Une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*. Montréal. Boréal express, 1980, présente dans le chapitre 2 un bref historique de la constitution du mouvement européen des zouaves pontificaux.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 13.

en Italie est l'action parfaite pour démontrer une loyauté et surtout une foi envers l'idéal ultramontain. La levée de contingents de zouaves peut être considérée comme faisant partie intégrante de la stratégie du clergé qui tente de promouvoir ses valeurs et sa position sociale et politique⁴⁹.

Bourget déploie énormément d'énergie afin que tous contribuent à « l'effort de guerre ». Il utilisera la presse partisane pour que la population soit largement alimentée d'idées favorables à une participation militaire des Canadiens français⁵⁰. L'organisation des contingents des zouaves envoie un message clair aux fidèles catholiques : l'appartenance à la religion catholique dépasse l'engagement spirituel, il faut être prêt à pratiquer le sacrifice physique, et ce, même si le fidèle n'a pas choisi la vie en religion.

De nombreuses manifestations publiques sont organisées en grande pompe lorsque des détachements partent vers l'Italie. René Hardy affirme que ces manifestations ont pour fonction de sensibiliser l'opinion publique à la défense du Pape par les catholiques canadiens-français⁵¹. Plusieurs milliers de laïcs assistent à l'arrivée ou au départ des zouaves⁵². Les fidèles sont habitués aux manifestations religieuses publiques, mais Hardy note que ce phénomène traduit un sentiment nouveau. En effet, les descriptions qui paraissent dans les journaux catholiques tels que les *Mélanges religieux*, affirment que ces manifestations « semblent marquer le début d'une sensibilité religieuse particulière, très visuelle et extérieure, peut-être calquée sur les habitudes italiennes⁵³ ».

⁴⁹ Hardy identifie très bien cet objectif, l'envoi de troupes affectera les convictions des fidèles encore plus que les encycliques, les prières et les mandements. De plus, la stratégie cléricale est clairement énoncée comme une contre-attaque face au mouvement libéral. *Ibid.*, p. 23.

⁵⁰ Cette stratégie est employée bien avant 1868. Bourget prépare l'opinion publique depuis longtemps à ce que le Québec participe physiquement au conflit italien. Tout au long du premier chapitre du livre de Hardy, *Les zouaves...* pp. 27-41, nous pouvons voir comment s'est formée l'opinion publique en faveur de l'implication des Canadiens français.

⁵¹ *Ibid.*, p. 189.

⁵² Le chapitre 8 du livre de Hardy *Les zouaves...* pp. 189-234, *La diffusion d'une idéologie*, relate en détail les principales manifestations publiques qui ont eu lieu durant la période de 1868 à 1870. Nous pouvons y observer les processions, les bénédictions, les retraites et les autres différents types de rassemblements qu'organise le clergé montréalais et québécois. En effet, le recrutement de zouaves pontificaux touche toutes les régions du Québec même si c'est la région de Montréal qui fournit le plus de volontaires et que c'est elle qui est le principal théâtre des manifestations entourant le départ et l'arrivée des soldats.

⁵³ *Ibid.*, p. 190.

La translation fastueuse des reliques de saint Zénon entre directement dans cette nouvelle sensibilité. Bourget profite de la grande mobilisation des fidèles, qui participent régulièrement aux manifestations publiques, pour conjuguer son intérêt pour les symboles religieux romains avec un goût personnel pour la dévotion des saints. Il entend cristalliser autour d'un objet de dévotion, la foi des fidèles, ainsi que leur sentiment de solidarité à l'égard du combat mené par les zouaves.

En effet, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, saint Zénon et ses compagnons martyrs étaient des soldats sous l'empire romain. Ces martyrs ont été, selon la tradition, de véritables «soldats de Dieu» qui ont donné leurs vies afin de ne pas renier leur foi et de conserver leur attachement à Dieu. Ils se sont battus pour protéger la religion chrétienne. Cette idée est en lien direct avec l'idée d'organiser des contingents de zouaves pontificaux. Ces derniers sont les défenseurs de la foi catholique menacée par l'envahissement des territoires pontificaux.

Bourget peut alors se permettre d'utiliser le symbole que représentent les reliques des soldats martyrs afin de sensibiliser les fidèles au combat que devront mener les zouaves en Italie. Bourget met ainsi de l'avant l'idée que tous devraient défendre la religion catholique et que l'arrivée des reliques des combattants de la foi sont l'exemple que ce sacrifice n'est pas vain. L'analogie militaire que l'on peut faire entre les zouaves et saint Zénon et ses compagnons est donc très révélatrice.

Bourget a observé depuis deux ou trois ans la réceptivité et l'intérêt des fidèles pour la participation des zouaves canadiens-français à la défense des états pontificaux. Lorsqu'il fait la découverte d'un important lot de reliques de martyrs ayant appartenu à des soldats, il voit dans cette découverte l'occasion de promouvoir le culte de nouveaux saints dans son diocèse tout en fortifiant encore plus l'opinion publique pour la mobilisation de zouaves. Nous avons vu précédemment qu'Hardy affirmait que l'opinion publique devait être motivée afin qu'elle entérine ce projet militaire. La translation fastueuse des reliques de saint Zénon peut être considérée comme faisant partie de cette

stratégie. De plus, les zouaves et les reliques de saint Zénon vont permettre de renforcer les liens entre l'Église montréalaise et l'Église romaine. Ce lien est d'autant plus important que la translation des reliques de saint Zénon sera une manifestation d'une grande ampleur.

En effet, lors de son voyage à Rome en 1869, Bourget prend les dispositions afin que se réalise son projet de la translation des reliques de saint Zénon. Lors de notre recension des mandements épiscopaux des diocèses de Montréal et de Québec, aucun arrivage de reliques n'aura la portée de la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs. En effet, nous pourrions découvrir dans les chapitres qui suivent que la translation des reliques de saint Zénon a suscité un grand intérêt chez le clergé et les fidèles. Certes, cette translation n'est pas la seule à avoir eu lieu durant l'épiscopat de Bourget. Nous avons recensé deux mandements qui annoncent le don de corps entier de saints et l'institution de leur fête dans le diocèse⁵⁴. Toutefois, ces deux mandements ne se comparent en rien à celui rédigé pour la translation des reliques de saint Zénon. Ces deux mandements ne font que mentionner que la dévotion à ces saints est maintenant encouragée et que des messes et des offices seront célébrés durant la période pascale en leur honneur. Nous allons observer que le mandement touchant la translation des reliques de saint Zénon contient beaucoup plus d'informations au sujet des nouvelles reliques qui sont offertes à la dévotion⁵⁵. De plus, l'institution de ces deux nouvelles fêtes n'aura pas de répercussion dans les journaux du temps⁵⁶. La translation des reliques de saint Zénon a donc quelque chose de particulier. Elle aura un rayonnement large, un caractère plus spectaculaire et une signification plus complexe que les autres translations effectuées sous l'épiscopat de Mgr Bourget⁵⁷.

⁵⁴. Les deux mandements sont datés de 1846. « Mandement d'institution de la fête et de l'office de ste Janvière, vierge et martyre », in *Mandements, lettres...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 322-324 et « Mandement de Mgr l'Évêque de Montréal pour l'institution de la fête et de l'office de st Zotique, martyr, dans son Église cathédrale St Jacques », *Ibid.*, vol. 1 pp. 324-326. Nous n'avons pas trouvé d'autres mandements épiscopaux traitant de translation de reliques sous l'épiscopat de Bourget. Toutefois

⁵⁵ Par exemple, valeurs véhiculées par les reliques, historique de la vie de saint Zénon.

⁵⁶ Nous avons parcouru les divers journaux publiés en 1846 à Montréal et, contrairement aux nombreux articles que nous pouvons identifier et qui traitaient de la translation des reliques de saint Zénon, nous n'avons trouvé aucune mention de l'institution de ces fêtes dans la presse.

⁵⁷ Dans le dossier des reliques que l'on retrouve dans les archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, il y a bien six documents qui mentionnent que certaines reliques arrivent dans le diocèse de

Montréal, mais aucun de ces documents ne concernent une translation qui aurait atteint la taille de celle de saint Zénon et de ses compagnons martyrs. Ces documents sont, ou bien des lettres de Bourget ou de ses subalternes qui affirment que telle relique arrive dans le diocèse, ou des authentiques de reliques seuls. Nous allons voir dans les chapitres qui suivent que la chancellerie a produit beaucoup de documents lors de la translation des reliques de saint Zénon et que ces derniers nous renseignent énormément sur les motivations et les objectifs que recherchait Bourget à travers cette grande translation de reliques.

IV. La translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs

1. Le projet de Mgr Bourget

1.1 Le voyage de 1869

Comme nous avons pu le constater dans le chapitre précédent, Mgr Bourget a eu recours à de nombreuses stratégies afin de renouveler la foi chez les fidèles de son diocèse. À l'occasion de son voyage à Rome de 1869, Bourget pose des gestes qui nous laissent croire qu'il tente d'intégrer la spiritualité à son projet politique et idéologique. Les manifestations fastueuses de dévotions qui démontrent l'attachement des Canadiens français à la papauté en sont un exemple¹. Lorsqu'il se rend à Rome afin d'observer les zouaves canadiens impliqués dans les guerres italiennes et de régler des problèmes propres à son diocèse², Bourget fait la découverte d'un « trésor » qui va, pense-t-il, lui permettre de donner plus d'importance aux exercices de dévotion qu'il veut offrir aux fidèles. Lors d'une visite à la crypte de la basilique de Saint-Paul-des-Trois-Fontaines³, Bourget découvre un grand lot de reliques et décide de les envoyer avec grands fastes dans son diocèse.

Comme nous l'avons fait remarquer à la fin du dernier chapitre, aucune translation dans le diocèse de Montréal n'a suscité d'aussi grandes célébrations que celles organisées en l'honneur de la translation des reliques de saint Zénon. Bourget voudra à la fois faire partager sa passion envers les reliques et regrouper les fidèles autour de cet événement. Plusieurs écrits de Bourget nous permettent de comprendre ses motivations.

¹ Le livre de René Hardy, *Les zouaves. Une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*. Montréal, Boréal, Express, 1980, contient de nombreux exemples de manifestations faites par les fidèles québécois en l'honneur des zouaves pontificaux qui défendent le Pape. Ces manifestations du zèle religieux des fidèles s'observent autant au départ qu'à l'arrivée des zouaves canadiens-français.

² Ce voyage marque le point culminant de la bataille que livre Bourget contre l'existence de l'Institut canadien. Il doit aller plaider sa décision.

³ Cette Église est entourée de trois sanctuaires : l'église des trois fontaines où fut martyrisé saint Paul, le monastère des saints Vincent et Anastase, tenu par les trappistes et l'Église dédiée à la Vierge Marie, que l'on appelle Scala Caeli. C'est sous cette dernière qu'est situé le tombeau de saint Zénon et ses compagnons martyrs (« Circulaire de Mgr l'Évêque de Montréal au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, et à tous les fidèles de son diocèse, leur annonçant qu'il leur envoie des reliques considérables de martyrs. Datée du 9 juillet 1869 », dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*. Montréal, Arbour et Dupont, 1887-, vol. 6., p. 10).

Tout d'abord, nous pouvons retrouver de brefs passages descriptifs des événements entourant la translation dans la correspondance que s'échangent Mgr Bourget et son secrétaire, Joseph-Octave Paré qui demeurait à Montréal durant la translation des reliques de saint Zénon et de ses compagnons martyrs.

Cet échange épistolaire s'étend du mois de juillet 1869 au mois de mars 1870⁴. Nous avons surtout en main les lettres de Bourget ; les réponses de Paré n'ont pas été conservées dans leur totalité⁵. Dans ces lettres, Bourget ouvre son cœur et exprime sa joie devant le succès de l'entreprise. Dans les autres documents qui composent notre corpus de sources, comme le mandement et la circulaire, nous retrouvons plutôt les recommandations de Bourget quant au bon déroulement du culte des reliques.

À la lueur d'un dépouillement exhaustif de la correspondance des deux hommes, nous avons pu découvrir que le sujet de la translation et du culte des reliques de saint Zénon et ses compagnons ne s'observe que durant la période de juillet 1869 à mars 1870⁶. C'est seulement durant cette période de neuf mois que nous retraçons des écrits qui concernent notre sujet. Cette information nous permet d'avancer que l'intérêt des ecclésiastiques envers les reliques de saint Zénon concerne en particulier l'effet de leur translation spectaculaire.

Il ne faut cependant pas croire que les reliques de saint Zénon tombent dans l'oubli après cette période. Quoique nous n'en ayons aucune preuve tangible, elles semblent être largement vénérées lors de la fête du saint, le 9 juillet de chaque année⁷. Nous allons pouvoir découvrir comment s'intègre ce culte dans l'univers dévotionnel du

⁴ Cette vingtaine de lettres ont été recensées dans les archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal.

⁵ D'après les propos que nous pouvons lire dans les lettres de Bourget, il semble que Paré ait écrit un plus grand nombre de lettres que celui que nous avons découvert dans les archives. Ceci peut s'expliquer par le fait que les lettres de Paré à Bourget, conservées dans les archives, sont les originales qui ont été ramenées par Bourget lors de son retour de Rome. Il se peut que lors du transport il en ait égaré quelques unes.

⁶ Comme nous l'avons souligné en introduction, nos recherches s'étendent sur cinq années avant et après la translation des reliques.

⁷ Bourget mentionne dans sa circulaire qu'il demande au pape la permission d'instaurer ce culte durant le mois de juillet 1869, « Circulaire... », *loc. cit.*, p. 20, et qu'il obtient cette réponse et l'expose dans son mandement « Mandement de Mgr l'Évêque de Montréal, instituant dans toutes les Églises de son diocèse la fête de St. Zénon et de ses compagnons martyrs », in *Mandements, lettres pastorales ...*, *op. cit.*, p. 81.

clergé montréalais et quels objectifs étaient poursuivis par le clergé dans l'instauration de ce culte.

Les écrits concernant la translation des reliques ne se limitent pas aux lettres que se sont échangées Paré et Bourget. Des écrits officiels viennent augmenter notre corpus de sources. En analysant la circulaire et le mandement rédigés par Mgr Bourget, nous découvrirons la « doctrine » qu'il entend promouvoir dans la dévotion aux reliques. Par la suite, nous étudierons en détail la recherche que Bourget a effectuée afin de présenter l'histoire du martyr de saint Zénon et ses compagnons. Nous pourrions alors saisir les buts et les objectifs spirituels, politiques, sociaux et économiques qui motivent le clergé à déployer autant d'efforts et de peines dans la mise sur pied de cette translation qui, selon les mots de Paré, crée un regroupement de fidèles « plus considérable qu'à l'arrivée du Prince de Galles⁸ ». Débutons tout d'abord par le dévoilement des préparatifs de la translation des reliques fait par Bourget et le clergé montréalais.

1.2. L'envoi du précieux « trésor⁹ »

Mgr Bourget se trouve à Rome durant l'année 1869. Les objectifs qui l'ont guidé dans la capitale de la catholicité sont multiples. Il faut se rappeler que le diocèse montréalais, et en particulier Bourget, mène une véritable guerre contre l'existence de l'Institut canadien, fer de lance d'une idéologie libérale contraire aux idéaux cléricaux. De plus, l'année 1869 marque le début de l'implication militaire des zouaves canadiens dans le conflit de l'unification italienne qui menace les États pontificaux¹⁰. Par conséquent, le but premier du voyage de l'évêque de Montréal n'a jamais été de faire une provision de reliques pour son diocèse.

⁸ ACAM 651.200.4 869-5, Lettre de Paré à Bourget 22 octobre 1869.

⁹ Cette expression est employée à maintes reprises par Bourget pour désigner l'envoi de reliques.

¹⁰ Dans le fond d'archives contenant les lettres que Bourget envoie lors de son voyage de 1869-70, plus de 80 % des lettres touchent ces deux sujets. Fond ACAM 901.059 869.

Comme l'affirme lui-même Bourget, c'est plutôt « la divine providence, dans toute sa bonté accoutumée¹¹ » qui a guidé la découverte « d'un riche trésor de saintes reliques [qu'il a] pu procurer¹² » aux fidèles du diocèse. Dans une lettre de Bourget à Paré, il est fait mention que c'est lors d'un pèlerinage à l'Église de Saint-Paul-des-Trois-Fontaines que Bourget a découvert le dépôt de reliques dans la crypte de saint Zénon et ses 10 203 compagnons martyrs¹³. Bourget n'avait donc pas prévu de faire un envoi de reliques dans son diocèse. Son intérêt personnel pour les dévotions aux saints et aux reliques a beaucoup à voir dans l'expédition à Montréal des fruits de la découverte de ce précieux « trésor ». Toutefois, le simple intérêt personnel ne peut à lui seul justifier cet envoi. Bourget peut utiliser les reliques de saint Zénon et ses compagnons soldats comme élément de motivation de l'opinion publique dans l'envoi de zouaves canadiens-français aux combats en Italie. Les reliques de saint Zénon vont lui permettre de véhiculer les valeurs militaires et héroïques de ces saints. Ces vertus sont largement énumérées dans la circulaire et le mandement pastoral que Bourget rédige à l'occasion de la translation des reliques. Mais avant d'analyser plus en détails ces deux documents¹⁴, d'autres informations pertinentes nous sont livrées par l'entremise des lettres que s'échangent l'Évêque et son secrétaire.

En effet, la correspondance de Bourget nous renseigne sur la façon dont sont envoyées les reliques. Il affirme qu'il a fallu tout d'abord obtenir la permission du Cardinal Milesi, responsable de la juridiction de l'ordinaire sur Saint-Paul-des-Trois-

¹¹ ACAM 901.059 869-54, Lettre de Bourget à Paré 10 juillet 1869.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Ces documents sont le fruit de recherches dans le martyrologe romain et les ouvrages concernant le culte des reliques à Rome. Nous avons mentionné plus haut que Bourget n'avait envoyé que deux lettres destinées à son secrétaire avant la translation officielle. Cependant, dans le fond d'archives ACAM 651.200.4 concernant les documents relatifs à la translation des reliques de saint Zénon, nous retrouvons diverses notes prises par Bourget à Rome et envoyées à Montréal, qui font état de la recherche effectuée par lui-même au sujet de saint Zénon. Nous retrouvons donc des bribes de textes qui ont servi à la rédaction de la circulaire de Bourget. Toutefois nous ne retrouvons aucun brouillon de cette circulaire, comme ce fut le cas pour la Neuvaine à Saint Zénon, ACAM 651.200.4 869-1b, *Neuvaine à St Zénon et à ses 10203 compagnons martyrs*. Comme aucune mention n'est faite de l'origine des informations véhiculées par la circulaire et le mandement, nous sommes en mesure de croire que Bourget a rédigé la totalité de ces documents à Rome et qu'il en a envoyée une copie à son secrétaire. Cette hypothèse peut être confirmée par sa lettre du 10 juillet, ACAM 901.059 869-54, où il affirme que la circulaire suivra l'envoi de cette lettre.

Fontaines et donc de la distribution des reliques¹⁵. Une fois cette formalité remplie, Bourget exprime son désir que les reliques soient reçues avec grandes pompes et distribuées dans tout le diocèse¹⁶. Pour Bourget, ce « cadeau divin » doit profiter à tous les fidèles¹⁷.

Bourget a bien pris soin d'envelopper méticuleusement les différentes reliques qui composent l'envoi qu'il effectue. Ces reliques sont acheminées dans une boîte de bois qui, à cause du contact avec les restes sacrés, doit être traitée différemment des colis ordinaires. Comme nous l'avons souligné lors du premier chapitre abordant les différents types de reliques et de reliquaires, le support qui contient la relique devient dépositaire du pouvoir de la relique. Bourget y croit fermement puisqu'il affirme dans sa lettre que la boîte de bois devra être brûlée, par respect, ou utilisée seulement pour contenir des objets de piété¹⁸. Bourget considère donc le pouvoir de la relique comme très puissant et surtout très présent, sinon il ne prendrait pas la peine de mentionner la façon de disposer de la boîte¹⁹.

Cette boîte contient donc l'ensemble des reliques. Bourget indique avoir tout d'abord mis sur le dessus du colis un grand lot de cendres et de terres qu'il considère aussi comme de vraies reliques, restes des ossements des martyrs. « Ces cendres sont très précieuses parce que l'on y trouve réunis les restes de beaucoup de Martyrs. Vous remarquerez que ce sac est partagé en deux avec une ficelle parce que dans un bout on n'a voulu mettre que les cendres des martyrs tandis que dans l'autre se trouve la terre qui s'est détachée de ces ossements²⁰ ». Les cendres sont aussi entremêlées de minuscules ossements qui contribuent à faire de cet envoi un riche présent. Les objets ayant été en contact avec les reliques et les cendres, comme la terre entourant les reliques et le bois

¹⁵ Dans sa deuxième lettre Bourget affirme que le Cardinal se réjouit de l'intérêt des Canadiens pour saint Zénon et qu'il répond à toutes ses demandes. ACAM 901.059 869-71, Lettre de Bourget à Paré 14 août 1869. Il n'y a cependant aucune autre indication quant à la manière dont Bourget a dû s'y prendre pour faire l'acquisition des reliques.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Encore une fois, il mentionne que la circulaire expose en détail la manière de recevoir les reliques. *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ ACAM 901.079 869-34, Lettre de Paré à Bourget du 5 novembre 1869. Paré répondra à Mgr Bourget qu'après avoir purifié la grande boîte il y remit les gros ossements.

²⁰ ACAM 901.059 869-54, Lettre de Bourget à Paré du 10 juillet 1869.

qui constitue la boîte dans laquelle les reliques ont été envoyées, sont eux aussi dépositaires d'un certain pouvoir.

Cependant, la pièce de résistance de l'envoi de Mgr Bourget est sans doute les plus grosses reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs. Il envoie des « crânes, mâchoires, côtes, épines dorsales, un très grand nombre de dents mises ensemble dans deux petites boîtes non-fermées dans la grande [...]. On a aussi enveloppé de la même manière un bout de chaîne avec quelques chevilles de fer que l'on a détachée de la Crypte²¹ ». Une fois les reliques arrivées à Montréal, Bourget désire que les cendres soient distribuées dans de petits reliquaires portatifs que les fidèles pourront porter. Bourget suggère que ces reliquaires soient réalisés par les sœurs Grises et de la Providence²². Cependant, Bourget ne semble pas préoccupé de savoir si telle ou telle relique appartient à saint Zénon lui-même ou à ses compagnons. Le lot de reliques semble constituer un tout. Nous précisons la chose lorsque nous considérerons la description que fait Bourget de la vie des martyrs. Ils sont un groupe d'individus qui véhiculent tous, peu importe leur individualité ou leur identité, le même message, la même image.

1.3. Saint Zénon n'est pas seul

Dans la seconde lettre que fait parvenir Bourget à son secrétaire avant la translation officielle des reliques, nous apprenons qu'il y a d'autres personnes qui rapportent différentes reliques romaines à exposer à la dévotion des fidèles²³. Les propos de Bourget sont malheureusement flous. Combien de reliques sont-elles ainsi importées à Montréal? Feront-elles partie du transfert en terres canadiennes des reliques de saint Zénon? Ces questions demeurent sans réponse. Ces précisions ne préoccupent pas

²¹ *Ibid.* Paré affirme dans sa lettre datée du 5 novembre qu'il a bien reçu le paquet mais qu'il contenait plutôt un seul crâne entier avec quelques morceaux, 3 ou 4 morceaux d'épines dorsales, ainsi qu'une mâchoire complète et des morceaux de mâchoires. ACAM 901.079 869-34, Lettre de Paré à Bourget 5 novembre 1869.

²² Paré fait part à Bourget dans sa lettre du 5 novembre que les reliquaires ont été réalisés par les Sœurs Grises et les sœurs de la Providence. *Ibid.*

²³ Il fait parvenir des reliques par un certain M. Beauchamps. Il ne développe pas quant au contenu de l'envoi. ACAM 901.059 869-71, Lettre de Bourget à Paré 14 août 1869.

Bourget. Il semble qu'il importe peu, pour Bourget, de mentionner le nom du ou des saints à qui appartiennent les autres reliques qui circulent en dehors du lot de reliques de saint Zénon. Pour Bourget, ce qui importe, c'est qu'il y ait de nombreuses reliques qui circulent entre Rome et Montréal. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un grand nombre de reliques circulent entre le vieux continent et Montréal sans pour autant faire l'objet de célébrations fastueuses²⁴.

Parmi cette masse de reliques indistinctes, Bourget a cru bon de distinguer le nom de deux saints qui étaient pour lui fort significatifs. Il s'agit des reliques de saint Vincent et de saint Anastase²⁵. En effet, il est fait mention à trois endroits que les reliques de ces deux saints font le voyage avec celles de saint Zénon. La première se trouve dans la deuxième lettre de Bourget à Paré²⁶, la seconde dans la circulaire datée du 9 juillet 1869 et la troisième mention se retrouve dans des notes que Bourget a prises afin de réaliser l'historique de la vie de saint Zénon²⁷. La lettre et les notes nous apprennent que c'est dans le monastère cistercien de saint Vincent et saint Anastase, qui jouxte l'Église de Saint-Paul-des-Trois-Fontaines, qu'est exposé le crâne de saint Zénon. Le supérieur de cet ordre a fait cadeau des quelques reliques de ces deux saints à Mgr Bourget qui s'est empressé de les joindre à celles de saint Zénon. Les reliques de saint Vincent et saint Anastase seront réunies à Montréal avec celles de saint Zénon. Nous pouvons voir dans cette association entre les trois saints une sorte d'union protectrice. En effet, les reliques sont non seulement réunies dans le monastère à Rome, elles le seront aussi à Montréal. Cette union est telle que Bourget n'omet pas de mentionner, dès les toutes premières pages de la circulaire au sujet du culte de saint Zénon, que les reliques de saint Vincent et saint Anastase, martyrs eux aussi, permettent d'enrichir de manière considérable « le trésor » de reliques du diocèse qui sont « une source de bénédiction céleste, et une sauvegarde dans les grandes calamités²⁸ ».

²⁴ Comme nous l'avons noté aux pages 86-87 du troisième chapitre, plusieurs reliques sont importées à Montréal durant cette période.

²⁵ Saint Vincent de Saragosse fut diacre et est mort en 304. Saint Anastase est le nom de deux papes qui ont été canonisés. L'un fut pape de 399 à 401 et l'autre de 496 à 498.

²⁶ ACAM 901.059 869-71, Lettre de Bourget à Paré 14 août 1869.

²⁷ ACAM 651. 200.4 [le reste de la cote n'est pas inscrit] « notes manuscrites de Bourget ».

²⁸ « Circulaire... » *loc. cit.*, p. 9.

Bourget croit que l'arrivée de ces reliques stimulera la dévotion envers les reliques dans le diocèse de Montréal. Il espère que le « précieux trésor » sera honoré de façon exemplaire. En effet, il mentionne clairement, dans le *post scriptum* de sa lettre du 14 août, que : «[les reliques] en changeant de demeure et en émigrant, pour ainsi dire à l'étranger, reçoivent beaucoup plus d'honneur que dans ces lieux saints et obscurs où on les conserve²⁹ ».

Bourget perçoit le culte des reliques comme un excellent moyen de stimuler la foi de ses fidèles. De plus, nous venons de voir que la translation des reliques faite par des membres du clergé montréalais, avec Bourget à sa tête, crée un rapprochement symbolique entre Rome et Montréal. Les deux villes partageront une dévotion commune. Toutefois, la translation des reliques ne correspond pas seulement à des préoccupations spirituelles. Il faut aussi veiller aux impératifs d'ordre économique.

1.4. Facteurs économiques

En effet, l'organisation d'une telle manifestation de foi nécessite de grandes dépenses. Bien que ces informations ne soient que brièvement abordées par Bourget et son secrétaire, il nous semble fondamental de s'y intéresser. Elles peuvent être très révélatrices de l'intérêt porté par Bourget et le clergé pour cette cérémonie. Les inquiétudes de Mgr Bourget quant à la publication du cérémonial de la translation des reliques indique une préoccupation pour l'aspect économique que revêt l'organisation de la translation. Bourget désire que ce cérémonial soit le plus complet possible afin que les fidèles aient toutes les informations nécessaires afin d'honorer correctement les reliques³⁰. Le contenu du cérémonial ne dépend pas seulement des préoccupations

²⁹ ACAM 901-059 869-70, Post scriptum de Bourget à Paré 14 août 1869.

³⁰ Comme nous l'avons présenté dans le chapitre 2, nous avons une copie d'un cérémonial avec toutes les prières, antiennes et psaumes à réciter. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit de celui utilisé lors de la translation, car il est daté, selon les archives, de 1862. Nous pouvons toutefois sérieusement envisager que ce cérémonial ressemble à celui qui fut imprimé en 1869 car la brève description qu'en fait Bourget concorde avec ce que l'on peut lire dans le cérémonial de 1862. Nous n'avons malheureusement aucune idée de la circulation ou du nombre de copies qui ont été réalisées pour la cérémonie de la translation de 1869. Lors de nos recherches, nous avons parcouru les livres de comptes de l'archevêché, mais sans rien trouver. Aucune dépense indiquant l'impression d'un document se rapportant à notre sujet n'a été consignée. C'est pour cette raison que nous n'avons pas mentionné cette source dans la bibliographie. De

spirituelles de Bourget. Il faut tenir compte des dépenses qu'encourent la publication et la distribution du cérémonial. Si les frais d'impression peuvent être couverts par l'évêché, le secrétaire Paré est autorisé par Bourget à reproduire « en français et en latin les prières du Pontifical qui concernent la portée des reliques dans la consécration des Églises. Car il s'agit de favoriser la dévotion [...]»³¹. Toutefois, si le budget³² ne permet pas d'imprimer un cérémonial avec tous les éléments que Bourget veut publier, Paré devra restreindre le contenu du cérémonial afin que la publication respecte le budget disponible à la réalisation d'une telle entreprise. La promotion du culte des reliques de saint Zénon est donc bornée par des considérations économiques.

Nous pouvons voir dans ces préoccupations économiques que la translation des reliques de saint Zénon requiert un investissement pour l'évêché et le respect d'un budget. Ce qui indique l'importance qu'elle revêt pour Bourget. En effet, Bourget affirme que le transport d'un tel nombre de reliques engage de grands frais et qu'il faut s'assurer d'avoir l'argent nécessaire : « il est bien entendu qu'aucun corps ne partira de Rome avant que le montant des frais ne soit entre vos mains³³ ». Il semble qu'il faille démontrer hors de tout doute que l'acquéreur des reliques, en l'occurrence Bourget et le diocèse de Montréal, possède le montant suffisant des frais.

Mais quels sont ces frais ? S'agit-il d'un montant pour faire l'acquisition des reliques, considéré alors comme n'importe quel bien de consommation ? Ou faisons-nous plutôt référence aux frais encourus par le transport et la célébration qui seront déboursés lors de l'arrivée des reliques à Montréal ? La correspondance de Bourget et de Paré est encore une fois muette à ce sujet. Ainsi, nous ne pouvons, avec certitude, associer les translations des reliques à un « commerce » d'objets pouvant être assujettis à un tarif. La relique possède un caractère spirituel et religieux indéniable. Mais elle est aussi un objet qui suscite des dépenses pour en faire son acquisition.

plus, l'archiviste de l'ACAM nous a mentionné que les livres de comptes que le diocèse avait conservé étaient loin d'être complets.

³¹ ACAM 901.059 869-71, Lettre de Bourget à Paré 14 août 1869.

³² Comme nous l'avons mentionné dans la note 30, les questions économiques sont difficiles à éclaircir compte tenu que les livres de compte sont incomplets. Dans nos recherches à l'ACAM, nous n'avons pu identifier le budget qui fut alloué à l'impression du cérémonial.

³³ ACAM 901-059 869-70, Post scriptum de Bourget à Paré du 14 août 1869.

La portée de la translation des reliques de saint Zénon est donc plus large que la simple dévotion religieuse. Derrière le vif intérêt d'un homme de foi se trouvent de nombreuses obligations économiques mais aussi organisationnelles. Une de ces tâches organisationnelles touche la rédaction de la circulaire et du mandement pastoral. Tous les membres du clergé du diocèse recevront ces deux documents afin qu'ils fassent la promotion du culte auprès des fidèles. Toutes les informations pertinentes décrivant la vie de saint Zénon, les circonstances de sa mort et la promotion de son culte s'y trouvent. Mais en analysant plus minutieusement ce mandement, nous allons constater qu'il est bien plus révélateur. Nous allons maintenant lever le voile sur ce que représente spirituellement la dévotion à saint Zénon et ses compagnons pour Mgr Bourget et sur la façon dont il veut en faire la promotion.

2. Le contenu de la circulaire et du mandement

Les textes rédigés par Bourget et publiés par le diocèse de Montréal en 1869 se divisent chacun en deux parties distinctes. La circulaire s'adresse au clergé en leur présentant saint Zénon et son culte. Le mandement indique aux fidèles la façon dont il faut s'y prendre pour pratiquer la dévotion à saint Zénon. Afin de faciliter notre analyse, nous allons aborder divers thèmes qui seront étudiés en regard de deux grands axes : la description historique telle qu'elle a été colligée par Bourget et l'interprétation que nous pouvons faire des divers messages religieux que Bourget tente de véhiculer. Nous pourrions ainsi présenter la biographie de saint Zénon et ses compagnons, les fonctions que le culte occupe, mais surtout les valeurs qui sont promues par Bourget via le clergé. Débutons avec la circulaire qui fut le premier document publié par le diocèse.

2.1. Lieu et découverte des reliques

La première partie de la circulaire est consacrée aux circonstances qui ont mené Mgr Bourget à faire la « découverte » des reliques de saint Zénon et ses compagnons. De plus, Bourget nous fait connaître l'historique de l'endroit où elles sont conservées à

Rome. Tout d'abord, il est bon de préciser que la découverte des reliques, guidée, selon les écrits de Bourget, par la divine Providence³⁴, ne fait pas référence à une découverte d'un trésor perdu. En effet, tout au long de la lecture de la circulaire rédigée par Bourget, nous pouvons observer des informations données par des clercs qui sont responsables du tombeau des martyrs. L'existence des reliques de saint Zénon n'est donc pas un secret. Il faut plutôt concevoir la « découverte » de Bourget comme étant celle que feront les fidèles canadiens-français pour l'institution d'une nouvelle dévotion³⁵. Il semble utiliser cette formulation afin de susciter l'intérêt du lecteur et du dévot potentiel.

En effet, Bourget nous raconte en détail ce qu'il a ressenti durant sa visite du 30 juin 1869 dans la Basilique Saint-Paul-des-Trois-Fontaines, alors qu'il effectuait un pèlerinage en l'honneur du martyr saint Paul. C'est en employant un vocabulaire qui fait appel à la sensibilité du lecteur, que Bourget décrit cette randonnée qui va conduire ultérieurement à son premier contact avec les reliques de saint Zénon. « Magnificence éblouissante »; « après avoir célébré les saints mystères dans cet auguste sanctuaire à l'honneur du St. Apôtre »; « on éprouve de bien douces émotions en présence de ces lieux qui rappellent tant de souvenirs attendrissants³⁶ », s'exclama l'évêque de Montréal lors de la description de son pèlerinage.

Mais ce qui frappe encore plus l'imagination du lecteur, c'est le contenu de la description que Bourget dresse des lieux. Il ponctue son texte de passages d'histoire biblique et du récit du martyre de saint Paul³⁷. Il place sur un pied d'égalité l'histoire de saint Paul et les récits bibliques avec celle de saint Zénon. Ce procédé sert à donner encore plus de crédibilité à la biographie de saint Zénon.

³⁴ « Circulaire... », *loc. cit.*, p. 9.

³⁵ De plus nous avons mentionné plus haut que les reliques de saint Zénon connaissent une diffusion mondiale. « Mandement ... », *loc. cit.*, p. 77.

³⁶ « Circulaire... », *loc. cit.*, pp. 9-10.

³⁷ Il relate le récit de la décapitation de saint Paul et de la fontaine d'où jaillit miraculeusement de l'eau *Ibid.*, p. 10.

Bourget décrit à grand renfort de détails comment il a effectué la « découverte » des reliques de saint Zénon. Lui et les gens qui l'accompagnent³⁸ ont visité l'Église de Saint-Paul-des-Trois-Fontaines. Ils ont ensuite emprunté un souterrain qui les a conduits à un tombeau. À l'intérieur du tombeau, ils ont découvert des inscriptions qui leur firent connaître qui reposait en ce lieu. Bourget traduit ainsi : « ici, d'après une ancienne tradition, reposent des Saints martyrs Zénon, Tribun et de dix mille deux cent trois soldats, ses compagnons³⁹ ». Ces inscriptions, selon Bourget, sont en « parfaite harmonie avec le *martyrologe* romain, qui est le livre authentique dans lequel l'Église enrégistre[sic] les noms de ceux de ses enfants qui sont morts dans la paix du Seigneur, soit par la voie du martyr, soit par la voie des vertus héroïques que Dieu révèle au monde par des miracles⁴⁰ ». En voyant ces inscriptions, il n'y a aucun doute que les restes qui sont sous ses yeux sont ceux de saint Zénon et ses compagnons. De plus, Bourget considère que les reliques qu'il vient de découvrir sont authentiques parce que les inscriptions du tombeau et le texte du *martyrologe* qu'il consultera plus tard concordent. Il n'est pas de notre ressort de conclure à l'authenticité des reliques, mais plutôt de souligner que Bourget éprouve le besoin d'en démontrer l'authenticité.

De plus, Mgr Bourget semble accorder une totale confiance en ce que relate le *martyrologe* au sujet de la mort des martyrs et surtout à la croyance aux vertus purificatrices du lieu où se trouvent leurs restes. Il relate que lorsque le même jour les martyrs furent massacrés, leur sang se répandit dans les eaux de la fontaine drainées par des sources souterraines. Cette source avait des vertus salutaires qui permettaient de se laver de ses péchés⁴¹. La référence de Bourget à une telle croyance pourrait en surprendre plusieurs, mais elle est tout à fait normale, voire indispensable à l'élaboration du récit de Bourget. En effet, Bourget veut susciter l'intérêt des fidèles.

Bourget affirme que tous ces détails sont présentés dans un but bien précis : « intéresser votre piété.[...] car tout ce qui remplit l'esprit de bonnes pensées, tout ce qui

³⁸ Tout au long du récit, il emploie la forme du « nous » mais sans jamais mentionner qui l'accompagne.

³⁹ *Ibid.*, pp. 10-11.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 11.

⁴¹ *Ibid.*, p. 11.

éclaire l'entendement, tout ce qui réchauffe le cœur, devient le solide aliment de la piété⁴² ». Pour Bourget, toutes les représentations, peu importe qu'elles soient alimentées par des faits réels ou par la légende⁴³, jouent un rôle déterminant dans l'adhésion à la croyance chez les fidèles. La présentation des lieux sert à présenter les vertus de ces martyrs et les valeurs que Bourget veut véhiculer. Ce sont les messages édifiants véhiculés par la relique qui sont au centre du culte. Bourget veut raconter l'« histoire » de ces lieux qui ont été les témoins du courage, du mépris de la mort temporelle du corps et de l'héroïsme des martyrs qui leur ont permis d'accéder à la vie éternelle⁴⁴. Ce procédé donne aux fidèles un modèle de vie à suivre. Pour transmettre ce modèle, Bourget s'appuiera aussi sur une présentation de la vie et des souffrances qu'ont endurées saint Zénon et ses compagnons. Cette présentation poursuit le même objectif édifiant, mais surtout éducatif.

2.2. Saint Zénon, martyr, protecteur et enseignant

Bourget entame donc le panégyrique de saint Zénon et ses compagnons en présentant au lecteur les fruits de sa recherche sur ces saints martyrs. En effet, Bourget affirme que ses recherches⁴⁵ ont pour objectif de bien faire connaître « ces généreux enfants de l'Église *militante*, afin que nous puissions, en les aimant et imitant Nous-même, vous les faire *aimer et imiter*⁴⁶ ». Bourget espère que la dévotion aux reliques de saint Zénon et ses compagnons va mener les fidèles à imiter les vertus et l'exemple de ces saints. Pour Bourget, la fonction de la relique déborde le cadre dévotionnel ; c'est aussi un objet éducatif pour les fidèles. Sa dévotion va servir le projet de promotion du programme religieux de l'Église militante montréalaise et, par le fait même, contrôler les manifestations de cette foi. C'est pour cette raison que Bourget insiste pour présenter, avec grands renforts de détails, le martyre de ces « vaillants soldats du Christ⁴⁷ ».

⁴² *Ibid.*, p. 12.

⁴³ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 12. Bourget utilise donc ce vocabulaire comme stimuli de la foi.

⁴⁵ Tout comme l'historique des lieux, Bourget affirme avoir puisé les informations servant à la composition de son texte dans ce qu'il appelle l'histoire, les traditions et les annales des temps anciens. *Ibid.*, p. 12.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁷ Expression employée par Bourget tout au long du texte.

Nous apprenons que ce fut à l'an 300, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, que saint Zénon et ses compagnons, tous membres de l'armée romaine et fidèles pratiquants chrétiens, souffrirent le martyre. Les deux empereurs sus-mentionnés voulurent abolir le culte chrétien et employèrent un subterfuge afin de démasquer les chrétiens qui pourraient se trouver parmi leurs troupes. Ils ordonnèrent à tous les membres de leur armée de réaliser un sacrifice à des dieux autres que le Dieu chrétien. Ceux qui se refusèrent à une pareille demande furent soupçonnés d'appartenir à la religion proscrite et furent enchaînés, puis menés à Rome. Pendant sept ans les soldats chrétiens furent réduits à l'esclavage et forcés de travailler à la réalisation des *Thermes de Dioclétien*.

Lorsqu'ils eurent terminé leurs travaux, les autorités romaines tentèrent de leur faire renier leur foi, ce qu'ils refusèrent en se montrant « plus fermes que jamais dans leur foi⁴⁸ ». Ils furent donc tous condamnés à avoir la tête coupée la même journée au lieu où Bourget a trouvé leurs restes. Bourget relate que certains auteurs, sans les nommer, affirment que les soldats ont enduré d'énormes souffrances avant de périr et que le courage qu'ils déployèrent durant leur souffrance ne fit qu'attiser la colère de leurs persécuteurs⁴⁹. Les dix mille deux cent trois soldats chrétiens moururent donc tous ensemble après des actes « héroïques de patience, de douceur, de résignation⁵⁰ ».

3. Les effets désirés d'une telle histoire

Bourget utilise cette histoire afin de soulever l'émotion et le repentir du chrétien. La mort de ces soldats antiques doit servir de leçon aux chrétiens contemporains. « Tant, maintenant parmi nous sacrifient [leur âme] pour un vil intérêt [...] combien qui, oubliant les promesses faites au baptême s'abandonnent aux excès les plus criminels [...] combien

⁴⁸ « Circulaire... », *loc. cit.*, p. 13.

⁴⁹ Bourget énumère les supplices qu'ont subis les martyrs afin que le lecteur puisse réaliser toute l'ampleur des souffrances que leurs nouveaux « guides » ont surmontées dans le courage le plus héroïque. *Ibid.*, p. 14.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 13.

ne veulent rien souffrir pour l'amour de Jésus Christ⁵¹ ». Suivre l'exemple de ces martyrs ne peut qu'être profitable.

L'exemple ne se limite cependant pas à la seule représentation de la souffrance des soldats martyrisés. Les reliques servent « d'instruments à d'étonnants prodiges opérés en faveur des personnes qui ont confiance en leur puissante médiation ». La translation des reliques doit réveiller la foi et exciter la ferveur des fidèles. Pour ce faire, Bourget mise sur la protection que la sainteté des martyrs va procurer aux croyants pour lutter contre les infidèles⁵². Bourget fait ici référence aux luttes que doivent mener les fidèles catholiques contre les protestants afin de les convertir. Pour illustrer cette lutte, Bourget utilise un langage parsemé de termes militaires.

En effet, Bourget personnalise les reliques en s'adressant à elles comme si elles étaient des soldats bien vivants.

Vaillants soldats de Jésus Christ, levez-vous à l'appel de la sainte Église qui fut votre mère, quittez ce lieu de repos qui fut votre champ de bataille, allez sanctifier un pays lointain, bénir un peuple qui vous sera dévot, et conserver dans la paix du Seigneur de pauvres pécheurs convertis qui ne cesseront de lever vers vous des mains suppliantes⁵³.

Les reliques vont donc mener le combat de la stimulation dévotionnelle. Pour Bourget, les reliques des saints protecteurs sont des membres du corps de l'armée divine qui combattent les impiétés, peu importe le lieu ou la distance⁵⁴. « Vous formez tous ensemble un bataillon sacré, pour aller défendre la foi et les bons principes jusqu'aux extrémités du monde ». La dévotion ne passe pas seulement par l'action du fidèle, ému devant tant de vertus déployées par les martyrs lors de leur exécution, mais aussi par l'action des reliques. La relique est dépositaire de la puissance divine. Cette puissance est accessible aux fidèles à condition qu'ils honorent, par de magnifiques processions, la mémoire des martyrs.

⁵¹ *Ibid.*, pp. 14-15.

⁵² « La sainteté est un bien commun auquel nous pouvons participer » et « Vous [en parlant des reliques] passer chez des peuples fidèles et infidèles », « Circulaire... », *loc. cit.*, p. 17.

⁵³ *Ibid.*, p. 17.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 18.

Ce langage qui emprunte une terminologie militaire nous permet de renforcer le lien que nous avons fait précédemment au sujet de la translation des reliques et de la présence des Canadiens français dans le conflit de l'unification italienne. Les zouaves canadiens sont la réplique moderne, à plusieurs niveaux, de saint Zénon et ses compagnons martyrs. Ces deux groupes de soldats doivent protéger leur foi face à des infidèles qui les menacent. Bourget voit dans leur lutte un combat similaire : celui de la défense de la religion. Ainsi, la translation des reliques de saint Zénon peut être envisagée selon deux volets qui stimuleront l'envoi de troupes en Italie. Le premier volet consiste en une tentative de représenter le combat présent comme étant de même nature que celui de saint Zénon et ainsi favoriser ce projet⁵⁵. Le second volet touche les zouaves eux-mêmes. En effet, quoi de mieux pour des soldats pontificaux que d'être protégés par des saints qui ont, comme eux, vécu par les armes. Bien que les zouaves pontificaux canadiens ne furent pas impliqués directement dans les batailles armées, il n'en demeure pas moins qu'ils se rendaient en Italie pour prendre part à un conflit armé. C'est pour cette raison que Bourget mentionne dans sa circulaire que les zouaves recevront chacun un exemplaire de relique, à porter autour du cou, pour les protéger pendant le combat⁵⁶. Les reliques jouent à la fois un rôle de stimulant dans l'effort de guerre déployé et dans la protection des combattants. Mais pour que la relique soit efficace, il faut que le fidèle croie en son pouvoir.

Les résultats ne viendront que si le fidèle démontre une foi à toute épreuve. Bourget croit que le désir des fidèles sera tellement puissant qu'ils honoreront de leurs prières les reliques des martyrs afin d'obtenir leur protection. Bourget est convaincu que la dévotion envers les reliques de ces saints fera en sorte « que les Saints sanctifient les lieux où ils demeurent, bénissent les peuples qui les honorent et maintiennent en paix en les préservant de tous les malheurs dont ils sont menacés, les pauvres pêcheurs, qui

⁵⁵ Hardy dans son livre *Les Zouaves*, chap.1, aborde la question de l'opinion publique. Les journaux catholiques façonnent en quelque sorte l'opinion publique des catholiques en les martelant de propagande «pro-pontificale» et les oppositions au projet sont dénoncées et condamnées par ces mêmes journaux tels que *L'Ordre*, *Mélanges*, *L'Écho du cabinet de lecture paroissiale*, le *Nouveau Monde* et le *Courrier du Canada*. Hardy, *op. cit.*, p. 29.

⁵⁶ « Circulaire... », *loc. cit.*, p. 21.

auraient tant à craindre de la justice divine⁵⁷ ». Les reliques des saints procurent des avantages aux fidèles de l'action qu'elles exercent.

Ces précieux avantages vont faire en sorte, du moins c'est ce que croit et espère Bourget, que le fidèle participe aux cérémonies religieuses et en retire un bienfait. Ces résultats sont possibles grâce à la connaissance de tout ce que peut apporter l'imitation des actions de saint Zénon⁵⁸. C'est pour cette raison que Bourget pousse l'exercice encore plus loin en présentant ce qui a été fait pour honorer saint Zénon et ce qu'il faut maintenant faire.

3.1. Les vertus de saint Zénon appliquées au présent

Bourget a décidé d'insister sur trois vertus de saint Zénon et ses compagnons martyrs afin de promouvoir leur dévotion. Il s'agit de leur « courage héroïque dans les combats auxquels ils prirent part pendant leur vie militaire ; leur parfaite résignation dans les opprobres et les durs travaux qu'il leur fallut supporter; leur patience invincible dans les supplices auxquels ils furent condamnés⁵⁹ ». Chacune de ces vertus est l'objet de précisions dans le mandement instituant la fête de saint Zénon.

Afin de présenter le courage héroïque des saints martyrs, Bourget insiste beaucoup sur la force de caractère de saint Zénon et ses compagnons martyrs. Il est à noter que les qualificatifs employés par Bourget pour décrire saint Zénon s'appliquent en fait à tous ses compagnons. Il n'y a jamais de différenciation entre ses vertus et celles de ses compagnons. Comme nous l'avons vu plus haut, ce groupe représente un ensemble indivisible. Bourget présente alors saint Zénon comme un Tribun, c'est-à-dire un officier supérieur à la tête d'une légion romaine, assujetti aux autorités impériales qui le persécute. Sa réputation d'homme de valeur, sa force physique et ses exploits guerriers sont mis au premier plan. Toutefois, ces qualités ne seraient aussi éclatantes si elles

⁵⁷ *Ibid.*, p. 19.

⁵⁸ « Notre devoir [...] est donc de vous faire connaître, autant qu'il est en notre pouvoir, afin que la dévotion que vous leur porterez soit salulaire par les heureux fruits qu'elle produira dans vos âmes ».

« Mandement... », *loc. cit.*, p. 68.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 69.

n'étaient pas mues par une foi qui en décuplait le pouvoir⁶⁰. C'est donc grâce à sa religion que saint Zénon obtient ses succès et qu'il pourra passer à travers l'épreuve du martyre.

Il est intéressant de constater que Bourget fait référence à la soumission de saint Zénon aux pouvoirs politiques de l'Empire. Peu importe la décision de l'empereur, il la respectera au prix de sa vie. Cette situation rappelle le rôle que joua l'Église au XIX^e siècle afin que les catholiques québécois respectent les autorités britanniques. Durant les troubles de 1837-1838, les chefs de l'Église catholique québécoise appuieront sans réserve les positions des autorités britanniques et ordonneront même que le clergé condamne les rebelles. Le désir exprimé par Mgr Bourget d'être fidèle au gouvernement en place et de respecter la légitimité de ce dernier est indéniable. Transposant le passé à l'actualité de 1869, Bourget s'attend à ce que les fidèles soient aussi loyaux aux instances politiques que l'a été saint Zénon. Bourget prend un soin minutieux à présenter le côté bienveillant de la personnalité de saint Zénon. La vie de saint Zénon et ses compagnons ressemble à une suite de victoires morales et militaires, qui insiste beaucoup sur l'esprit de pureté, de soumission et d'obéissance qui aurait empli le soldat chrétien. Il n'y a aucune note discordante dans son récit.

De plus, le récit raconte comment les martyrs font preuve de résignation. Les soldats sont les exemples d'un courage encore plus grand que celui manifesté durant leur guerre car ils refusent de renier leur religion. Ce refus les mène à de grandes souffrances et humiliations qu'ils affrontent avec dignité et humilité⁶¹. Selon le récit qu'en fait Bourget, les martyrs auraient démontré une grande résignation devant un tel affront à leur honneur. En effet, les gens de guerre, de par leur condition sociale durant l'Antiquité, ne devaient pas être soumis à un tel esclavage. Mais ces martyrs chrétiens acceptèrent leur sort sans se plaindre.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 70.

⁶¹ *Ibid.*, p. 71.

Bourget va plus loin et avance même que les soldats martyrs tracèrent, au prix de leur vie, ou d'une augmentation de leurs châtements, des croix sur les murailles des thermes qu'ils étaient forcés de bâtir⁶². Ce comportement est considéré par Bourget comme une grande source d'inspiration pour les fidèles qui ont à faire face à l'adversité. Si saint Zénon et ses soldats ont pu affronter la persécution et la mort, les croyants du XIX^e siècle peuvent en faire autant. Il termine la description de la vertu de la résignation en faisant appel à la sensibilité du lecteur. Il explique que lorsqu'il s'est rendu à l'endroit où ont été martyrisés les soldats, les « ruines se changent en des voix puissantes pour faire entendre au cœur attendri cet éloquent langage⁶³ ». Le langage auquel il fait référence est celui de l'exemple donné par les martyrs ; la foi du catholique contemporain est confortée devant un tel spectacle de don de soi. Le fidèle peut y aller puiser son inspiration.

La promotion du don de soi est encore plus visible dans la partie où Bourget décrit la patience des martyrs durant l'attente de leur mort. Il fut en effet décrété qu'ils seraient tous tués lors du 9 juillet 298⁶⁴. L'attente est représentative de leur courage et de leur résignation. Les martyrs attendent la mort dans la joie et le calme⁶⁵. Ce dernier combat pour la foi ne devrait, selon les dires de Bourget, que stimuler davantage la dévotion à ces saints martyrs. Toutefois, le travail de promotion de ce nouveau culte n'est pas terminé. Bourget rajoute une partie où il décrit ce qui a été fait pour honorer saint Zénon à travers le monde.

3.2. Le culte de saint Zénon : une présence universelle

Afin de susciter un intérêt encore plus vif pour ces martyrs, Bourget a cru bon de démontrer que l'Église de Montréal n'est pas la seule à honorer les reliques de saint Zénon. La première marque de ces honneurs est bien sûr toutes les informations que l'Évêque de Montréal a pu rassembler dans les livres religieux tels que les *Annales*

⁶² *Ibid.*, p. 71.

⁶³ *Ibid.*, p. 72.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 72.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 73.

Ecclésiastiques de Baronius et le *Martyrologe*⁶⁶. La mention de l'existence du culte dans ces deux documents fait en sorte de rendre le culte officiel et sans possibilité d'être remis en question. Pour un chrétien comme Bourget, l'Église ne se trompe jamais dans son enseignement⁶⁷.

Autres honneurs reçus par les reliques de saint Zénon, mais consentis par Dieu : la conservation en bon état des *thermes de Dioclétien* et de l'Église de la *Scala Caeli*, lieux saints de l'œuvre et de la souffrance des martyrs. La conservation de ces lieux, attribuée par Bourget à la Providence divine, est pour lui un signe indéniable que les reliques de saint Zénon et ses compagnons sont sous la protection directe de Dieu. Cette même protection est accordée par les reliques de saint Zénon dans les nombreux endroits où sont conservés leurs restes.

Bourget mentionne par exemple les « basiliques de St Pierre et de Ste Marie Majeure [qui] font tous les ans l'Office, en honorant les reliques considérables qu'elles possèdent de ces glorieux soldats⁶⁸ ». Les reliques sont donc honorées depuis longtemps et par de nombreux fidèles. Bourget explique qu'il existe « un registre volumineux qui contient les actes des diverses distributions qui en ont été faites [des reliques] dans les divers pays chrétiens et entre les Princes et Princesses qui ont voulu s'en procurer⁶⁹ ». Il y a recensé pas moins de 584 actes qui font état de l'envoi solennel des reliques de saint Zénon dans toutes les églises du monde. Ce nombre de translations ne tient même pas compte des particuliers qui ont reçu des reliques⁷⁰. En plus de nous renseigner sur le fait que le tombeau des martyrs recelait d'un nombre impressionnant de reliques, nous apprenons qu'elles font partie d'un vaste réseau d'échange de corps sacrés.

Le choix des reliques de saint Zénon n'est donc pas si fortuit que l'on pourrait le penser à première vue. Il ne faut peut-être pas le considérer seulement sous l'angle de la disponibilité du produit. En effet, il est très tentant pour Bourget d'effectuer la

⁶⁶ *Ibid.*, p. 75.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 16.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 76.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 77-78.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 78.

translation de reliques de saint Zénon parce qu'elles sont intégrées à un vaste réseau d'échange dont Rome est le centre. Nous avons abordé brièvement dans le chapitre précédent l'idéologie ultramontaine très importante durant l'épiscopat de Mgr Bourget. La translation des reliques de saint Zénon n'est-elle pas un excellent moyen d'affermir les liens entre le diocèse de Montréal et Rome ? De plus, l'intégration à ce réseau permet au diocèse montréalais de tisser des liens qui débordent largement la connexion Rome/Montréal car les reliques ont été exportées à travers la catholicité. Encore une fois, nous observons que l'objectif visé dans l'opération de cette translation n'est pas seulement à caractère religieux. En effet, l'intégration à ce réseau signifie pour le diocèse de Montréal et ses autorités religieuses qu'ils font maintenant partie de ce vaste système d'échange social. Nous verrons dans le chapitre suivant que la translation des reliques de saint Zénon draine de nombreux prélats extérieurs au diocèse de Montréal.

Mais avant d'aborder tous les événements entourant les cérémonies de la translation des reliques, il est plus que pertinent d'étudier les réactions religieuses et sociales auxquelles s'attend Bourget de la part des fidèles du diocèse de Montréal. Nous pouvons observer ces attentes dans la circulaire et le mandement.

4. Attentes spirituelles et pratiques encouragées par l'arrivée des reliques de saint Zénon à Montréal

Mgr Bourget a consacré la dernière partie de la circulaire aux pratiques à accomplir pour honorer les reliques lors de leur arrivée. Nous allons les énumérer ici afin de réaliser toute l'ampleur des préparatifs qu'a pu engendrer la translation des reliques. Ensuite, nous allons présenter les considérations d'ordre spirituel émises par Bourget.

4.1. Considérations pratiques

Tout d'abord, Mgr Bourget désire que les reliques soient reçues avec les plus grands fastes et les plus grandes pompes qui ne se soient jamais vues⁷¹. Ces

⁷¹ Le chapitre suivant est consacré à ce sujet.

manifestations pourront être réalisées à travers diverses processions⁷². Les premières processions sont bien sûr toutes les cérémonies organisées en l'honneur de l'arrivée des reliques dans le diocèse de Montréal. Par la suite, chaque paroisse est invitée à se procurer le plus rapidement possible des reliques des saints martyrs afin qu'à chaque 9 juillet, soit fêtée l'office de ces martyrs dans leurs églises et chapelles⁷³. Le culte doit être implanté dans toutes les paroisses. Bourget souhaite que les fidèles récitent des « neuvaines, des triduums ou autres œuvres de charité et de piété⁷⁴ » afin d'assimiler les nouveaux exercices de dévotions entourant le culte. Il veut aussi que les fidèles utilisent l'intercession des martyrs dans leurs prières quotidiennes adressées à Dieu.

Toutefois, ces bienfaits protecteurs ne sont pas exempts de coût. En effet, les fidèles sont cordialement invités à « joindre l'aumône à ces divers exercices de piété, à l'honneur de ces puissants protecteurs, afin de les rendre plus efficaces⁷⁵ ». Cette mention de la part de l'Évêque de Montréal nous renseigne sur l'aspect financier qui entoure le transfert des reliques. Nous avons vu que la réalisation de la translation des reliques encourrait des coûts, mais il semble qu'il y ait aussi un coût attaché à sa dévotion. L'argent ainsi amassé va servir à la réfection de l'établissement de Saint-Paul-des-Trois-Fontaines, où est situé le tombeau de saint Zénon. L'union Montréal/Rome se voit à nouveau affermie par cet envoi de fonds de la part des diocésains. La présence des reliques de saint Zénon va aussi se faire sentir grâce à l'érection d'une paroisse et de chapelles dédiées à saint Zénon.

En effet, Bourget proclame que la prochaine paroisse à être érigée dans le diocèse prendra le nom de Saint-Zénon. Cette paroisse est située au nord de la ville de Joliette et sera fondée en 1869⁷⁶. Cette décision est prise afin que saint Zénon reste à jamais dans la

⁷² Bourget affirme que ces processions sont parfaites pour exciter le zèle religieux en cette année de Jubilé. Nous n'avons cependant retrouvé aucune trace dans les écrits de Bourget qui pourrait laisser croire que le Jubilé est une des raisons qui motive Bourget à réaliser la translation. « Circulaire... », *loc. cit.*, p. 20.

⁷³ Bourget espère que cette dévotion « s'enracine dans tous les cœurs ». *Ibid.*, p. 20.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 21.

⁷⁶ Après une recherche dans les archives du diocèse de Joliette, nous n'avons identifié aucun document faisant état d'un transfert de reliques de saint Zénon vers la nouvelle paroisse.

mémoire des fidèles⁷⁷. De plus, Bourget veut s'assurer qu'un lieu de culte permanent sera érigé dans la ville épiscopale. Une chapelle de la nouvelle cathédrale sera dédiée à saint Zénon « pour y propager et entretenir leur dévotion dans la ville et le diocèse⁷⁸ ». Ces deux mesures font en sorte que la mémoire de saint Zénon soit honorée à travers tout le diocèse et à chaque année. Dans son souci de ne rien laisser au hasard, Bourget édicte même la façon dont doivent s'y prendre les fidèles afin d'honorer dignement les saintes reliques.

4.2. Considérations spirituelles et bienfaits des reliques

Bourget fait étalage des nombreux avantages que les fidèles peuvent retirer en honorant les reliques avec ferveur et dévotion⁷⁹. Ces avantages spirituels se divisent en quatre axes de protection. Le premier se réfère à la protection que *tous les catholiques* peuvent souhaiter obtenir des reliques dont voici la liste :

Honorons nos bienheureux martyrs, afin qu'ils obtiennent aux catholiques la constance pour résister à tous les ennemis de la foi; à nos frères séparés la lumière pour connaître et embrasser la vraie foi; aux persécuteurs de l'Église la grâce du repentir pour qu'ils aiment la foi qu'ils ont le malheur de blasphémer; aux écrivains l'assistance de l'Esprit-Saint pour défendre victorieusement les bons principes, qui sont ceux de la foi; à ceux qui sont constitués en autorité l'amour des devoirs attachés à leur charge, afin qu'ils protègent la foi; aux faibles la force pour qu'ils ne succombent pas aux tentations contraires à la foi; aux apostats une sincère douleur d'avoir renoncé à la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu ici-bas et d'arriver au bonheur éternel, puisque hors de la sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, qui seule vit dans la foi de Jésus-Christ, il n'y a point de salut⁸⁰.

D'après ce passage, les reliques peuvent avoir un effet sur toute la population, peu importe qu'elle croie ou non en leur pouvoir. En effet, les reliques peuvent remettre sur le bon chemin les fidèles qui ont dévié de la route morale tracée par la foi catholique que Bourget promeut. Les reliques, une fois honorées, rappellent aux fidèles qu'il n'y pas de salut en dehors de la foi catholique.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 20.

⁷⁸ Nous avons aussi orienté nos recherches vers les archives de la cathédrale mais encore une fois notre effort s'est avéré vain.

⁷⁹ « Mandement... », *loc. cit.*, p. 79.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 79.

Le second axe de protection concerne plus particulièrement les questions morales. En effet, les reliques peuvent protéger les fidèles qui vivent un combat perpétuel face aux grands vices de la société du XIX^e siècle. L'intempérance, le luxe, l'orgueil, la vanité et les plaisirs défendus⁸¹ sont autant de vices que la piété envers les reliques peut aider à combattre. Le clergé montréalais se sert donc de l'occasion de la translation des reliques de saint Zénon afin de promouvoir un idéal moral à respecter.

Le troisième axe se rapporte aux gens d'Église. Les reliques peuvent protéger les ministres du culte afin « qu'ils soient les héros de la foi, en prêchant la parole de Dieu⁸² ». Ce ne sont pas seulement les laïcs qui ont besoin de l'encouragement et de la protection des saints martyrs, tous les chrétiens sont des potentiels bénéficiaires de la protection divine. Les reliques de saint Zénon vont permettre aux clercs de réaliser leur travail d'éducation et de charité « avec un zèle infatigable ».

Le dernier axe de protection va dans le même sens, mais il se rapporte à tous les fidèles laïcs et ecclésiastiques. Les honneurs rendus aux martyrs permettent aux fidèles l'obtention de la « grâce de servir fidèlement N.S.J-C à leur exemple⁸³ ». Bourget voit donc la dévotion aux reliques de saint Zénon un véritable catalyseur des vertus morales et spirituelles à respecter. Bourget croit ainsi pouvoir atteindre son objectif d'édification des fidèles par l'éducation.

Ainsi, les préparatifs entourant la translation des reliques de saint Zénon et ses 10 203 compagnons martyrs servent à orchestrer la réception fastueuse du précieux trésor. Il est d'autant plus précieux que nous avons pu constater que les intentions de Bourget dans cette translation débordent largement la simple manifestation religieuse. Avec l'analyse minutieuse des sources qui précèdent la translation des reliques, nous avons pu découvrir que cette opération a davantage pour but de stimuler et de maintenir la foi du fidèle que de lui apporter une protection supplémentaire. Cette vision du rôle de la translation des reliques chez Bourget se verra peut-être confirmée par les informations que nous

⁸¹ *Ibid.*, pp. 79-80.

⁸² *Ibid.*, p. 80.

⁸³ *Ibid.*, p. 80.

présenterons au sujet du déroulement même de la translation et des réactions des fidèles et du clergé.

V. Le déroulement de la translation des reliques et ses résultats

1. Introduction

Nous allons, dans ce dernier chapitre, tenter de présenter un compte rendu le plus fidèle possible de la translation des reliques selon les informations contenues dans la correspondance cléricale et les journaux de l'époque. De cette façon, nous pourrions mieux saisir le rôle que joue la vénération des reliques dans la stratégie de Bourget pour alimenter la foi des fidèles du diocèse.

Lorsque nous avons analysé les écrits précédant la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs, nous avons pu découvrir que cette manifestation comporte des visées dépassant largement le simple cadre dévotionnel. C'est dans le même ordre d'idée que nous allons analyser les documents relatifs à la translation elle-même et les réactions des membres du clergé face à cet événement qui produit un grand rassemblement de fidèles.

Pour avoir un compte rendu détaillé de la procession qui a lieu dans les rues de Montréal le 17 octobre 1869, il nous faut consulter les journaux de l'époque et quelques lettres du secrétaire de Bourget, Joseph-Octave Paré¹. C'est dans les journaux la *Minerve* et le *Nouveau Monde*, fer de lance de la promotion de l'ultramontanisme, que nous avons pu recueillir la presque totalité des informations sur la procession des reliques². Il y a très peu de détails quant à la cérémonie religieuse qui se déroule à l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours et à la cathédrale. Pour avoir un aperçu de ce qui a pu se produire lors des cérémonies religieuses qui se sont déroulées dans ces deux lieux de culte, il faudra se référer à la description que nous avons donnée de la cérémonie type de translation de reliques dans le second chapitre.

¹ La principale lettre, ACAM 651.200.4 869.5, est celle envoyée par Paré à Bourget le 22 octobre 1869. C'est dans cette lettre que Paré fait un compte rendu de la cérémonie mais aussi des émotions engendrées par cette dernière.

² Comme nous l'annoncerons plus loin dans ce chapitre, nous avons compilé les principaux journaux montréalais et québécois contemporains à la translation des reliques de saint Zénon. Ce sont la *Minerve* et le *Nouveau Monde* qui ont présenté les articles les plus détaillés et révélateurs au sujet du déroulement des cérémonies entourant la translation.

À ces articles de journaux vient s'ajouter une copie du plan détaillé de l'organisation de la procession de la journée du 17 octobre. Ce document est la liste complète des différentes étapes de la procession de la translation des reliques à travers la ville et de l'horaire des cérémonies. Il nous renseigne sur le déroulement de la procession mais de façon assez imprécise. De plus, nous ne pouvons dire avec certitude si la procession s'est déroulée selon le plan établi par l'administrateur A. F. Truteau³.

Nous observerons que l'arrivée des reliques ne représente pas seulement un nouvel apport de saints protecteurs. Les restes de saints Zénon sont vus par Bourget et le clergé montréalais à la fois comme un véritable outil de conversion des protestants et comme un événement de grande envergure. Cet événement rassemble les catholiques montréalais au sujet de l'implication des zouaves canadiens-français dans le conflit de l'unification de l'Italie. Mais les cérémonies entourant la translation des reliques de saint Zénon sont surtout un moyen pour Mgr Bourget de mettre en scène la pratique dévotionnelle que devraient suivre les fidèles de son diocèse. Les actions de Bourget font de lui un ardent propagateur de l'idéal d'une Église militante et omniprésente dans la société⁴. Commençons notre analyse par la présentation du plan qu'entend suivre l'épiscopat montréalais pour faire de cette cérémonie une manifestation grandiose de religiosité.

2. La Translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons

2.1. Présentation du programme

Dans le chapitre précédent, nous avons pu constater que l'organisation du transport des reliques était très méticuleuse. La journée de la translation des reliques est organisée avec la même rigueur. Ceci transparaît dans le document mis en circulation par le clergé pour annoncer les différentes étapes de la « réception solennelle des reliques de

³ ACAM 651.200 869-6 « Translation des Reliques de St. Zénon et de ses Compagnons Martyrs, dimanche, le 17 octobre 1869 » 8 octobre 1869.

⁴ Le secrétaire J.- O. Paré loue la réussite des cérémonies de la translation dans ACAM 651.200.4 869-6, Lettre de Paré à Bourget, 22 octobre 1869. Il affirme que Bourget se doit d'être heureux que les cérémonies entourant la translation aient produit autant de remous dans la ville et créer une telle affluence de fidèles.

saint Zénon et ses compagnons martyrs⁵ ». Dans ce document, nous apprenons que la célébration entourant la cérémonie de la translation débute le jeudi 14 octobre 1869 et qu'elle dure jusqu'au dimanche 17 octobre. C'est lors de cette journée que commence « un triduum [ensemble de trois prières] à N.-D.-de-Bonsecours où seront déposées les saintes reliques⁶ ». Cette prière a pour but de préparer le fidèle à la grande célébration du dimanche. Il y a une grande messe à sept heures et demie le matin et une autre à cinq heures et demie le soir. Ces messes, qui se répètent aussi les vendredi et samedi, sont suivies d'une instruction puis de la vénération par les fidèles des reliques⁷. Une grande messe aura également lieu le dimanche de la translation à neuf heures et demie en matinée. Lors de cette messe les fidèles peuvent obtenir des indulgences plénières s'ils ont rempli des conditions spécifiques⁸. Il y a donc trois jours de préparation avant le jour de la grande célébration.

Le dimanche arrivé, un *angelus* du midi est sonné « à toutes les églises de la ville et de la banlieue avec les cloches pendant dix minutes⁹ ». Selon le programme, c'est à treize heures trente, à l'église Notre-Dame-du-Bonsecours, que débute la procession, toujours au son des cloches. Le « clergé de la cathédrale », qui doit apporter les reliques au lieu de la manifestation, entonne les vêpres à quatorze heures. Après la procession, un évêque procédera à la bénédiction de la foule de fidèles. Ensuite, les reliques seront exposées à la vénération des fidèles dans la cathédrale les lundi, mardi et mercredi suivant la translation. Trois messes seront récitées durant ces trois journées. Les fidèles

⁵ *Ibid.*, Pour ce qui est de la circulation de ce document, nous n'avons découvert aucune mention de son tirage ou à qui il était adressé. Cependant nous savons qu'il a été publié dans la *Minerve* du 14 octobre 1869 afin que chaque membre de la procession et chaque dévot puissent assister et participer à la procession.

⁶ *Ibid.*, La question de l'entreposage et de l'exposition des reliques de saint Zénon dans l'Église de Notre-Dame-de-Bonsecours et la cathédrale mérite d'être soulevée ici. Outre le présent document, les journaux et la correspondance, nous n'avons trouvé aucun document ou référence quant au passage des reliques dans ces deux endroits. Les archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Montréal sont muettes quant au nombre de reliques qui y furent disposées de même que sur la manière dont a été effectuée la distribution.

⁷ Bien que nous n'ayons aucun détail au sujet de la composition des messes nous pouvons avancer l'hypothèse que leur contenu est dicté par le cérémonial que nous avons analysé lors du second chapitre.

⁸ ACAM 651.200 869-6 « Translation des Reliques ... », *op. cit.* Nous n'avons aucune mention des conditions spécifiques à remplir pour l'obtention d'indulgences. Mais nous pouvons en avoir une idée quand nous étudions les conditions d'obtention d'indulgences lors des jubilés.

⁹ *Ibid.*

pourront par la même occasion faire les exercices reliés au jubilé fêté durant cette année¹⁰.

La pratique des prières entourant le jubilé a-t-elle un rôle dans l'organisation de la translation des reliques des saint Zénon ? L'historien Bernard Dompnier a étudié les liens qui peuvent unir les pratiques dévotionnelles du jubilé et le culte des saints et des reliques¹¹. Il affirme que le culte des saints est promu à l'intérieur des livres de dévotions des jubilés au XVIII^e siècle. Selon ses études, il a observé que le jubilé « ranime la ferveur aux saints dont les reliques sont exposées à la vénération pendant la durée du Jubilé¹² ». Il semble que lors des manifestations de dévotions qui ont lieu durant le jubilé, la dévotion aux reliques est favorisée. Toutefois, nous n'avons pu trouver de lien direct entre la tenue du jubilé décrété par le Pape en 1869 et la translation des reliques de saint Zénon. En effet, nous avons essayé d'identifier, dans le mandement touchant à la promulgation du jubilé dans le diocèse de Montréal en 1869¹³, des passages qui indiqueraient que le jubilé de 1869 encourage la dévotion aux reliques et aux saints. Nous avons bien identifié plusieurs exercices de dévotions qui étaient mis de l'avant à l'occasion du jubilé, mais il n'y avait aucune mention du culte des reliques. De plus, nous avons identifié une autre annonce faite pour le jubilé et qui fut publiée après la circulaire annonçant la translation des reliques de saint Zénon¹⁴. Celle-ci ne contenait pas plus de renseignements qui nous permettraient de relier les deux dévotions. Cependant, il ne faut pas écarter la possibilité que Bourget ait profité de la période du jubilé de 1869 pour organiser la translation des reliques de saint Zénon. La période est donc toute indiquée pour promouvoir les reliques de ces soldats de Dieu (car il faut se rappeler que le jubilé de 1869 a lieu alors que les États pontificaux sont en guerre). De plus, la

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Bernard Dompnier, « Les pratiques dévotionnelles du Jubilé » in *Revue de l'histoire des religions*. 217, 3, 2000. pp. 443-457.

¹² *Ibid.*, p. 454.

¹³ « Mandement de Mgr l'évêque de Montréal pour publier les lettres apostoliques accordant une Indulgence plénière en forme de Jubilé et prescrivant des prières pour le Concile œcuménique », in *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*. Montréal, Arbour et Dupont, 1887-, vol. 5, pp. 463-474.

¹⁴ « Annonce à faire au prône sur l'Indulgence et les œuvres du Jubilé » in *Ibid.*, vol. 6, p. 64.

translation et le Jubilé sont liés l'un à l'autre car ils offrent tous deux la possibilité, pour le fidèle, d'obtenir des indulgences.

Le programme mentionne aussi le rôle et la place de chacun dans la procession. Nous pouvons observer que rien n'est laissé au hasard. L'assignation des places lors de la procession dans les rues de Montréal est détaillée, chaque numéro indique le rang des groupes. Le programme indique tous les groupes qui doivent être présents lors de la procession et cette liste se lit comme suit :

- | | |
|---|---|
| 1. La police | 20. Congrégation des hommes de Ste. Brigide |
| 2. Les garçons des Écoles irlandaises | 21. de St. Pierre |
| 3. Les garçons des Écoles canadiennes | 22. de St. Jacques |
| 4. Les enfants de l'École de l'Évêché | 23. de Notre-Dame |
| 5. Les Orphelins de l'Hôtel-Dieu | 24. Un sous-diacre portant la croix de procession au milieu de deux acolytes |
| 6. Les filles des Écoles irlandaises | 25. Clergé deux par deux, près l'un de l'autre, conformément au cérémonial |
| 7. Les filles des Écoles canadiennes | 26. Un thuriféraire |
| 8. La Maîtrise St. Pierre | 27. La Châsse des Saintes Reliques portée par huit Prêtres en Dalmatiques et soutenue par huit Prêtres en Chape |
| 9. Sœurs de la Miséricorde | 28. L'officiant et ses assistants |
| 10. Orphelines de la Providence | 29. Les autres notables qui ne sont pas désignés plus haut et les Associations d'Hommes de la Congrégation irlandaise |
| 11. Sœurs de la Providence | 30. Enfin tous les autres fidèles qui sont instamment invités à faire une entrée triomphale aux nouveaux protecteurs qui nous sont donnés ¹⁵ . |
| 12. Orphelines des Sœurs Grises | |
| 13. Sœurs Grises | |
| 14. Sœurs de la Congrégation | |
| 15. Bande du Collège Ste. Marie | |
| 16. Frères de la Charité avec leurs orphelins | |
| 17. Écoles normales | |
| 18. Élèves du Collège Ste. Marie | |
| 19. Collège de Montréal avec sa bande | |

¹⁵ *Ibid.*

Grâce à cette longue liste, nous constatons que le cortège comporte aussi bien des membres du clergé que des laïcs. Ces derniers semblent tous appartenir à des organisations de dévotions, en ce qui concerne les adultes, et des écoles catholiques, en ce qui à trait aux enfants. Finalement, il y a le dernier rang qui est accordé aux fidèles qui n'appartiennent pas à ces groupes. L'ordre de la procession est donc établi de façon assez rigide. La procession privilégie les enfants pour ouvrir le cortège, viennent ensuite les différents membres des congrégations masculines et féminines montréalaises. La châsse et les reliques sont positionnées presque à la fin du cortège. Comme nous venons de le mentionner, ceux qui ferment la marche sont les laïcs.

Il semble que les organisateurs de la procession ont voulu offrir une manifestation de la primauté de la religion dans la société montréalaise de 1869. En effet, les enfants qui étudient dans des écoles religieuses sont mis en évidence, de même que les religieux de plusieurs congrégations. La procession peut être considérée comme une représentation de l'ordre social idéal pour le clergé montréalais. Le clergé et les ordres religieux ouvrent la marche avec leurs fidèles disciples (les enfants) afin de présenter les « précieuses » reliques. Les laïcs adultes, en bons fidèles, ferment la marche et suivent l'autorité religieuse. Toutefois, nous ne pouvons mesurer avec précision l'ampleur de cette manifestation car le nombre exact de personnes qui prirent part à cette procession n'est pas connu.

Dans les lettres des acteurs de la translation, nous ne retrouvons aucune estimation de la foule, si ce n'est qu'en termes vagues pour faire référence au « grand nombre » de fidèles rassemblés pour cette journée. Cependant, dans l'article du 18 octobre 1869 paru dans le *Nouveau monde*, il est fait état qu'une foule de fidèles, « qu'on peut évaluer à vingt-cinq mille personnes », a bordé les trottoirs et que deux cents ecclésiastiques participèrent à la procession¹⁶. Toutefois, il faut garder une certaine réserve face aux chiffres avancés par le journal, car on doit se rappeler qu'il vise la promotion du catholicisme. Nous considérons que cet article nous donne plutôt une bonne estimation

¹⁶ 18 octobre 1869 paru dans le *Nouveau monde*.

de la participation populaire à la procession. Cela nous indique qu'il y a eu une grande affluence.

Le nombre élevé de participants au cortège ne veut pas nécessairement signifier que tous adhèrent au culte des reliques. La participation des membres de la procession est peut-être une manifestation de la conformité sociale qui règne dans le diocèse de Montréal. En effet, il n'y a aucune certitude quant à la ferveur et à l'adhésion des membres du cortège envers le culte des reliques. La participation à cette procession s'intègre peut-être plus dans l'ensemble des pratiques mises en place par le clergé afin de susciter un intérêt constant chez le fidèle¹⁷. Grâce à cette grande démonstration à travers les rues de Montréal, le clergé, avec Bourget en tête, prend prétexte de l'arrivée d'un grand nombre de reliques afin d'affermir la foi du plus grand nombre de fidèles autour d'une dévotion unique.

Nous pouvons voir dans cette manifestation de dévotion tous les efforts faits par l'Église montréalaise afin de construire une société articulée autour d'idéaux religieux. La participation en grand nombre des laïcs, qu'ils soient membres ou non d'organisations religieuses, démontre que l'Évêque de Montréal récolte de bons résultats. Les fidèles montréalais participent à son projet.

Au-delà du programme des festivités, nous avons pu recueillir divers témoignages du déroulement de la translation. Ces témoignages représentent encore une fois la vision ecclésiastique de l'événement.

2.2. Déroulement de la procession et de la cérémonie

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les traces laissées dans les archives manuscrites se retrouvent principalement dans les lettres de Mgr Bourget et de son

¹⁷ Louis Rousseau et Franck Remiggi dans *Atlas Historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*. Ottawa, P.U.O., 1998, notent dans le chapitre XIV que les fidèles du diocèse montréalais sont soumis à une omniprésence des mouvements religieux associatifs. Ces manifestations rendent pour le fidèle, un « catholicisme plus accessible, convaincu de sa richesse et de son efficacité face à l'enjeu du salut éternel », p. 177.

secrétaire J.-O. Paré et dans les journaux contemporains à la translation. Nous pouvons classer ces journaux dans la même catégorie de sources, soit production écrite ecclésiastique. Les articles de journaux du *Nouveau Monde* et de la *Minerve* sont des sources inintéressantes. Ils font état de la vision du clergé, du déroulement de la cérémonie tout en nous renseignant sur les diverses étapes de la procession publique des reliques.

Nous avons aussi recensé les articles des principaux journaux « libéraux » ou neutres qui étaient publiés à Montréal et à Québec lors de la translation et qui sont conservés dans les archives microfilmées des bibliothèques universitaires québécoises. Toutefois, les articles ne contenaient pas ou peu d'informations au sujet de la translation. Le *Pays*, publié à Montréal, et le *Canadien*, publié à Québec, ne contiennent aucun article au sujet de la translation des reliques de saint Zénon¹⁸. Dans le journal *L'ordre*, nous retrouvons une copie du programme de Truteau dans l'édition du 12 octobre et un petit résumé de la procession le 19 octobre¹⁹. Dans cet article, nous retrouvons une brève description de la procession. Cet article insiste sur la grandeur « du spectacle religieux » offert par les milliers de personnes qui prirent part à cette procession. Selon l'article, aucun événement n'est venu perturber la fête. De plus, le journal insiste sur le fait que saint Zénon et ses compagnons étaient des soldats qui ont donné leur vie pour le Christ. Cette mention vient renforcer notre hypothèse que Mgr Bourget utilise l'arrivée des reliques de saint Zénon dans le diocèse afin de stimuler et d'orienter de l'opinion publique en faveur du combat des zouaves pontificaux canadiens-français. *Le courrier du Canada*, journal de la ville de Québec, publie une copie d'un des articles parus dans le *Nouveau monde*²⁰. Finalement, la *Gazette*, journal anglophone, accorde une certaine importance à l'événement. Nous aurons le loisir d'analyser les positions de la *Gazette* et d'un autre journal anglophone montréalais plus tard dans le chapitre.

¹⁸ Nous avons lu toutes les éditions des années 1869 et 1870 et nous n'avons vu aucun article touchant la translation.

¹⁹ *L'ordre*, 12 octobre et 19 octobre 1869.

²⁰ *Le courrier du Canada*, 20 octobre 1869.

Ainsi, certains journaux ont cru bon de ne pas publier d'article au sujet de la translation alors que d'autres abordent le sujet brièvement ou de façon très détaillée. La presse montréalaise n'est donc pas un bloc monolithique. Le culte des reliques n'a pas la même importance pour tous, mais il semble être respecté²¹. Les journaux libéraux qui ne rapportent pas l'événement ne se sont pas moqués de la croyance, au contraire ils ont toléré la piété des participants. La procession des reliques de saint Zénon est donc une manifestation à laquelle participent les catholiques les plus croyants et les plus pratiquants et qui est rapportée par des journaux catholiques. Le respect dont font preuve les personnes qui n'adhèrent pas à la dévotion aux reliques montre que ce culte n'est pas ouvertement contesté dans la société montréalaise.

2.2.1. L'engouement des fidèles et du clergé pour la translation

Le premier élément significatif que nous révèlent les articles de la *Minerve* et du *Nouveau monde* au sujet des festivités est la participation active de la population. En effet, les deux principaux articles consacrés à la description de cette journée insistent beaucoup sur la décoration des rues où se déroule la procession. Les fidèles ont orné les façades des maisons « de drapeaux, de devises, de verdure et de fleurs, comme aux jours des fêtes les plus solennelles tant civiles que religieuses²² ». Les fidèles dévots ont voulu manifester extérieurement leur attachement aux reliques sur le chemin de la procession.

L'affluence se voit tout au long du parcours et en particulier en face de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours. Selon les journaux, la foule est tellement dense que la police et les journalistes ont peine à circuler²³. C'est devant l'église Notre-Dame-de-Bonsecours que sont érigés des gradins et un autel afin de célébrer les reliques qui y feront un arrêt²⁴. Une grande émotion se dégage de la foule de fidèles et malgré leur

²¹ Nous allons découvrir que le journal anglophone *The Evening Star* est le seul journal à dépeindre de façon négative la translation des reliques.

²² *La Minerve*, 18 octobre 1869. *Le Nouveau Monde* du 18 octobre cite qu'une des inscriptions que l'on pouvait retrouver sur une banderole aux coins de la rue St Antoine et Ste Marguerite se lisait comme suit : « St. Zénon et ses compagnons, priez pour nous ».

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

grand nombre, tous cèdent le chemin à la procession de la châsse dans les rues de Montréal²⁵. C'est alors que le clergé s'adresse à la foule.

Les deux journaux nous rapportent la teneur du discours des représentants de l'Église. Les allocutions, faites en français par l'abbé Martineau et en anglais par le Père Langcake, rendent toutes deux honneurs aux valeurs qu'entend véhiculer le clergé montréalais grâce à la dévotion aux reliques de saint Zénon. « Triomphe de l'Église catholique », « triomphe d'obscurs soldats », « courage », « piété » et « espérance » sont autant d'épithètes qui ont servi aux deux locuteurs pour soulever la foule rassemblée. L'histoire de saint Zénon est mise à contribution pour émouvoir les fidèles. Encore une fois, le clergé utilise la référence aux soldats pour décrire les vertus de saint Zénon et ses compagnons. Cette association est bien visible lorsque les orateurs insistent sur le « triomphe d'obscurs soldats ». Il faut se rappeler que lors de la procession en l'honneur des reliques de saint Zénon, plusieurs zouaves canadiens-français sont en Italie pour défendre les états pontificaux. Le public présent à l'allocution peut ainsi faire le lien direct entre l'arrivée des reliques au passé militaire et le départ de Canadiens français qui vont côtoyer la guerre.

Après ce discours, la procession s'est dirigée vers la cathédrale où devaient être vénérées les saintes reliques. Encore une fois, les journaux insistent sur le grand nombre de fidèles rassemblés autour de la cathédrale afin de vénérer les reliques²⁶. Durant les trois jours où les reliques sont exposées à la vénération publique, l'église est toujours pleine. « Pendant les offices et après les offices, trois ou quatre prêtres étoient occupés pour des heures à faire vénérer les Reliques et à appliquer les objets de piété sur la châsse et tout cela se faisait dans une piété et une foi qui saisissoient les témoins²⁷ ».

²⁵ *Le Nouveau Monde* du 18 octobre 1869 affirme que cette châsse porte à ces quatre coins des étendards avec l'inscription suivante : « Alii Sancti sunt alii secti sunt. Alii distenci sunt. Alii gladiis caesi sunt ».

²⁶ « La foule était telle à l'entrée de la Cathédrale qu'on fut obligé de passer la châsse de Saintes reliques par la porte latérale qui ouvre le chœur pendant que le Clergé se rendait avec peine aux stalles » *Ibid.*

²⁷ ACAM 651.200.4 869-6, Lettre de Paré à Bourget, 22 octobre 1869.

2.2.2. La présence anglophone

La population de Montréal, toujours selon les affirmations du milieu clérical, semble avoir participé activement à cette nouvelle dévotion. Cette participation ne fut pas seulement l'affaire des catholiques francophones. Nous avons pu observer dans l'ordre de procession que donnait le programme de la journée que certaines places sont réservées aux Irlandais et qu'une partie du discours en face de Notre-Dame était en anglais. Nous pouvons penser que cette allocution en anglais est nécessaire afin que les fidèles irlandais puissent suivre la cérémonie. Toutefois, l'utilisation de la langue anglaise peut être considérée sous un autre angle. En effet, le clergé montréalais est bien conscient de l'opposition qui pourrait survenir entre les catholiques et les protestants : « plusieurs âmes pieuses et même nos prêtres et je pourrais peut-être dire plus, étoient opposés à cette procession par crainte de froisser les Protestants ; mais ils se sont trompés²⁸ ». Le secrétaire Paré mentionne même à Bourget que certains observateurs lui ont fait remarquer qu'il avait été fort « audacieux pour faire porter ainsi une procession de Relique au milieu de tous ces Protestants²⁹ ». En effet, les protestants, pour qui le culte des reliques est une aberration, auraient très bien pu contester cette manifestation catholique. Nous pouvons sentir cette retenue dans les propos tenus par le journaliste du *Nouveau monde* qui couvrait la procession. Il affirme que les bâtiments appartenant aux protestants étaient rarement décorés, contrairement aux bâtisses de propriétaires catholiques³⁰. Cependant, aucun incident n'a été enregistré. Il semble que les protestants aient accueilli avec tolérance la manifestation de foi des catholiques. Le journaliste va même jusqu'à avancer que certains protestants prirent part à la procession :

La rue St. Jacques était froide et sèche comme les murs d'un temple luthérien : c'est à peine si on apercevait ça et là un drapeau. Comme nous la traversions rapidement, nous vîmes le sacristain d'une des nombreuses églises protestantes qui s'y trouvent, sortir tête nue sur le seuil ; il s'arrêta longtemps à regarder la foule qui inondait la rue et dont pas un seul individu ne paraissait songer à pénétrer dans ce temple ouvert, mais d'où ne se répandait aucun bruit religieux. C'était pourtant l'heure de la prêche. Évidemment, les ouailles faisaient fausse route, et le révérend de l'endroit a dû débiter son homélie du jour devant bien des bancs libres.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Les quelques bâtisses appartenant à des protestants qui étaient sobrement décorées étaient situées sur le chemin de la procession.

Nous ne pouvons que féliciter ici nos frères séparés du sens chrétien qu'ils ont par là montré³¹.

Les protestants ont peut-être décidé de jouer la carte de la sécurité et d'éviter des affrontements inutiles en ne se rendant pas au temple ou, selon le journaliste, en prenant part à la procession.

Même le journal *The Gazette* rend compte de l'ampleur de la cérémonie. L'article insiste sur le fait que les fidèles ont démontré du respect face aux traditions anglaises en saluant la statue de l'amiral Nelson lors de leur passage. Selon le journaliste de la *Gazette*, devant cet exemple de civisme, les anglophones se devaient de respecter la croyance en ces premiers soldats du Christ, même si elle est contraire à leur conviction³². La bonne entente doit régner.

Cependant, la presse anglophone n'est pas unanime. En effet, nous avons recensé un article paru dans le *Evening Star* qui critique sévèrement le culte des reliques³³. L'article met en doute le culte lui-même mais surtout l'authenticité des reliques. Pour l'auteur de l'article, il est presque impossible d'être certain de la provenance de bouts d'os qui ont été trouvés dans des fosses communes. Le fait d'exposer à la vénération de tels ossements est tout à fait illogique et c'est se jouer des gens instruits et intelligents. Il y a un véritable sentiment de dégoût qui se dégage de l'article. De plus, le journaliste met carrément en doute le succès de l'entreprise en affirmant que le nombre de personnes qui se sont présentées à la procession était inférieur aux attentes. Toutefois, il ne mentionne pas le nombre de personnes qui étaient présentes lors de la procession. C'est la seule véritable critique de la cérémonie que nous avons recensée dans la presse anglophone et francophone. Il est clair que l'article du *Evening Star* a été rédigé par une personne qui ne croit pas aux pouvoirs des reliques. Cela ne l'empêche cependant pas de convenir que la procession s'est quand même déroulée dans le calme et la bonne entente entre protestants et catholiques.

³¹ *Le Nouveau monde*. 18 octobre 1869.

³² *The Gazette* 19 octobre 1869.

³³ *Evening Star* 20 octobre 1869.

Malgré cette opposition ouverte et à laquelle il s'attendait, le bon déroulement de la procession rassure le clergé catholique et représente même un certain succès. En effet, cela démontre toute l'ampleur que peuvent prendre les manifestations collectives de la foi catholique dans le diocèse de Montréal. Toutefois, avant d'étudier les résultats que Bourget et le clergé montréalais souhaitent obtenir grâce à cette manifestation religieuse, nous aborderons la spiritualité véhiculée lors de cette translation, telle qu'elle s'observe dans le texte de la neuvaine en l'honneur de saint Zénon composé par Bourget³⁴.

2.3. Prières en l'honneur de saint Zénon et ses compagnons martyrs

Dans les lettres et les autres documents émanant du clergé montréalais, nous n'avons trouvé aucune trace de la distribution de ce livre de prières. La seule mention qui nous est parvenue se trouve dans un article paru dans le journal de Québec le *Courrier du Canada*. Il est fait mention que *La neuvaine à saint Zénon...* a connu de fortes ventes, et ce, même si elle a été imprimée seulement quelques jours avant la translation³⁵. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'identifier si l'article fait référence aux ventes dans la province entière ou seulement dans la région de Québec. Nous ne pouvons non plus chiffrer ces « fortes ventes ». Indépendamment du nombre exact des ventes, il faut concevoir la neuvaine en l'honneur de saint Zénon comme un outil essentiel à la vénération des martyrs, et ce, autant lors de la célébration de la translation qu'au moment de la fête en leur honneur, le 9 juillet de chaque année.

Le livre de la neuvaine de saint Zénon contient plusieurs parties³⁶ dont l'une qui propose des prières pour chaque jour de la neuvaine³⁷. Nous allons parcourir rapidement le contenu de ces prières afin de représenter les valeurs que tente de véhiculer Bourget.

³⁴ *Neuvaine de saint Zénon et de ses compagnons martyrs. Cérémonial de l'exposition des saintes reliques*. Montréal, J. B. Rolland et fils. 1869. 63 pages. Nous retrouvons deux copies du brouillon d'une partie de la neuvaine écrite par Bourget qui a servi à la rédaction du document que nous venons de citer. ACAM 651.200.4 869-1a et 1b, *Neuvaine à saint Zénon et à ses 10203 compagnons martyrs*.

³⁵ *Courrier du Canada*, 20 octobre 1869.

³⁶ Il contient tout d'abord la circulaire de Mgr Bourget annonçant l'arrivée des reliques, la neuvaine elle-même, le cérémonial de l'exposition des reliques et les pratiques en l'honneur des saintes reliques abordées lors du second chapitre, et finalement deux prières à réciter pour le fidèle.

³⁷ Pour être plus précis la neuvaine s'étend des pages 39 à 46 du livre. *Neuvaine de saint Zénon...*, *op. cit.*

En effet, ce corpus de prières s'adresse aux fidèles qui le liront bien souvent d'une façon intime et personnelle alors que le mandement et la circulaire sont un document d'ordre public.

Chaque journée est orientée vers une prière différente qui vise à purifier le fidèle avant son « contact » avec les saints martyrs. Dans un premier temps, le dévot doit faire appel à Dieu afin qu'il lui permette d'honorer les saints martyrs³⁸. Cette première journée sert d'introduction. Une fois Dieu invoqué, le dévot pourra faire des demandes aux saints martyrs. Toutefois, chaque demande faite lors des prières envers les saints martyrs s'adresse directement à Dieu³⁹. Les exercices de la neuvaine sont en fait des prières de demande des dévots à Dieu, pour que les saints martyrs agissent et leur viennent en aide. En effet, chaque prière commence par une louange à Dieu : « Seigneur qui êtes infiniment Saint [...] », « Ô Dieu, tout bon et tout miséricordieux [...] », « Nous vous en supplions, Seigneur qui remplissez le ciel et la terre et qui êtes partout[...]»⁴⁰. La neuvaine oriente les demandes des fidèles vers Dieu, mais ceux-ci doivent se plier à une conduite morale et dévotionnelle exigeante pour parvenir à se faire entendre.

En effet, dès le second jour, le fidèle « demande le pardon de ses péchés⁴¹ ». Pour recevoir l'aide des saints martyrs, les fidèles doivent être « purifiés de toutes taches et de toutes souillures⁴² ». Cela veut dire qu'ils doivent recevoir l'absolution donc se confesser. C'est grâce aux diverses demandes de grâces⁴³ que les fidèles vont accéder à l'état de pureté qui va les mener à demander le paradis à la fin de leurs jours : par exemple, « On demande du soulagement dans les misère de la vie » pp. 40-41, « On demande la grâce de servir Dieu avec joie » pp. 41-42, « On demande l'amour des SS. Noms de Jésus et Marie » p. 42, « On demande à être purifié de toutes mauvaises

³⁸ « Premier jour. On demande la dévotion aux Saints martyrs. [...] accordez-nous la grâce d'honorer, de tout notre cœur, vos saints martyrs... » *Ibid.*, p. 39.

³⁹ Ainsi, les saints occupent beaucoup plus un rôle d'intermédiaires dans la neuvaine à saint Zénon que dans les documents que nous avons étudiés lors du chapitre 2. Les prières aux reliques de saint Zénon insistent énormément sur la primauté de Dieu. Dans cette neuvaine, les saints jouent un rôle plus accessoire dans le phénomène d'échange de demandes que ce que nous avons vu dans le second chapitre.

⁴⁰ Ces exemples sont tirés de la seconde, quatrième et septième prière. *Ibid.*, pp. 39-43.

⁴¹ *Ibid.*, p. 40.

⁴² *Ibid.*, p. 40.

⁴³ *Ibid.*

pensées » p. 43, « On demande l'esprit de prière » p. 43-44,⁴⁴. Ces demandes sont donc très représentatives des valeurs véhiculées par l'Église du XIX^e siècle. Si le fidèle veut accéder au paradis, il se doit d'être soumis, d'avoir un comportement moral exemplaire et d'endurer les misères et les épreuves de la vie avec courage. Les fidèles suivent ainsi une dévotion rigoureuse qui leur dicte le comportement moral à suivre. Bref, les exercices de la neuvaine de saint Zénon sont autant un guide spirituel que moral.

La réalisation des exercices contenus dans la neuvaine permet au fidèle d'obtenir un élément essentiel au salut de tout bon catholique au XIX^e siècle : les indulgences. En effet, la réalisation de cette neuvaine permettra aux fidèles d'obtenir « 40 jours d'indulgence à gagner chacun des jours de cette neuvaine⁴⁵ ». Cette « récompense » peut être un incitatif non négligeable à la pratique de la neuvaine à saint Zénon. Peut-être faut-il lier l'empressement des catholiques à embrasser ce nouveau culte avec la promesse de l'obtention des dites indulgences ? Nous ne pourrions jamais avoir de certitude à ce sujet, pas plus qu'il ne nous sera possible de découvrir avec précision la manière dont se fait la réception de ce nouveau culte par les fidèles eux-mêmes.

Nous venons de voir comment se sont déroulées la procession, la cérémonie de la translation des reliques de saint Zénon et de ses compagnons martyrs ainsi que les prières qui ont été récitées par les fidèles lors de leur recueillement. Mgr Bourget espérait obtenir des effets, des résultats, en offrant à la dévotion populaire les reliques de saint Zénon.

Pour analyser ces résultats nous étudierons surtout la correspondance de Bourget et de J.O. Paré. C'est à travers leurs écrits que nous sommes à même d'observer deux éléments : les effets qu'ils espèrent obtenir avec la translation et les résultats tangibles que Bourget et Paré observent. Nous allons constater que cette analyse des propos des deux hommes fait ressortir des effets et des visées à court et à long terme.

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 44-45.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 46.

3. L'action de la relique

Pour Bourget et Paré, la cérémonie de la translation des reliques de saint Zénon est une vraie réussite. Elle a suscité un grand engouement de la part des fidèles. L'objectif de stimulation de la foi est pleinement atteint. Mgr Bourget souhaitait avant tout « la conversion des grands pêcheurs⁴⁶ ». Le but premier est de convaincre. Convaincre de la puissance de l'Église montréalaise autant le croyant que le non-croyant, le catholique que le protestant, la papauté romaine que le clergé canadien-français. Bourget veille à ce que les reliques, largement distribuées, produisent des effets dès leur arrivée dans le diocèse. C'est ce que nous allons présenter dans la dernière partie de ce chapitre.

3.1. La guérison : rumeur et réalité

Lorsque Mgr Ignace Bourget communique avec son secrétaire J.-O. Paré, il est conscient que l'adhésion des fidèles au culte des reliques de saint Zénon n'est pas assurée. En effet, pourquoi la population se tournerait vers la dévotion envers des reliques de saints qu'ils ne connaissent peu ou pas du tout, alors que de nombreuses dévotions semblent déjà apporter satisfaction⁴⁷ ? Afin de susciter une adhésion complète et rapide à ce nouveau culte chez les fidèles, Bourget est convaincu que les reliques se montreront efficaces et qu'il y aura production de miracles.

Tout au long de sa correspondance de Bourget avec son secrétaire, l'Évêque de Montréal accorde une importance au pouvoir miraculeux de la relique comme agent de conversion profonde. Quelques jours avant que la translation officielle ait lieu dans le diocèse, Bourget tient le discours suivant :

Il faut, de toute nécessité, que nos martyrs S. Zénon et ses héroïques compagnons, opèrent des miracles en entrant dans le diocèse, d'abord pour bien faire connaître et honneur à nos bons catholiques, puis pour convertir nos chers frères séparés. J'ai pensé à cette fin qu'il fallait implorer leur puissante intercession, pour obtenir la guérison du gendre de Mr. Cherrier; ce qui immanquablement les mettrait en honneur dans toute la

⁴⁶ ACAM 901.059 861-100, Lettre de Bourget à Paré 6 novembre 1869.

⁴⁷ La thèse de Brigitte Caulier, *Les Confrérie de dévotion à Montréal du XVIIe au XIXe siècle*. Montréal, Udm. 1986. 586 pages, démontre bien l'ampleur des dévotions dans la vie religieuse des Canadiens français.

ville et même dans tout le pays et au-delà. Ainsi, lorsque vous aurez reçu ce précieux dépôt de saintes reliques, faites faire un beau reliquaire et mettez-y les reliques de cet illustre Officier et des compagnons de ses glorieux combats, et faites-en cadeau à ce brave chevalier de S Grégoire la Grand [...] Puis nous prions ensemble, tous ensemble en union avec toutes les bonnes âmes qui s'intéressent au bonheur de cette famille pour la guérison d'un citoyen qui pourrait être si utile à la religion et à la patrie⁴⁸.

La réalisation de miracles de guérison est, pour Bourget, le moyen par excellence pour qu'un certain nombre de personnes adhère au nouveau culte, y compris des protestants. Mais pour l'instant attardons-nous à la question de la guérison miraculeuse.

Bourget est fort sensible à ce genre de manifestations. Pour lui, la foi, mise dans le pouvoir des reliques, peut permettre ces guérisons. Lorsqu'il fait part, dans une autre lettre, de la nouvelle de la guérison d'un certain M. Sénécal, il s'empresse de confier à son secrétaire la tâche de faire répandre la nouvelle que les reliques de saint Zénon ont réalisé un miracle⁴⁹. Il faut faire en sorte que la population soit frappée par l'action miraculeuse des reliques. Il affiche clairement sa conception du rôle de l'action miraculeuse des reliques dans une stratégie de consolidation de la foi et de la conversion des pêcheurs et même des protestants dans une lettre du 27 novembre :

Il est important de prendre des notes sur chacun de ces faits miraculeux, en citant les noms des personnes guéries, le lieu où elles guéries, la maladie dont elles auroient été guéries enfin toutes les circonstances propres à rendre ces faits plus certains et éclatants. Les premières rumeurs finiront par être des certitudes et pourront ainsi être acceptées et crues par les esprits sérieux ; ce qui finira par amener la conversion de nos frères séparés⁵⁰.

Les rumeurs concernant un fait miraculeux vont donc être utilisées pour promouvoir le culte des reliques qui servent quant à elles à des fins de conversion et de renouvellement de la foi. Les rumeurs deviennent des faits attestés et authentifiés. C'est pourquoi dans la même lettre Bourget, insiste sur la promotion et la publication de « la guérison d'une sœur de Ste Anne au couvent de Vaudreuil le jour même de la translation des reliques de St Zénon et ses compagnons⁵¹ » pour attiser la ferveur des fidèles. Toutes

⁴⁸ ACAM 901.059 869-93, Lettre de Bourget à Paré 16 octobre 1869.

⁴⁹ ACAM 901.059 869-98, Lettre de Bourget à Paré 30 octobre 1869.

⁵⁰ ACAM 901.059 869-106, Lettre de Bourget à Paré 27 novembre 1869. Nous n'avons cependant trouvé aucun document contenant un recensement de guérisons miraculeuses. Est-ce à dire qu'il n'y a pas eu de guérisons ou est-ce que le document en question n'aurait pas été conservé ? Toutefois, les lettres de Bourget laissent penser qu'il y aurait bien eu des guérisons.

⁵¹ *Ibid.*

ces guérisons prouvent, aux yeux de Bourget, l'efficacité des reliques de saint Zénon. Pour l'évêque de Montréal, ces guérisons relayées par les autorités religieuses, permettront aux fidèles de « mettre en eux [les saints martyrs] une pleine confiance⁵² ». Pour Bourget, ce qui compte c'est que le fidèle croit, tout comme lui, au pouvoir de la relique.

Nous pouvons aussi observer que la confiance des fidèles dans le pouvoir des reliques est habilement entretenue par des articles édifiants parus dans les journaux pro-catholiques. Afin de stimuler cette confiance, la *Minerve* publie, juste avant la translation, un article qui affirme qu'une guérison miraculeuse a eu lieu grâce à l'utilisation des reliques du Jésuite saint Jean Berchman⁵³. Le comité de rédaction du journal s'assure ainsi de rappeler aux lecteurs que les reliques ont des propriétés miraculeuses. Ce rappel semble bien avoir pour but de sensibiliser le lectorat du journal à ce que les reliques de saint Zénon ont aussi la même propriété. Si les reliques du Jésuite peuvent guérir, les reliques de saint Zénon le peuvent aussi. Ce type de propagande, en faveur des vertus bienfaitrices que peuvent procurer les reliques à ceux qui les prient, est aussi visible dans le *Nouveau Monde*. Un long article apprend aux lecteurs la grande valeur morale et le courage des saints martyrs en général⁵⁴. Bien que ces deux articles ne fassent pas la mention des reliques de saint Zénon, nous émettons l'hypothèse qu'ils ont contribué à sensibiliser les fidèles, qui lisent ces journaux, à l'efficacité des reliques. Ils peuvent plus facilement mettre toute leur confiance dans les nouvelles reliques qui doivent faire une entrée prochaine dans leur ville. Toutefois, nous ne serons jamais en mesure de vérifier totalement la portée de cette hypothèse car ne nous pouvons identifier précisément quelle influence a eu le contenu de ces articles sur les fidèles et dans quel but les comités de rédaction des deux journaux ont rédigé les articles. Mais nous pouvons affirmer que c'est seulement durant le mois d'octobre 1869 que nous retrouvons ce genre d'article. Les deux journaux ont pu profiter de l'arrivée prochaine des reliques pour publier ces deux articles.

⁵² ACAM 901.059 869-104, Lettre de Bourget à Paré 20 novembre 1869.

⁵³ L'article paru dans la *Minerve* le 16 octobre 1869 affirme qu'un certain François Mathuis aurait été guéri par les reliques.

⁵⁴ *Nouveau Monde* 16 octobre 1869.

La confiance des fidèles dans le pouvoir des reliques est pour Bourget la preuve ultime de la réussite de l'implantation du nouveau culte. La translation et la dévotion aux reliques de saint Zénon permettent à Bourget d'asseoir plus fermement son autorité auprès des catholiques en les incitant à pratiquer une dévotion qui véhicule les valeurs morales : « Vous [les reliques des saints] nourrissez la piété des bonnes âmes, vous répandez en tous lieux l'esprit de prière et le parfum de la sainteté ; vous soulagez les misères des âmes désolées, au milieu des peines de la vie ; vous encouragez la fréquentation des Sacrements et toutes les pratiques sanctifiantes⁵⁵ ». Il semble que pour Bourget, les mouvements dévotionnels auxquels participent les croyants sont autant de preuves de l'adhésion des fidèles à sa doctrine de la primauté de l'Église dans la société.

Nous retrouvons ce sentiment dans les propos que tient Bourget au sujet de l'adhésion des fidèles au culte des reliques de saint Zénon. L'adhésion peut être grandement favorisée par le rapprochement que les fidèles peuvent faire au sujet des reliques des soldats de Dieu et du combat militaire des zouaves canadiens-français :

Cette armée invisible de combattants est aussi venue fort à propos au secours du diocèse, puisqu'il se trouve à l'heure qu'il est engagé dans un grand combat, où il lui faut défendre la foi divine, soutenir les vrais principes, sauvegarder les immunités religieuses, conserver le dépôt des saines doctrines et repousser les blasphèmes dirigés contre les Ministres de la Religion⁵⁶.

Toujours selon Bourget, les reliques de saint Zénon sont une armée invisible qui aide les fidèles du diocèse à combattre les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans la pratique active de leur foi. L'armée invisible fera en sorte de stimuler les fidèles à la pratique religieuse. Cela s'observe encore dans la façon dont Bourget reçoit les bonnes nouvelles de la réussite de la cérémonie de la translation. Le secrétaire Paré lui confie dans sa lettre du 20 octobre que la procession a causé de grands effets sur les fidèles : « On sait que pendant la procession plusieurs processian[sic] ont exprimé qu'ils éprouvoient des impressions qu'ils ne pouvoient définir et à la suite de cette fête des pêcheurs qui ne s'étoient pas confessés depuis 50 ans, touchés de ce grand spectacle, ont

⁵⁵ « Circulaire au clergé accompagnant le mandement d'institution de la fête de st. Zénon et de ses compagnons martyrs », p. 92 in *Mandements... op. cit.*

⁵⁶ *Ibid.*, p. 91.

été se jeter aux pieds d'un confesseur, plein de douleur et de repentir⁵⁷ ». Pour Bourget, l'émotion due à « un tel témoignage est sans limite⁵⁸ ». Il affirme même : « c'est donc maintenant un fait constaté et avoué de tous qu'il n'y a que la Religion Catholique qui puisse remuer les cœurs à ce point. La conversion des grands pêcheurs dont vous faites mention est incontestablement le plus heureux résultat de cette splendide démonstration⁵⁹ ». L'émotion créée par l'exposition des reliques est un facteur dans la conversion des âmes.

Pour Bourget, seule la religion catholique peut ainsi émouvoir les cœurs. Paré semble célébrer l'emprise que Bourget a sur la population des fidèles quand il affirme que certaines personnes lui ont confié que : « Messire de Montréal seroit heureux de voir tout ce qu'a produit ici la présence des saints qu'il nous a envoyés [illisible] disoit que vous étiez bien puissant pour remuer ainsi notre ville⁶⁰ ». Les fidèles catholiques ont participé à la cérémonie et ils semblent avoir adhéré à cette nouvelle dévotion, du moins ont-ils manifesté un vif intérêt. Toutefois, comme nous avons pu l'entrevoir dans quelques passages rédigés par Bourget et Paré, la translation a aussi comme but principal de convertir les protestants à la religion catholique. Cet objectif, qui s'inscrit dans la stratégie de la prédominance de l'Église catholique, s'observe à plusieurs endroits dans les écrits de Bourget.

3.2. La relique comme agent de conversion

Un des objectifs de la translation est la conversion des protestants⁶¹. Bourget considère toutefois que la simple action des reliques ne sera pas suffisante pour la réalisation de ce projet. Il faut « prier avec beaucoup de ferveur pour la conversion de ces chers frères séparés⁶² ». La prière, conjuguée à l'action des reliques, est un outil indispensable à la conversion des protestants.

⁵⁷ ACAM 651.200.4 869.5, Lettre de Paré à Bourget 22 octobre 1869.

⁵⁸ Il « verse des larmes de joie » ACAM 901.059 869-100, Lettre de Bourget à Paré 6 novembre 1869.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ ACAM 651.200.4 869.5, Lettre de Paré à Bourget 22 octobre 1869.

⁶¹ « [...] d'abord pour bien faire connaître et honneur à nos bons catholiques, puis pour convertir nos chers frères séparés [...] » ACAM 901.059 869-93, Lettre de Bourget à Paré 16 octobre 1869.

⁶² ACAM 901.059 869-100, Lettre de Bourget à Paré 6 novembre 1869.

Mgr Bourget est bien conscient que les protestants sont puissants dans la ville⁶³ et que ce sont eux qui dirigent les instances politiques. La translation des reliques de saint Zénon veut donc aussi créer une cohabitation harmonieuse entre protestants et catholiques. Une telle manifestation de foi de la part de catholiques représente un risque énorme de confrontation avec les protestants. En effet, et l'évêché ne veut pas envenimer les choses. Le désir de Bourget de voir les deux groupes cohabiter harmonieusement s'observe dans le vocabulaire qu'il emploie pour désigner les protestants. En aucun cas, il n'utilise d'expressions réductrices ou agressives, contrairement au vocabulaire employé pour décrire ses opposants libéraux. Il leur accorde une certaine légitimité en rajoutant le terme « chers » devant l'épithète de « frères séparés » qui est une expression commune désignant des chrétiens qui peuvent toujours revenir à l'Église catholique. L'utilisation d'un tel vocabulaire nous apprend que Bourget conserve l'espoir de mettre fin à cette séparation en convertissant le plus grand nombre possible de protestants. Il ne faut cependant pas croire que l'arrivée des reliques de saint Zénon est, pour Bourget, un élément déclencheur de son désir de convertir les protestants. Des tentatives de conversion des protestants sont réalisées bien avant et Bourget croit que les reliques de saint Zénon peuvent peut-être améliorer ses chances de réussite. En effet, ce dernier affirme, dans une de ses lettres, que les Jésuites, qui travaillent à la conversion des protestants, pourront utiliser l'exposition des reliques de saint⁶⁴. Bourget croit que si les Jésuites rendent des « honneurs particuliers⁶⁵ » aux reliques lors d'offices ayant pour but de convertir les protestants, les pères auront plus de chance de convertir les protestants.

La translation et la dévotion aux reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs ont d'autres résultats et objectifs. Un de ces résultats est l'impact qu'a la translation sur les relations politico-religieuses entre Mgr Bourget et Rome.

⁶³ ACAM 901.059 869-102, Lettre de Bourget à Paré 13 novembre 1869.

⁶⁴ ACAM 901.059 869-106, Lettre de Bourget à Paré 27 novembre 1869.

⁶⁵ *Ibid.*

3.3. Rome, Mgr Bourget et les zouaves pontificaux

Lors du troisième chapitre, nous avons exposé les liens forts que Bourget ressent envers la papauté. L'année où se déroule la translation des reliques de saint Zénon est aussi celle d'un événement important pour le diocèse de Montréal : l'envoi de contingents de zouaves canadiens-français pour défendre les états pontificaux menacés par les guerres de l'unification italienne. Il existe donc un lien privilégié entre Montréal et Rome. Nous avons avancé lors des chapitres précédents l'idée que Bourget associait les zouaves canadiens à saint Zénon et ses compagnons martyrs de par leur appartenance à un groupe militaire. Cette comparaison est encore plus forte lorsque l'on considère que saint Zénon et ses compagnons soldats ont livré un combat de tous les instants afin de préserver leur foi. Pour Bourget, les fidèles du diocèse doivent se comporter de la même manière. Ils doivent être de véritables soldats, prêts à tout pour défendre leur foi. Ceci s'observe dans les valeurs héroïques de saint Zénon et ses compagnons que Bourget cite en exemple afin que les fidèles les imitent⁶⁶.

Cette idée se voit confirmée par les propos tenus par Bourget dans sa correspondance et il pousse l'analogie encore plus loin. En effet, Bourget attribue à la divine Providence le merveilleux échange de troupes entre Rome et Montréal. « Car pendant que Rome envoyait au Canada une nombreuse troupe de ses soldats martyrs, pour être les défenseurs de sa foi, le Canada expédiait pour Rome un nouveau détachement de l'élite de ses jeunes gens, pour la défense de son immortel Pontife⁶⁷ ». L'échange de troupes terrestres et célestes entre Rome et Montréal est pour Bourget la marque d'un lien très fort entre la papauté et le diocèse de Montréal.

Cet extrait exprime aussi le projet de l'Église militante que Bourget entend contribuer à réaliser avec la translation des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs. Ces « troupes célestes » vont l'épauler dans son œuvre de maintien et de renforcement de la foi des fidèles et de conversion des protestants. Bourget a louangé, stimulé et apprécié la venue de religieux européens durant les années 1840 et 1850 et il

⁶⁶ Voir le point 3.1 du quatrième chapitre, p. 108.

⁶⁷ ACAM 651.200.4 869-3, Lettre de Bourget sans destinataire et sans date.

considère la translation des reliques de la même façon. Ces reliques romaines proviennent de la capitale de la catholicité, elles ne peuvent qu'inspirer à ses fidèles une dévotion plus profonde.

Les honneurs que rendent les paroissiens aux reliques et l'accueil que reçoivent les zouaves à leur arrivée en Europe sont la représentation parfaite de l'union entre Rome et Montréal. « De même, pendant que Rome faisait à ses nouveaux soldats une brillante réception, Montréal recevait en triomphe les soldats martyrs du Christ qui, au nom du Seigneur et de l'Église mère, venaient prendre possession de cette partie du nouveau monde⁶⁸ ». L'analogie militaire entre les zouaves et les reliques de soldats martyrs rend encore plus visible cette union.

La fierté qu'éprouve Bourget à la vue de la grande dévotion que manifestent ses paroissiens va lui permettre de resserrer encore les liens entre Rome et le diocèse de Montréal. En effet, Bourget fait une large publicité de la réussite de cette cérémonie, ce qui impressionne semble-t-il les autorités romaines. Bourget raconte que le Père Castrope, abbé de la Trappe de St Paul des trois fontaines, a été émerveillé de la réception des reliques⁶⁹. Bourget affirme même devoir fournir au Cardinal Milesi tous les articles de journaux retraçant les événements, des résumés de sa main ainsi que la circulaire qu'il a produite pour la translation⁷⁰.

L'intérêt que porte le cardinal à la réalisation et à la réussite de la translation est une grande joie pour Bourget. Il faut se remettre dans le contexte du temps, alors que Bourget est en lutte constante avec les autorités laïques canadiennes et même religieuses de son propre diocèse. Il veut donc présenter l'image d'un ecclésiastique qui sait soulever la foi et la dévotion des fidèles. La réception grandiose que fait le diocèse de

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ ACAM 901.059 869-102, Lettre de Bourget à Paré 13 novembre 1869.

⁷⁰ Le cardinal Milesi lit très bien le français. ACAM 901.059 869-106, Lettre de Bourget à Paré 27 novembre 1869.

Montréal aux reliques de saint Zénon lui confère, auprès d'hommes d'Église comme le Cardinal de Milesi, une bonne réputation⁷¹.

Pour que la translation atteigne une telle réussite, il faut non seulement que les fidèles se rendent nombreux à la procession et à l'exposition, mais il faut aussi que les reliques soient distribuées à travers le diocèse afin d'être honorées par le plus grand nombre de personnes possible. C'est ce que la dernière partie de ce chapitre va tenter d'exposer.

4. La distribution des reliques de saint Zénon et ses compagnons martyrs

Lors du chapitre précédent nous avons abordé la question du nombre de reliques qui auraient fait la traversée de l'Atlantique et qui auraient été exposées lors de la cérémonie. Nous n'avons pu déterminer le nombre précis de reliques qui sont parvenues dans le diocèse de Montréal. Le même problème se pose avec la distribution des reliques après la cérémonie de l'exposition et de la translation. Nous n'avons pu trouver aucune mention précise du partage des reliques à travers le diocèse. Cependant, nous avons pu découvrir dans les documents de l'ACAM qu'il y a bel et bien eu une répartition de reliques à travers le diocèse.

En effet, le secrétaire de Mgr Bourget affirme dans une de ses lettres qu'il fait faire de petits reliquaires avec les reliques que l'Évêque lui a fait parvenir « afin que chaque paroisse se trouve à avoir un petit trésor de Stes. Reliques d'un certain nombre de saints⁷² ». En plus de distribuer les reliques de saint Zénon, il pourvoit les paroisses du diocèse de reliques d'autres saints. Il y a bien une distribution, mais quelle ampleur prend ce phénomène ? Nous ne saurions le préciser.

Le secrétaire J.-O. Paré nous offre la seule information au sujet du nombre de paroisses possédant des reliques de saint Zénon. Encore une fois, il exprime son désir

⁷¹ Bourget affirme qu'il a reçu une réponse « fort obligeante » de la part du Cardinal qui a eu vent du succès de la procession.

⁷² ACAM 901.079 869-36, Lettre de Paré à Bourget 19 novembre 1869.

que chacune possède ses reliques de saint Zénon. Toutefois, il avance que « déjà 38 Paroisses et 21 couvents, Communautés et Chapelles en sont pourvue⁷³ ». Les reliques de saint Zénon connaissent donc une diffusion qui semble toucher l'ensemble du diocèse. Comme il y a bien moins de 38 paroisses sur l'île de Montréal, les reliques ont dû être distribuées à l'extérieur de Montréal. Toutefois, nous ne pouvons affirmer que ces paroisses sont toutes situées dans le diocèse de Montréal. Les reliques peuvent très bien avoir été réparties dans le diocèse de saint Hyacinthe ou celui de Trois-Rivières⁷⁴. Une chose semble être certaine : les reliques sont largement distribuées, que ce soit aux fidèles ou aux paroisses.

En effet, l'archevêché a manqué de reliques tellement la demande est forte. Dans une de ses dernières lettres au sujet de la translation, Bourget affirme qu'il effectue un autre envoi de nombreuses reliques :

qui peuvent suffire à satisfaire la dévotion des fidèles dans de petits reliquaires qui peuvent très bien être exposés dans les Églises et Chapelles. De ces paquets renferment un bon nombre de dents parfaitement conservées et qui feront des reliques rares et recherchées. Aussi faudra-t-il les ménager. [...] N'oubliez pas qu'il faut en conserver pour propager la dévotion à St Zénon et à ses généreux compagnons, non seulement dans toutes les parties du diocèse, mais encore à l'étranger⁷⁵.

Les reliques semblent se répandre rapidement à travers le diocèse et chez les fidèles. Cette lettre est rédigée au mois de mars 1870 soit près de cinq mois après la distribution de reliques et les réserves de reliques sont presque épuisées. Bourget est aussi conscient qu'en détenant un grand nombre de reliques, le diocèse de Montréal devient une source d'approvisionnement de reliques pour les fidèles et les diocèses extérieurs à Montréal.

En rendant un hommage public à ces saintes reliques romaines, Bourget a voulu atteindre plusieurs buts. Il chercha tout d'abord à raffermir la foi des fidèles en leur proposant l'imitation des valeurs morales des saints martyrs. Afin que les fidèles croient au pouvoir purificateur des reliques et qu'ils aient recours à elles, Bourget insista sur la

⁷³ ACAM 901.079 870-5, Lettre de Paré à Bourget 4 février 1870.

⁷⁴ Même si nous ne sommes pas en mesure de savoir si les 38 paroisses dont parle Paré font partie du diocèse de Montréal, nous pouvons donner une représentation numérique du diocèse. Selon Serge Courville dans *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIXe siècle, 1825-1861 : répertoire documentaire et cartographique*. Québec, P.U.L., 1988, p. 290, le diocèse de Montréal comptait 160 paroisses en 1861.

⁷⁵ ACAM 901.059 870-23, Lettre de Bourget à Paré 19 mars 1870.

propriété miraculeuse des reliques. Les avantages que peuvent conférer les reliques ne visaient pas seulement à maintenir la foi des fidèles catholiques. Bourget espérait parvenir à convertir les protestants. Les reliques sont donc un outil supplémentaire mis à la disposition du clergé afin qu'il poursuive son travail de conversion. De plus, la translation des reliques avait aussi comme but d'illustrer les liens forts qui unissent l'Église de Montréal et Rome. L'envoi de « troupes célestes » par Rome vient faire un contrepois parfait à l'envoi de zouaves pontificaux fait par le diocèse de Montréal. Ce dernier chapitre venait donc confirmer notre hypothèse que la translation de reliques pour Bourget représentait bien plus qu'une simple dévotion spirituelle.

Conclusion

Lors des deux derniers chapitres, nous avons révélé les motivations et les attentes de Mgr Ignace Bourget au sujet de la translation des reliques de saint Zénon et de ses compagnons martyrs. L'analyse des écrits ecclésiastiques touchant la tenue de cette fête a permis de divulguer que Mgr Bourget cherchait à obtenir des résultats précis en organisant avec faste la translation des reliques.

La translation des reliques de saint Zénon a eu notamment pour but de faire la promotion d'idéaux religieux et de valeurs morales. En premier lieu, tous les efforts du clergé montréalais dans l'organisation serrée de la cérémonie de la translation des reliques ont bien sûr pour objectif d'attiser l'intérêt des fidèles pour la dévotion aux reliques. Nous avons mentionné que Bourget affectionne particulièrement ce type de dévotion. Mais ce qui a fondamentalement motivé le zèle infatigable de l'évêque de Montréal dans la promotion active de cette nouvelle dévotion, c'est la possibilité à travers un dispositif cérémonial fort d'inculquer aux paroissiens un certain nombre de valeurs. Au nombre desquelles on compte : les valeurs héroïques des martyrs, l'obéissance à l'Église, le don de soi, le courage, la piété, l'espérance et le triomphe de l'Église par sa défense physique et spirituelle.

Nous avons présenté dans le quatrième chapitre ces vertus et ces valeurs morales que Bourget a associées aux reliques de saint Zénon. Bourget applique les vertus dont ont fait preuve Zénon et ses compagnons martyrs à la réalité du XIX^e siècle en jouant sur le registre de l'émotion. De cette manière, Bourget veut frapper l'imagination des fidèles. Bourget se sert de cette dévotion afin d'éduquer les fidèles. Ils doivent se soumettre à divers exercices dévotionnels, comme les neuvaines et les prières en l'honneur des reliques, qui sont porteurs du message que tente de véhiculer et d'inculquer le clergé montréalais.

La translation des reliques promeut aussi l'implication des zouaves canadiens-français en Italie. Bourget s'est assuré d'associer les combats de saint Zénon et ceux des

zouaves afin d'appuyer son projet d'envoi de troupes canadiennes-françaises en Italie. Comme nous l'avons vu au cours de ce travail, l'envoi de zouaves en Italie était un moteur puissant afin de véhiculer les idées ultramontaines. Le même constat peut s'appliquer à la translation des reliques de saint Zénon. Les valeurs mentionnées plus haut ne s'appliquent pas seulement aux soldats martyrs, elles peuvent aussi s'appliquer aux thèses ultramontaines. La translation des reliques, au-delà de la dévotion religieuse, est un précieux outil dans la stratégie cléricale du clergé montréalais du XIX^e siècle qui est à la recherche d'une hégémonie au sein de la société canadienne-française.

Les reliques deviennent donc un support, un médium par lequel l'épiscopat peut promouvoir certaines idées. Les reliques sont non seulement dépositaires d'un pouvoir sacré, mais elles semblent offrir la possibilité de véhiculer des idées, des concepts à travers leur mise en représentation festive. Cette façon de concevoir le rôle du culte des reliques n'est pas nouvelle. Dès les tout débuts du christianisme, les reliques ont été utilisées pour véhiculer des valeurs.

Utilisant pleinement les ressources de la tradition, Bourget a émis clairement sa croyance dans le pouvoir guérisseur des reliques. Pour l'évêque de Montréal, les miracles démontrent l'efficacité des reliques. Sans cette manifestation du pouvoir des reliques, le succès de la réception des messages que véhiculent les reliques n'est pas assuré. Bourget croit sans l'ombre d'un doute à cet aspect du culte, qui est par ailleurs remis en question à cette époque. Pour lui, les reliques sont des objets qu'il faut respecter car elles permettent la communication avec l'au-delà.

Ces notions de respect et de sacralité font des reliques des outils idéologiques puissants. Il faut se rappeler que les actions de Bourget sont largement influencées par les thèses ultramontaines qui préconisent un ordre social soumis à un ordre spirituel, soit l'Église catholique. La promotion active des idéaux religieux est un trait caractéristique de l'action des tenants de l'ultramontanisme. Les restes des saints vont servir au maintien et au renforcement de la légitimité de l'autorité ecclésiastique sur la société. Le clergé montréalais, au moment de la translation de saint Zénon, est en voie d'exercer une

forme de domination socio-politique. La translation des reliques n'est en fait qu'un outil parmi d'autres afin d'atteindre ce but.

Nous avons remarqué que l'historiographie était très silencieuse au sujet de l'organisation et de la ritualisation du culte des reliques au XIX^e siècle, que ce soit au Québec ou en Europe. C'est pour cette raison que nous avons cru bon de dépeindre le cérémonial entourant la vénération et la translation des reliques. Les informations que nous avons colligées dans les archives ecclésiastiques nous renseignent sur le souci d'imposer le respect des règles entourant la bonne conduite du culte. Cet intérêt de Bourget pour l'organisation officielle des dévotions et des cérémonies rituelles n'est pas exclusif au culte des reliques. Nous avons relaté dans le troisième chapitre qu'une des grandes œuvres de l'épiscopat de Bourget est l'uniformisation de la liturgie québécoise inspirée grandement par le contenu du rituel romain¹. Bourget souhaitait que la pratique des dévotions comme celle aux reliques se fasse selon les règles établies par le clergé romain.

L'intérêt de Bourget pour le respect et l'exaltation du modèle romain est observable tout au long des décisions qu'il prend au sujet de la translation des reliques de saint Zénon. Les thèses ultramontaines, si chères à Mgr Bourget, tirent leur source d'écrivains français foncièrement en faveur de la suprématie du pouvoir religieux sur le pouvoir civil et où la papauté occupe le centre. Il est donc tout à fait normal pour l'évêque de Montréal de tenter de créer des liens forts avec Rome, suffisamment concrets pour que les fidèles puissent s'y identifier. De plus, le lien avec Rome se voit solidifié par le fait que Bourget insiste sur le rapprochement entre les reliques et les zouaves pontificaux. Ils sont tous des soldats prêts à défendre l'Église catholique. Comme ces reliques proviennent justement de Rome, cela va accentuer les liens qui unissent déjà l'Église montréalaise à la papauté romaine. Bourget voit dans la translation des reliques un moyen de promouvoir cette liaison.

¹ Le livre d'Ollivier Hubert *Sur la terre comme au ciel. La gestion des rites par l'église catholique du Québec (fin XVII^e – mi-XIX^e siècle)*. Sainte-Foy, P.U.L., 2000, traite de cette uniformisation mais pour l'ensemble de la province.

Bourget a donc utilisé l'intérêt des fidèles envers le culte des reliques à des fins de promotion. C'est lui qui a fait parvenir les reliques dans le diocèse et orchestré depuis Rome leur translation. Il est en quelque sorte le « publiciste » en chef des idéaux ultramontains au Québec et les reliques ont servi ni plus ni moins que de moteur à une manière de « campagne publicitaire ». Une campagne où tout est mis en scène afin que le public cible (les fidèles) puisse consommer un produit (les reliques). Ce produit est d'autant plus utile qu'il permet de véhiculer des messages. Bourget attise le désir des fidèles en préparant l'opinion publique avec la publication d'un mandement et d'une circulaire afin de susciter une demande pour les reliques.

Tentons une analogie marchande. Par le biais de la mise en représentation spectaculaire des reliques, Bourget essaie de « vendre » une symbolique et, des valeurs. Ces valeurs seront publicisées tout au long des cérémonies entourant la translation des reliques. Le « message » de Bourget sera présenté de façon visuelle avec l'exposition et aussi par écrit, avec les prières à réciter. Toutefois, les fidèles ne sauraient adhérer à ces valeurs si les reliques ne leur rapportaient aucun avantage. C'est pour cette raison que nous croyons que l'analogie de la vente et la promotion d'un produit s'applique bien à la manière dont Bourget a promu le nouveau culte. Comme tout nouveau produit que l'on veut vendre, il faut qu'il se démarque des produits déjà offerts. Bourget a un argument de taille pour vendre le culte des reliques aux fidèles : elles sont efficaces. En effet, pour Bourget ce produit est efficace parce qu'il réalise des miracles et il est aussi le gage de réalisations futures. Nous avons vu que les reliques peuvent contribuer à la conversion des protestants montréalais. Sa grande « campagne publicitaire » table donc sur la renommée de l'efficacité que les reliques peuvent acquérir auprès des fidèles. Si ces derniers sont convaincus qu'ils retireront des avantages à les honorer, ils « achèteront » le nouveau « produit » que leur offre l'évêque de Montréal. .

L'idée, chez Bourget, de faire la promotion active de la religion par la « publicisation » n'est pas exclusive à l'utilisation de la translation des reliques de saint Zénon. Nous pouvons prendre seulement comme exemple la constitution d'un journal pro-catholique comme le *Nouveau monde* où le contenu éditorial est dicté par le clergé.

Bourget semble avoir recours à cette stratégie de mise en scène plus souvent que l'historiographie au sujet de la vie religieuse du XIX^e siècle ne le laisse entrevoir.

2. Vers de nouvelles pistes interprétatives

En effet, Bourget semble favoriser les grandes manifestations publiques afin d'exprimer son pouvoir. Cette mise en scène du pouvoir est très perceptible, par exemple dans les cérémonies qui entourent la célébration des noces d'or de Bourget. Cet événement qui a lieu en 1872, soit trois ans après la translation des reliques, déploie le même genre de faste. Une grande campagne de propagande est faite dans les journaux de l'époque et de grandes cérémonies publiques sont organisées. Comme pour le cas de la translation des reliques de saint Zénon, les cérémonies entourant les noces d'or de Bourget sont utilisées afin de véhiculer un message qui déborde la signification première des cérémonies. Pour ce qui est des cérémonies des noces d'or, elles ne sont pas seulement réalisées afin de fêter Bourget. De nombreux articles de journaux en profitent pour relater les grandes réalisations de l'évêque et ainsi le présenter sous son meilleur jour. Le rôle dominant de l'Église dans la société est mis de l'avant².

La mise en scène orchestrée par le chef du diocèse permet aux fidèles de participer aux cérémonies. Nous avons découvert qu'une grande foule a participé aux manifestations religieuses entourant la translation des reliques de saint Zénon. Plusieurs milliers de personnes se sont massées devant le cortège de reliques et ont assisté à l'exposition des restes des martyrs. Ils ne sont pas de simples spectateurs car ils sont appelés à participer activement au culte grâce à la réalisation des neuvaines en l'honneur

² Plusieurs sources font état de l'ampleur de cette cérémonie. Il y a tout d'abord des articles de journaux. Le *Nouveau monde* des 28 et 30 octobre 1872 relate avec grands détails les cérémonies des noces d'or. La *Minerve* du 30 octobre 1872 offre aussi un article mais moins élaboré. Nous pouvons même retrouver un portrait de Bourget en l'honneur de ces noces d'or dans *L'opinion publique* du 14 novembre 1872. Il y a aussi une brochure qui a été publiée afin de rendre compte officiellement de la cérémonie : ---, *Noces d'or de Mgr l'évêque de Montréal : compte-rendu des fêtes du 29 octobre, sermon du R. P. Braun..., liste des invités, etc., avec le portrait de Mgr Bourget*. Montréal, Typographe le Nouveau-Monde, 1872, 15 pages. Pour terminer, nous retrouvons une circulaire portant sur la proclamation du cinquantième anniversaire d'ordination de Mgr Bourget en page 309 et des remerciements en page 332 in *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*. Montréal, Arbour et Dupont, 1887-, vol. 5.

des saints martyrs. Toutefois, nous notons lors des derniers chapitres que nous n'avons retrouvé aucune trace significative de la pérennité de la dévotion aux reliques de saint Zénon ou même du respect des valeurs et idéaux promus lors de la translation. Nous ne pouvons donc pas conclure à l'implantation d'un véritable culte collectif autour des reliques de saint Zénon.

Même si une infime partie des fidèles ont participé aux manifestations religieuses de la translation et ont adhéré à long terme à la dévotion de saint Zénon, la stratégie de Bourget a porté fruit. Selon lui, lors de la procession, un grand nombre de fidèles ont pu s'imprégner des idéaux moraux et religieux grâce à l'arrivée des nouveaux soldats du Christ envoyés directement de Rome³. Peu importe que l'ensemble des paroissiens perpétue ou non ce culte. Bourget aura réussi à sensibiliser les fidèles au programme de l'Église tout en leur offrant une nouvelle dévotion religieuse.

Ces cérémonies ponctuelles de dévotion s'intègrent dans un vaste programme où la dévotion religieuse côtoie les intérêts sociaux et politiques. Le culte des reliques, tel que vécu au XIX^e siècle à Montréal et promu par l'épiscopat, déborde largement le cadre dévotionnel. Les reliques dépositaires des vertus des saints deviennent aussi dépositaires des vertus « extérieures » mises en place par ceux qui font la « publicité » du culte. Mgr Bourget aura su utiliser toutes les possibilités que lui offrait le culte des reliques afin de promouvoir une Église militante et puissante.

³ « Vous [les reliques des saints] nourrissez la piété des bonnes âmes, vous répandez en tous lieux l'esprit de prière et le parfum de la sainteté ; vous soulagez les misères des âmes désolées, au milieu des peines de la vie ; vous encouragez la fréquentation des Sacrements et toutes les pratiques sanctifiantes », « Circulaire au clergé accompagnant le mandement d'institution de la fête de st. Zénon et de ses compagnons martyrs », p. 92 in *Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*. Montréal, Arbour et Dupont, 1887-, vol. 6.

Bibliographie

Sources :

Sources manuscrites :

Montréal. Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, 651.200 « culte des reliques ».

Montréal. Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, 651.200.2.1-856.1 H. Rouxel. *Notes concernant le Culte dû aux saintes reliques*. 1856.

Montréal. Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, 651.200.862-2, « Cérémonial de l'exposition et de déposition des Saintes Reliques ». 1862 ?.

Montréal. Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal 651.200.869-6 « Translation des Reliques de St. Zénon et de se Compagnons Martyrs, dimanche, le 17 octobre 1869 ». 8 octobre 1869.

Montréal. Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, 651.200.4 869, Lettres de Paré à Bourget.

Montréal. Archives de la Chancellerie de l'archidiocèse de Montréal, 901.059 869, Lettre de Bourget à Paré durant son voyage de 1869-1870.

Québec. Archives du Séminaire de Québec, fond Sem. 170 à 176, « Authentiques de reliques ».

Sources électroniques :

« La visite des reliques de sainte Thérèse de Lisieux au Canada : un succès entier », [en ligne], Ottawa, [<http://www.cccb.ca/french/fullnewsf.asp?ID=336>], 2002

Sources éditées :

B. M.. *The Holy Roman Curiosity Shop : a Lecture on Relics*. Montréal, N. Murray, 1892, 16 pages.

Battifol, Pierre (abbé). «La science des reliques et l'archéologie biblique», *Revue biblique*, I (1892), pp. 186-198.

Calvin, Jean. *Traité des reliques : advertisement très utile du grand profit qui reviendrait à la chrestineté s'il se faisoit inventoire de tous les corps saintz et reliques qui sont tant en Italie*

qu'en France, Allemagne, Hespaigne, et autres royaumes et pays. Introduction et notes par Albert Autin. Paris, Bossard, 1921. 289 pages.

Canadien. 1865-1875.

Catalogue des reliques de l'Église de St-Antoine de la Baie du Febvre : suivant l'ordre de leurs fêtes respectives. Québec. 1907. [Microforme]

Cérémonial des Évêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de la sainte Église Romaine avec le texte latin, par un Évêque suffragant de la province de Québec, au Canada, anciennement appelé Nouvelle-France. Paris, J. Lecoffre et Cie, 1956.

Collin de Plancy , Jacques-Albin-Simon. *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses.* Paris, Guien et compagnie, 1860. 3 tomes.

Courrier du Canada. 1865-1875.

Evening Star. 1865-75.

The Gazette. 1867-1875.

Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection. Montréal, Arbour et Dupont, 1887-, vol. 5 et 6.

Mélanges religieux. 1841-1842.

Mélanges religieux, scientifiques, politiques et littéraires. 1842-1847.

Minerve. 1865-1875.

Neuvaine de st. Zénon et de ses compagnons martyrs [microforme] : cérémonial de l'exposition des saintes reliques. Montréal : J.B. Rolland, 1869.

Noces d'or de Mgr l'évêque de Montréal : compte-rendu des fêtes du 29 octobre, sermon du R. P. Braun..., liste des invités, etc., avec le portrait de Mgr Bourget. Montréal, Typographe le Nouveau-Monde, 1872. 15 pages.

Nouveau monde. 1867-1875.

Le Nouvelliste. 2001.

L'opinion publique. 1872.

L'ordre.

Parfait, Paul. *La foire aux reliques.* Paris, Dryfous, 18- .

Le Pays.

La Presse. 2001.

Saintyves, Pierre. *Miracle et la critique historique.* Paris, Nourry, 1907. 154 pages.

Ouvrages généraux de type encyclopédique:

Brown, George Williams, Trudel Sylvain et Vachon, André dir.. *Dictionnaire biographique du Canada vol. 11 de 1881 à 1890.* Québec, P.U.L., 1982.

Carnandet, Jean Baptiste et Godefridus Henschenius. *Acta Sanctorum.* Paris, Palmée 1863-19--., 59 volumes.

Catholicisme : Hier, aujourd'hui et demain : encyclopédie dirigée par G. Jacquenet. Paris, Latouzey et An, 1947. 15 volumes.

Christophe, Paul. *Vocabulaire historique de culture chrétienne.* Paris, Desclée, 1991. 307 pages.

Courville, Serge et Robert Garon, *Québec, ville et capitale.* Sainte-Foy, P.U.L., 2001. 457 pages.

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique : doctrine et histoire/ publié sous la dir. de Marcel Villier. Paris, Beauchesne, 1932-1995. 17 volumes.

Gauthier, Henri Joseph. *Sulpitiana.* Montréal, Imprimerie Modèle, 1926. 276 pages.

Hefele, Karl Joseph von. *Histoire des Conciles d'après les documents originaux traduite en français avec des notes critiques et bibliographiques par H. Leclercq Tome X première partie A. Michel Les décrets du concile de Trente.* Paris, Éd. Letouzey et Ané, 1938. 641 pages.

Petit Robert des noms propres. Paris, Dictionnaire Robert, 1994. 2259 pages.

Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes. Par les R.R. P.P. bénédictins de Paris. Paris, Éd. Letouzey 1952. 13 volumes.

Références bibliographiques et historiographiques

Méthodologie, mentalités et culture populaire :

Boureau, Alain. «Propositions pour une histoire restreintes des mentalités», *Annales ESC*, Vol. 44, Nov. Déc. 1989. pp. 1491-1505.

Chartier Roger. «culture populaire», in André Burguière. *Dictionnaire des sciences historiques*. Paris, P.U.F. 1986. pp. 174-179.

Chartier Roger. «Le monde comme représentation», *Annales ESC*, Vol. 44, Nov. Déc. 1989, no. 6. pp. 1505-1520.

Chartier Roger. «Histoire culturelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions», *Revue de synthèse*. 111-112, 1983. pp. 227-307.

Ginzburg, Carlo. « Le mot, l'idée, la chose », *Annales ESC*. vol.46, no. 6, 1991. pp. 1219-1234.

Lamonde, Yvan. *Territoires de la culture québécoise*. Ste-Foy, Les presses de l'Université Laval, 1991. 293 pages.

Legoff, Jacques et Pierre Nora. *Faire de l'histoire III Nouveaux objets*. Paris, Gallimard, 1974.

Mandrou, Robert. *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris, Stock, 1964. 222 pages.

Rioux, Jean-Pierre et Jean-François Sirinelli. *Pour une histoire culturelle*. Paris, Seuil, 1997. 455 pages.

Vovelle, Michel. *Idéologies et mentalités*. Paris, Gallimard, 1982. 331 pages.

La religion populaire :

Lacroix, Benoit, Madeleine Grammond, Bernard Plongeron et Paule Lerou. *La piété populaire : répertoire bibliographique du Canada. Le Québec*. Montréal, Bellarmin, 1989. 153 pages.

Lacroix Benoit et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec : typologie des sources bibliographiques sélectives (1900-1980)*. Québec, éd. I.Q.R.C, 1985. 175 pages.

Lamonde, Yvan. «L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec». *RHAF*. Vol. 51, no. 2, 1997. pp. 285-299.

Roy, Jean. «Quelques influences françaises sur l'historiographie religieuse du Québec des dernières décennies», *RHAF*. Vol. 51, no. 2 1997. pp. 301-317.

Monographies et articles de périodiques:

Religion et vie catholique :

Ariès, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident : du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Édition du Seuil, 1975. 222 pages.

Audisio, Gabriel. *Les Français d'hier/ Tome 2 : Des croyants XV^e-XIX^e siècle*. Paris, Armand Colin, 1996. 479 pages.

Croix Alain. *La Bretagne au 16^e et 17^e siècle. La vie, la mort, la foi*. Paris, Maloine, 1981. 2 volumes.

Delumeau, Jean. *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*. Paris, Fayard, 1989. 667 pages.

Delumeau, Jean. *Le péché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIII^e – XVIII^e siècle)*. Paris, Fayard, 1983. 741 pages.

Delumeau, Jean. *Le catholicisme de Luther à Voltaire*. Paris, P.U.F., 1971. 358 pages.

Dompnier, Bernard. « Les pratiques dévotionnelles du Jubilé », in *Revue de l'histoire des religions*. 217, 3, 2000. pp.443-457.

Ginzburg, Carlo. *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier au XVI^e siècle*. Paris, Flammarion, 1980. 220 pages.

Lebrun, François dir. *Histoire des catholiques en France*. Toulouse, Privat, 1980. 530 pages.

Lerou, Paule et Roger. « Objets de culte et pratiques populaires, pour une méthode d'enquête », *Religion populaire dans l'Occident chrétien : approches historiques*. Dir B. Plongeron. Paris, Beauchesne, 1976. pp. 195-237.

Mayeur, Jean-Marie (dir.). *Histoire du Christianisme des origines à nos jours. Tome II. Naissance d'une Chrétienté, sous la responsabilité de Charles et Luce Piertri*. Paris, Desclée, 1995. 1092 pages.

Viguerie, Jean de. « Le miracle dans la France du XVII^e siècle ». *XVII^e siècle*, 140 (Juillet-septembre 1983). pp. 313-331.

Les saints :

Brown, Peter Robert Lamont. *Le culte des saints : son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*. Paris, Cerf, 1984. 164 pages.

Brown, Peter Robert Lamont. *Le renoncement à la chair : Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, Paris, Gallimard, 1995. 597 pages.

Langlois, C. «Invention d'un saint prolifération d'images. Le cas de Benoît Labre», in *Mélanges de l'École Française de Rome. Série Italie et Méditerranée*. V. 102, no. 2, 1990. pp. 353-366.

Peeter, Paul. *L'œuvre des Bollandistes*. Bruxelles, Palais de l'Académie, 1961. 208 pages.

Schmitt, Jean-Claude. *Les Saints et les Stars; le texte hagiographique dans la culture populaire : études présentées à la Société d'ethnologie française*. Paris : Beauchesne, c1983. 302 pages.

Sigal, Pierre-André. « Maladie , pèlerinage et guérison au XII^e siècle. Les miracles de saint Gibrrien à Reims », *Annales ESC*. Vol. 24, , no. 6, 1969. pp. 1522-1539.

Vauchez, André. *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge*. Rome, École Française de Rome, 1981.

Walker Bynum, Caroline. *The Resurrection of the Body in the Western Christianity, 200-1336*. New York, Columbia University Press, 1995. 368 pages.

Weinstein , Donald et Rudolph M. Bell. *Saints and Society*. Chicago, The University of Chicago Press, 1982. 314 pages.

Reliques :

Boiron, Stéphane. *La controverse née de la querelle des reliques à l'époque du Concile de Trente (1500-1640)*. Paris, P.U.F., 1989. 155 pages.

Boussel, Patrice. *Des reliques et de leur bon usage*. Paris, Bolland, 1971. 300 pages.

Bozoky, Edina et Anne-Marie Helvetius. *Les reliques : objets, cultes, symboles : actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer), 4-6 septembre 1997*. Turnhout, Brepols, 1999. 336 pages.

Deslandres, Dominique. «Des reliques comme vecteur d'acculturation au XVII^e siècle». *Proceedings, Western Society for French History*. 20, (1993). pp. 93-108.

Deslandres, Dominique. « Signe de Dieu et légitimation de la présence française au Canada : Le trafic de reliques ou la construction d'une histoire » in G. Demerson et B. Dompnier, dir., *Les signes de Dieu aux XVI^e et XVII^e siècles*. Clermont-Ferrand, Asso. Des publications de la faculté de lettres de Clermont-F. 1993. pp. 145-160.

Frolow, A.. *La relique de la vrai croix ; recherches sur le développement d'un culte*. Paris, Institut français d'études byzantines, 1861. 694 pages.

Frolow, A.. *Les reliquaires de la vraie croix*. Paris, Institut français d'études byzantines, 1965. 274 pages.

Geary, Patrick J.. *Le vol des reliques au Moyen Âge : Furta sacra*. Paris, Aubier, 1993. 256 pages.

Hasan, Perween. « The Footprint of the Prophet », in *Muqarnas*. Vol. 10, 1993, pp. 335-343.

Mouton, Jean-Michel Mouton, « De quelques reliques conservées à Damas au Moyen âge : Stratégie politique et religiosité populaires sous les Bourides », in *Annales islamologiques*. Vol. 27, 1993. pp. 245-254.

Nolane, Richard D.. *Les saints et leurs reliques: une histoire mouvementée*. Beauport, MNH/Anthropos, 2000. 96 pages.

Roy, Jean. « L'invention du pèlerinage de la Tour des Martyrs de Saint-Célestin (1898-1930) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 43, no 4 (Printemps 1990), pp. 487-507.

Schooper, Gregory. « The Bones of a Buddha and the Business of a Monk » in *Journal of Indian Philosophy*. 27, 1999. pp.279-324.

Trainer, Kevin. « Relics, Ritual and Representation in Buddhism : Rematerializing the Sri Lanka Theravada Tradition » in *History of Religions*. 38 ,1999. pp. 403-407.

La religion populaire au Québec :

Caulier, Brigitte. *Religion, sécularisation et modernité : les expériences francophones en Amérique du Nord*. Ste-Foy, P.U.L., 1996. 210 pages.

Cliche, Marie-Aimée. *Les pratiques de dévotions en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrements ecclésiastiques dans le gouvernement de Québec*. Ste-Foy, P.U.L., 1988. 354 pages.

Dumont, Fernand , Jean-Paul Montminy et Michel Stein. *Le Merveilleux : deuxième colloque sur les religions populaires des Québécois 1971*. Ste Foy, P.U.L., 1973. 162 pages.

Gagnon, Claude-Marie. *La littérature populaire religieuse au Québec : sa diffusion, ses modèles et ses héros*. Ste Foy, P.U.L., 1986. 335 pages.

Gagnon, François-Marc. *La conversion par l'image : un aspect de la mission des Jésuites auprès des indiens du Canada au XVIIe siècle*. Montréal, Bellarmin, 1975. 141 pages.

Hurtubise, Pierre et Jean-Marie Leblanc. *Status Quaestionis actes du colloque tenu à l'occasion du 25^e anniversaire du CRHRC. 4 décembre 1992*. Ottawa, Université St-Paul, 1994. 80 pages.

Hurtubise, Pierre. «Aspects doctrinaux de la dévotion à la Ste-Famille en Nouvelle-France», in *Église et théologie* .3 , 1972. pp. 45-68.

Lacroix Benoit et Pietro Boglioni. *Les religions populaires : colloque international 1970, St-Gervais de Bellechasse* . Ste-Foy, P.U.L., 1972. 154 pages.

Lacroix, Benoit et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clerc?* Québec, éd. I.Q.R.C., 1984. 444 pages

Laperrière, Guy et Andrée Désilets. *Recherche et religions populaires*. Montréal, Bellarmin, 1976. 204 pages.

Lebrun, François et Normand Séguin. *Sociétés villageoises et rapports villes/campagnes au Québec et dans France de l'ouest du XVII^e-XX^e siècles*. Trois-Rivière, P.U.Q.T.R., 1987. 416 pages.

Lessard, Pierre. *Les petites images dévotes*. Ste Foy, P.U.L., 1981,. 174 pages.

Pouliot, Adrien. «La dévotion à la Ste Famille en Nouvelle-France au XVII^e» in *Cahiers de Joséphologie*. Vol. 29, 1981. pp. 1000-1033

Provost, Honorius. «La dévotion à la Ste Famille en Canada», in *Revue de l'Université Laval*. 18, 5 1964, pp. 595-405 et 18, 6, 1964. pp. 543-552.

Roy, Pierre-Georges. «Nos coutumes et traditions françaises», *Cahiers des dix*. No. 4, 1939. pp. 59-118.

Savard, Pierre. «Note sur la dévotion à Ste-Philomène, pour une histoire de la piété populaire au Canada français», in *Revue du Centre d'étude du Québec*. 2, 1968. pp. 14-21.

Simard, Jean. «Cultures liturgiques et populaires dans les comtés de Portneuf et du Lac St-Jean», in *Sessions d'études*. 43, 1976. pp. 5-14.

Simard, Jean. *Un patrimoine méprisé : la religion populaire des Québécois*. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1979. 309 pages.

Religion au XIX^e siècle au Québec et renouveau religieux

Bernard, Jean-Paul. *Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*. Montréal, PUQ, 1971. 394 pages.

Caulier, Brigitte. «Le sentiment religieux», in *Status Quaestionis*, Ottawa, Université St-Paul, 1994. pp. 47-59.

Caulier, Brigitte. *Les Confréries de dévotion à Montréal du XVIIe au XIXe siècle*. Montréal, UdM., 1986. 586 pages.

Chaussé, Gilles. *Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal*. Montréal, Fides, 1980. 275 pages.

Courville, Serge. *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIXe siècle (1825-1861)*. Québec, P.U.L., 1988. 350 pages.

Ferretti, Lucia. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Québec, Boréal, 1999. 203 pages.

Ferretti, Lucia, *Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal*. Montréal, Boréal, Express, 1992. 264 pages.

Eid, Nadia Fahmy. *Le clergé et le pouvoir politique au Québec: une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle*. Mtl, Hustubise, 1978. 318 pages.

Gagnon, Serge. *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*. Ste-Foy, PUL, 1990. 202 pages.

Gagnon, Serge. *Mariage et famille au temps de Papineau*. Ste-Foy, PUL. 1993. 300 pages.

Hamelin, Jean et Nive Voisine. *Les ultramontains canadiens-français*. Qc, Boréal, 1985. 347 pages.

Hardy, René et Serge Gagnon. *L'église et le village 1850-1930. L'enseignement des cahiers de prônes*. Montréal, Leméac, 1979. 174 pages.

Hardy, René. *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec 1830-1930*. Québec, Boréal, 1999. 284 pages.

Hardy, René . *Les Zouaves. Une stratégie du clergé québécois au XIX siècle*. Montréal. Boréal express, 1980. 312 pages.

Hardy, René. « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIXe siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivière) », *RHAF*. Vol. 48, no. 2, aut. 1994. pp. 187-212

Hubert, Ollivier. *Sur la terre comme au ciel. La gestion des rites par l'église catholique du Québec (fin XVII^e – mi-XIX^e siècle)*. Sainte-Foy, P.U.L., 2000. 341 pages.

Hudon, Christine. *Prêtres et fidèles. Dans le diocèse de Ste Hyacinthe 1820-1875*. Ste-Foy, Septentrion, 1996. 469 pages.

Hudon, Christine. «Le renouveau religieux québécois au XIXe siècle : éléments d'une réinterprétation.» *Studies in religion*. Vol. 24 no. 4, 1995. pp. 467-489.

Lagrée, Michel. *Chocs et ruptures en histoire religieuse Fin XVIIIe et XIXe siècles*. Rennes, PUR, 1998. pp. 33-69.

Lemieux, Lucien. *Histoire du catholicisme québécois : Les XVIIe et XIXe siècles. Tome 1 : les années difficiles, 1760-1839*. Québec, Boréal. 1984. 438 pages.

Litalien, Rolland. *Le prêtre québécois à la fin du XIXe siècle. Style de vie et spiritualité selon MGr L.Z. Moreau*. Montréal, Fides. 1970. 219 pages.

Rousseau, Louis et Frank Remiggi. *Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIXe siècle*. Ottawa, P.U.O., 1998. 235 pages.

Rousseau, Louis et Frank Remiggi. «Le renouveau religieux montréalais au XIXe siècle : une analyse spatio-temporelle de la pratique pascalle» *Studies in religion/ Sciences religieuses*. 21/4 1992. pp. 431-454.

Rousseau, Louis. « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIXe siècle : où se loge le vrai débat », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, no. 2 1995, pp. 223-245.

Voisine, Nive et Jean Hamelin. *Les ultramontains canadiens-français*. Montréal, Boréal Express, 1985. 347 pages.

Voisine, Nive et Sylvain, Philippe. *Histoire du Catholicisme. Tome 2 : Réveil et consolidation (1840-1898)*. Montréal, Boréal, 1991. 507 pages.

Monseigneur Ignace Bourget

Beaudoin, Léopold. *Bio-bibliographie de Mgr Ignace Bourget*. Montréal, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'information., 1950. 170 pages.

Caron, Benoit. *La spiritualité de Mgr Ignace Bourget de 1850-1860*. Montréal, mémoire de maîtrise, UdM, 1996. 137 pages.

Chaussé, Gilles. «Les Jésuites et le projet de société de Mgr Bourget», *Sessions d'études*, 53, 1986, pp. 41-50

David, Laurent-Olivier. *Mgr Ignace Bourget et Mgr Alexandre Taché*. Montréal, Beauchemin, 1924. 122 pages.

Langevin, Frédéric. *Monseigneur Ignace Bourget, 2^e évêque de Montréal, précis biographique*. Montréal, Imprimerie du messager, 1931.

Lapointe, Roy Huguette. «Nouveaux visages de Mgr. Bourget», *Sessions d'études*. 51, 1984. pp. 39-52

Levasseur, André. *Mgr Bourget et la Programme catholique*. Montréal, Université de Montréal, 1972. 101 pages.

Perin, Roberto. *Bourget and the dream of a free Church in Quebec*. Ottawa, Université d'Ottawa, thèses de Ph. D, 1975.

Pouliot, Léon. *Les dernières années (1876-1885) et la survie de Mgr Bourget*. Montréal, Beauchemin, 1960. 63 pages.

Pouliot, Léon. *Mgr Ignace Bourget et son temps*. Montréal, Beauchemin, 1955. 5 volumes.

Sylvain, Philippe. « Ignace Bourget », in George Williams Brown, Sylvain Trudel et André Vachon, dir.. *Dictionnaire biographique du Canada vol. 11 de 1881 à 1890*. Sainte-Foy, P.U.L., 1982. pp. 103-115.

Thério, Adrien. *Ignace Bourget, écrivain : textes*. Montréal, Éd. Jumonville, 1975. 195 pages.

Art sacré :

Cliche, Marie-Aimée et al. *Le Grand héritage. L'Église catholique et la société du Québec*. Québec, Musée du Québec. 1984. 209 pages.

Réau, Louis. *Iconographie de l'art chrétien*. Paris, P.U.F., 1955-59. 3 tomes en 6 volumes.

Simard, Jean. *Le patrimoine religieux au Québec : exposé de la situation et orientations*. Gouvernement du Québec, Commission des biens culturels, 1998. 55 pages.

Anthropologie religieuse :

Meslin, Michel. *L'expérience humaine du divin. Fondements d'un anthropologie religieuse*. Paris, Éd. du Cerf, 1988. 421 pages.

Ries, Julien. *Les chemins du sacré dans l'histoire*. Paris, Aubier, 1981. 277 pages.

Ries, Julien. *Le sacré comme approche de Dieu et comme ressource de l'Homme*. Louvain-La-Neuve, Conférence et travaux, 1983. 89 pages.

Ries, Julien dir.. *Traité d'anthropologie du sacré. Volume 1. Les origines et le problème de l'homo religiosus*. Paris, Desclée, 1992. 358 pages.

Rivière, Claude. *Les rites profanes*, P.U.F., Paris, 1995. 261 pages.

CEREMONIAL

DE

L'EXPOSITION ET DEPOSITION

DES

SAINTES RELIQUES.

1^o On se rend processionnellement au lieu où sont déposées les Saintes Reliques dont on va faire la translation solennelle si elle doit avoir lieu. La croix est portée en tête du clergé. Le thuriféraire marche devant, portant l'encensoir et la navette. Le célébrant est revêtu de la chape et couvert de la barrette; et, si c'est l'Evêque, il prend la mitre et la crosse.

2^o Avant d'entrer dans la chapelle des Reliques, le célébrant dit l'*Oremus* suivant :

PRIONS.

OREMUS.

Flechissons les genoux. Flectamus genua.
Levez-vous. Levate.

Otez-nous, Seigneur, toutes nos iniquités, afin que nous puissions entrer avec des cœurs purs dans le Saints des Saints. Par Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Aufer a nobis quæsumus Domine, Cunctas iniquitates nostras ut ad Sancta Sanctorum puris mereamur mentibus introire. Per Christum Dominum Nostrum. Amen.

3^o. Il se couvre ensuite, et entre dans le Sanctuaire des Saints avec le clerge et les fidèles, et tous s'arrêtent places, selon leurs rangs, en présence des Saintes Reliques, on chante les *Antiphones* suivantes en leur honneur.

1^o *Antienne*.—O que tu es glorieux le roy d'Israël dans lequel tous les Saints se réjouissent avec le Christ : revêtu de robes blanches, ils suivent l'Agneau partout où il va.

2^o *Antienne*.—Sortez de vos demeures, Saints de Dieu : empressez-vous de vous rendre aux lieux qui vous sont préparés, qui vous sont préparés, que vous sont parati sunt.

3^o *Antienne*.—Voici le peuple qui observe la justice et garde la vérité : Seigneur, isant toujours espéré en vous.

4^o *Antienne*.—La voie des Saints est devenue droite et leur chemin a été préparé.

1^o. *Antienne*.—O

quem gloriosum est regnum, in quo cum Christo gaudent omnes Sancti amici. Siculis albis sequuntur Agnum quocumque ierit.

2^o. *Antienne*.—Mortale vale vos. Sancti Dei de mansionibus vestris, ad loca festinate, que vobis parata sunt.

3^o *Antienne*.—Ecce populus custodians iudicium et faciens veritatem, in se speraverunt Domino, usque in aeternum.

4^o. *Antienne*.—Via Sanctorum laeta est recta, et iter eorum preparatum est.

PSAUME 94^{ème}

Venez, réjouissons-nous dans le Seigneur : jublons de joie à l'honneur de Dieu notre Sauveur.

Motons-nous de nous présenter devant lui pour célébrer ses louanges, et chantons, sur les instruments des cantiques à sa gloire.

Parce que le Seigneur est le grand Dieu, et le grand roi élevé au-dessus de tous les dieux.

Parce que la terre, dans toute son étendue, est en sa main et que les hautes montagnes lui appartiennent.

Parce que la terre est à lui, qu'elle est l'ouvrage de ses mains, et que ses mains ont formé la terre sèche et tout ce qu'elle contient.

Venez donc, adorons-le prosternons-nous, et pleurons devant le Seigneur qui nous a créés,

PSAUME 94^{ème}

Venite exultemus Domino : jubilemus Deo Salvatori Nostro.

Præoccupemus faciem ejus in confessione : et in psalmis jubilemus ei.

Quoniam Deus magnus Dominus : et rex magnus super omnes deos. Quoniam non repellet Dominus plebem suam.

Quia in manu ejus sunt omnes fines terræ, et altitudines montium ipse conspiciunt.

Quoniam ipse est mare, et ipse fecit illud : et aridam fundaverunt manus ejus.

Venite adoremus et procidamus ante Deum : plorabimus coram Domino qui

52

5^o Après cette oraison, le célébrant met de l'encens dans l'encensoir, et l'on se met en marche, en regardant l'ordure qui suit : 1^o deux acolytes portant leurs flambeaux allumés ; 2^o le porte-eroix ; 3^o les clercs deux à deux ; 4^o les porte-torches suivis du thuriféraire, qui encense les Sarcophages Reliques ; 5^o les personnes qui portent les reliques deux à deux ; 6^o le célebrant avec les ministres ; 7^o ceux et celles qui sont confiés aux soins de la communauté et autres personnes laïques.

6^o L'on chante pendant la procession, les *Litanies des Saints*, en tout ou en partie.

7^o Lorsqu'on est rendu au lieu de l'exposition, l'on chante les *Antienne* suivantes, pendant que l'on place les reliquaires sur l'autel que leur a été préparé.

1^{re} Antienne.

Vous sortirez avec joie, et vous serez exultés avec allégresse : car les montagnes et les collines bondiront en vous attendant avec joie. Alleluia.	Quia jugunditate exhibitis, et cum gauditis deducemini, nam et montes, et colles expectantes vos cum gaudio. Alleluia.
---	--

2nd Antienne.

Levez-vous, Saints de Dieu, sortez de mansuetudinibus vestris, sancti, loca sanctificata, et benedicta, et conservez-nous en nos homines peccatores in pace cum suis que des peccatores. Alleluia.	Surgete, Sancti Dei, de mansuetudinibus vestris, loca sanctificata, et benedicta, et conservez-nous en nos homines peccatores in pace cum suis que des peccatores. Alleluia.
--	--

3^{me} Antienne.

Marchez, Saints de Dieu, entrez dans la ville du Seigneur, car une Eglise nouvelle vous a été bâtie, dans laquelle le peuple doit adorer la Majesté du Seigneur.	Ambulate Sancti Dei in gradibus Domini, quia edificata est enim ecclesia nova, ubi populus adorare debet majestatem Domini.
--	---

4^{me} Antienne.

Le royaume des cieux appartient à vos Saints qui ont méprisé la vie du monde et sont parvenus aux récompenses de la royauté, et lissent lavé leur robe dans le sang de l'Agneau.	Regnum est enim celorum, qui contempserunt vitam mundi, et premerunt ad praemia regni, et laverunt stolas suas in sanguine agni.
--	--

5^{me} Antienne.

Marchez, Saints de Dieu, car une demeure dans laquelle vous serez assis sur des trônes, vous a été préparée par le Seigneur, mais un peuple tébèle vous suit en marchant sur vos traces, afin que vous priez pour nous la Majesté du Seigneur.	Ingrédimini, Sancti Dei, preparata est enim a Domino habitatio sedis vestrae : sed et populus fidelis cum gaudio insequitur, ut vestrum, ut vos oculos pro nobis Majestati Domini.
--	--

Gnre Antienne,

Les amés des Saints Gaudent in cœlis
 se réjoissent dans les ammes Sanctorum
 cœux, eix qui ont suivy qui Christi vestigia
 les traces du Christ, et sunt sequi : et quia
 parce qu'ils ont répandu pro ejus amore san-
 leur sang pour son guinem suum in de-
 amour pour cela, ils se runt, ides cum Christo
 réjoissent sans hñ, exultant sine fine
 avec le Christ.

Gnre Antienne.

Les Saints se réjoissent Exultabunt Sancti
 fort dans la gloire, et ils Dei in gloria, et læ-
 seront remplis de joie tabuntur in cubilibus
 sur leur lit de repos suis.

Gnre Antienne.

Les corps des Saints Corpore Sanctorum
 ont été ensevelis dans le in pace sepulti sunt :
 paix, et leurs noms vi- et vivendi memora-
 vrent éternellement. torum in æternum.

8o Tous les Reliquaires ayant été mis à leur
 place, l'on chante l'Antienne suivante :

1o Ange du Seigneur! Eleli Angelus juxta
 s'est tenu près de l'autel oram templi, habens
 du temple, ayant dans libitulum aureum
 sa main un encensoir in manu sua : et data
 d'or, et beaucoup d'en sunt ei incensa multa
 gens lui ont été données, et ascendit fumus aro-
 et la fumée des arommes malum in conspectu
 s'est élevée en la pie- Dei. Alleluia !
 sence de Dieu. Alleluia.

9o Pendant ce chant, le célébrant encense
 les Reliques, comme il est prescrit pour l'en-
 censement de l'autel, quand il s'y trouve des
 Reliques exposées, en observant de faire une
 genuflexion avant et après l'encensement de
 la vraie croix, et de répéter l'encensement à
 chacune des faces de l'autel de l'exposition, si
 c'est autel à plusieurs faces. Il chante ensuite
 l'Oraison suivante :

ORAI S O N S

ORAI S O N S

U Dieu qui veus faire Deus, qui ex om-
 les, pour la gloire de num habitatione
 votre Majesté, une de Sanctorum æternum
 neure formée de tous les Majestati fere conditi
 Saints qui cohabitent habitaculum : de
 avec vous, donnez à cet ædificationi luce in-
 effluce, qui vous est con- crementis celestia, et
 sœur, des accroisses presu, ut quorum, ac-
 riétés célestes, et faites Reliquias pro adde-
 que nous soyons toujours complerunt, eorum
 secourus par les mérites semper meritis adju-
 de ceux dont les reli- vum. Per Chris-
 ques reposent ici et que tum Dominum nos-
 nous embrassons avec trum. Amen.

10o Si le saint est accordez, il se donne ha-
 médiatement après cette oraison. Dans ce cas,
 le célébrant sera assisté par le diacre et le
 sous-diacre, revêtus des ornemens sacrés, de

couleur blanche, pour la procession. Mais alors, il faut que les Saintes Reliques soient couvertes d'un voile, et que les lampes soient éteintes, pour que l'on comprenne mieux que les Saints disparaissent et s'annihilissent devant l'auteur de toute Sainteté.

11. Pour déposer les Saintes Reliques, l'on pourra, si le temps le permet, faire une nouvelle procession solennelle, dans laquelle on observera, autant que possible, les mêmes cérémonies.

12. L'on pourra, chacun des jours de cette exposition solennelle, faire un pieux exercice, pour honorer ces Saintes Reliques. L'on y répètera quelques-uns des pieux cantiques marqués plus haut, et l'on y fera, ou une lecture, ou quelques discours, sur la dévotion aux Saints, à leurs images, ou à leurs précieuses reliques.

L'on y priera, cinq fois avec l'*Apostolat de la Prière* pour le triomphe de la Religion divine, qui seule a pu conduire au ciel tant de millions de Bienheureux qui règnent dans la gloire, et qui nous invitent à les suivre dans ce délicieux séjour. — *Laus tibi Domine, Rex cælestis gloriæ.*

PRATIQUES

L'HONNEUR DES SAINTES RELIQUES.

1^o. Faire, chacun des huit jours de l'exposition, une visite au sanctuaire ou on les vénère publiquement, et se pénétrer vivement de la présence des âmes saintes, qui ont habité ces corps et fait usage des objets sacrés que l'on a sous les yeux.

2^o. Lire quelque livre qui traite de la dévotion à ces Saintes Reliques, afin de se pénétrer d'une foi plus vive, d'une vénération plus profonde et d'une piété plus tendre pour ces restes vénérables qu'il a plu à Dieu de glorifier par tant d'innombrables prodiges.

Ainsi, l'on pourrait lire, chaque jour, quelque chose de particulier qui ait rapport aux différentes Reliques, qui se trouvent dans le précieux trésor dont on est en possession, et dont réclame le secours.

1^{er} Jour. — *Invention et exaltation de la Ste Croix*, par Giry, Tome.

2^{me} Jour. — *Prodiges opérés au tombeau de la Ste Vierge et par ses vêtements sacrés*, Giry, Tome. — *Fête de l'Assomption de la Ste Vierge*. — *St Sépulture*. — (Vie divine par la Mère d'Agreda).

3^{me} Jour.—*Merveau d'Elie* qui communiqua son double esprit à son disciple.—Résurrection d'un mort au tombeau du *Prophète Elisee*.—Abrégé de l'Ancien Testament.—Figure de la Bible par *Boyardant*.—Prodiges opérés par *St. Jean Baptiste* et *St. Joseph*, comme on peut le voir dans leur vie (Dévotion de *St. J. Bte.* 29 Juin)

4^{me} Jour.—Miracles opérés au tombeau de *St. Pierre* et *St. Paul*, de *St. Jacques* et autres apôtres.—Malades guéris par les *Châmes de St. Pierre*, par les *Mouchons de St. Paul*, par les Reliques de *St. Jacques*, etc. (Giry).—Fête de *St. Paul aux Vins*, 28 Juin et Août, ses Reliques.—*St. Paul*, 29 Juin.—Son séjour à Jéruse.—sa mort.—*St. Jacques* 15 Juillet.—Vie de sa mort.

5^{me} Jour.—Invention du corps de *St. Etienne*, (Giry).—*Prediges opérés par les Martyrs du Japon*, (Neuvaide à ces Saints, page 79).

6^{me} Jour.—Prodiges opérés par les Reliques de *St. François Xavier*, (Giry, 3 Décembre)

7^{me} Jour.—Prodiges opérés au tombeau de *St. Agnès* 21 Janvier, de *St. Agathe*, 5 Février (Giry)

8^{me} Jour.—Miracles opérés par *St. Anne*, *Mère de la Bienheureuse Vierge*, 26 Juillet, de *St. Elizabeth*, 19 Novembre, et autres *Saintes Vgures*. (Giry)

3^o Méditer ces traits admirables de la puissance de Dieu, que glorifie ces amis par d'aussi

éclatantes miracles, afin de l'exalter, de plus en plus, à l'amour et à la dévotion envers les Bienheureux qui semblent mettre leur bonheur à demeurer avec nous.

4^o Si exciter à la pratique de toutes les vertus, dont les Saints nous ont donné de si beaux exemples, et se bien pénétrer de cette constante vérité qu'avec la grâce de Dieu et la protection de ses serviteurs, nous pouvons, aussi nous, arriver à la Sainteté.

5^o L'encourager par la pensée qu'après avoir invité les Saints, dans cette vallée de larmes, nous leur seront unis dans le Ciel, pour louer Dieu éternellement, dans leur douce et aimable compagnie.

6^o Se bien graver dans l'esprit les belles actions des Saints. Y penser souvent, les invoquer amoureusement et vivre avec eux et en leur société par un vif sentiment de leur présence.

7^o Faire toutes ses actions et exercices de piété avec la même pureté d'intention, le même soin et la même ferveur qu'eux. Oh! comme ils feraient bien toutes choses!

8^o Chanter ou réciter, à chaque visite, quelques-unes des prières, marguées au *Cérémonial de la Trinité*, et s'en bien pénétrer, parée qu'elles expriment, d'une manière admirable, la vénération, l'amour et la dévotion que l'Eglise porte aux Saints qui sont ses enfants, en les surprenant de prier pour nous, qui sommes leurs frères, enfants d'une même mère.

9°. On pourra, aussi, reciter ou chanter des prières et hymnes, en l'honneur des Saintes Reliques que l'on veut spécialement vénérer, ce jour là comme le *Verilla Regis*, etc. Le *Stabat Mater* de *Te Joseph celeberrim*, *Exaltatio calum Invidius* etc., *Sanciorum meritis* etc., *Isse confessorum*, *Jesu virgine Virginum* etc., *Parlem* etc. etc. *paedore* etc.

10°. En l'honneur de se procurer quelque médicament qui puisse, par ses pures exhortations, faire entrer dans tous ces sentiments et autres, qui ne manquent pas d'inspirer aux âmes, devotes la présence des Saintes Reliques quand elles sont publiquement exposées à la vénération des fidèles dans quelque Eglise.

11°. Conserver et après les jours d'exposition solennelle des Saintes Reliques, toutes les pures impressions que celles ont pu opérer dans les cœurs. A cette fin, recueillir en lisant la vie des Saints, tous les traits qui se rattachent à leurs restes précieux et en nourrir sa piété.

12°. Chaque fois que l'on parle dans l'Eglise de penser qu'il y a dans chaque objet des Saintes Reliques, et les saluer avec respect et avec une dévotion toujours plus grande.

13°. Avoir un souverain respect pour les Saintes Reliques que l'on porte sur soi, ou que l'on garde dans sa chambre, les baisser avec affection, ne rien faire, en leur présence, qui puisse blesser les regards de ces Saints qui ont une si vive horreur pour les plus péchés

pechés, les priers jour et nuit, pour qu'ils nous assistent au milieu de nos tentations et dans tous les combats et les peines de la vie.

Disons avec l'Eglise : *Que la mort des Saints est précieuse devant Dieu!* Adressons, avec cette bonne Mère, cette touchante prière, qui résime toutes les autres.

Que le saint Vierge Marie, et tous les Saints intercedent pour nous auprès du Seigneur, afin que nous méritions d'être secourus et sauvés par celui qui vit et règne dans tous les siècles des siècles.

PRIERE

Aux Apôtres saints Pierre et saint Paul pour
 les Jesoens présents de l'Eglise.

Glorieux Apôtres, au haut du ciel ou vous êtes assis sur des trônes immortels, dans les splendeurs de l'Eglise triomphante, regardez l'Eglise de la terre, regardez son Chef bien aimé, et dans ces jours du saint jubilé préparez la voie au Conclé qui il a convoqué, obtenez que Notre-Seigneur fasse descendre des grâces de force et de perfection sur sa personne sacrée, sur tous les fidèles, sur les prêtres, sur les évêques qui sont nos premiers pasteurs. Ainsi soit-il.

PRIÈRE

*Qui a été composée par Votre saint Père
le pape Pie IX.*

Dieu très-clement, agenouillés humblement à vos pieds, nous vous offrons la douleur qui nous occable à la vue des péchés, des calamités et des désolations que préduit la guerre. Dieu de paix, qui permettez la guerre dans le monde, afin que nous saupirions toujours d'avantage pour cette paix véritable et éternelle qui se trouve seulement dans le ciel, ah ! portez un puissant secours à votre vicaire sur la terre, de sorte que les désirs pacifiques de son cœur paternel aient leur accomplissement ; donnez la paix à toute la terre, mais plus spécialement à l'Italie, inspirant à chacun des sentiments de douceur et de mansuétude, vous qui tenez dans vos mains les cœurs des princes et des peuples, et les dirigez comme il vous plaît ; vous qui présidez aux batailles et commandez à la victoire, pacifiez les âmes en méitant devant elles les intérêts de votre très-sainte religion. Faites qu'aux fureurs guerrières qui affligent et dévastent les empires, succèdent le calme et le repos. Recouraisant que vous seul donnez des temps tranquilles, que les princes et les peuples tournés vers vous en aient le désir, comprenant que vous seul mettez fin aux discordes, qu'ils les aient en horreur. Mais sur toutes choses, Seigneur Dieu tout

puissant, faites régner la paix, ce précieux don céleste, au sein de votre Eglise, notre tendre Mère, que l'union la plus parfaite règne dans tous les cœurs, afin qu'après avoir glorifié d'une voix unanime votre saint Nom sur la terre, nous allions tous ensemble, par les mérites de Jésus-Christ et par l'intercession de Marie immaculée, chanter vos glories pendant l'éternité, dans le ciel. Ainsi soit-il.

Trois fois le PATER et l'AVE MARIA.

FIN.

